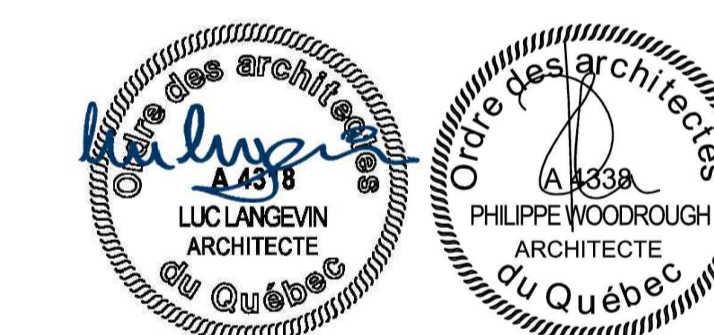


ÉMIS POUR
APPEL D'OFFRES
2023-10-12



YVES WOODROUGH ARCHITECTES inc.
Cabinet boutique d'architecture institutionnelle
215, rue Saint-Laurent, bureau 110 Saint-Eustache (Québec) J7P 4W4
info@ywarchitectes.ca 450.472.6910



CLIENT :

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

PROJET :

RÉAMÉNAGEMENT ET
RÉFECTION DE L'UNITÉ DE
SOINS DU 4e ÉTAGE

CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

DOSSIER :

22-904

RÉF. CLIENT :

2022-056

#APPEL D'OFFRES 2023-0478-AO

RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE - CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE

LISTE DES DESSINS EN ARCHITECTURE

A-000	PAGE FRONTISPICE	A-501	COUPES ET DÉTAILS - TYPIQUES
A-001	PLAN DE SITE ET SCÉNARIO DE MOBILISATION	A-502	COUPES ET DÉTAILS - DÉMOLITION / CONSTRUCTION
A-002	INTERVENTIONS DANS L'EXISTANT : EXTRAITS DU PLAN ET DU PLAN DE PLAFONDS DU 3e ÉTAGE	A-601	PLANS AGRANDIS - CONSTRUCTION
A-011	PLAN DU 4e ÉTAGE - DÉMOLITION	A-651	ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES, PORTES, CADRES ET SIGNALISATION
A-012	PLAN DE PLAFONDS DU 4e ÉTAGE - DÉMOLITION	A-801	PLANS ET ÉLÉVATIONS DU MOBILIER FIXE
A-013	PLAN DE TOITURE - DÉMOLITION	A-802	PLANS, ÉLÉVATIONS ET DÉTAILS DU MOBILIER FIXE
A-111	PLAN DU 4e ÉTAGE - CONSTRUCTION	A-811	COUPES ET DÉTAILS DU MOBILIER FIXE
A-112	PLAN DE PLAFONDS DU 4e ÉTAGE - CONSTRUCTION	A-851	PLAN DES FINIS ET DE COLORATION DU 4e ÉTAGE
A-113	PLAN DE TOITURE - CONSTRUCTION		

NOTES GÉNÉRALES - LECTURE DES DOCUMENTS

- VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS EN EFFECTUANT LE RELIÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER SUR PLACE. AVISER LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS DE TOUT ÉCART AVEC LES CONDITIONS SUR PLACE. AUCUNE DIMENSION PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS NE DEVRA SERVIR À L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS À LA CONSTRUCTION.
- DANS LE CAS DE DIVERGENCES, ERREURS, CONFLITS OU OMISSIONS AUX DOCUMENTS, CONTACTER IMMÉDIATEMENT LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS. NE PROCÉDER EN AUCUN TEMPS DANS LE CAS DE DOUTE OU L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS À LA CONSTRUCTION.
- DANS LE CAS DE DIVERGENCES, ERREURS, CONFLITS OU OMISSIONS AUX DOCUMENTS, CONTACTER IMMÉDIATEMENT LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS. NE PROCÉDER EN AUCUN TEMPS DANS LE CAS DE DOUTE OU L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS À LA CONSTRUCTION.
- LES DOCUMENTS EN ARCHITECTURE DOIVENT ÊTRE LUS CONJOINTEMENT AVEC LES DOCUMENTS DES INGÉNIEURS ET DES CONSULTANTS PROFESSIONNELS.
- DANS LE BUT D'ALLÉGER LES NOTES DANS LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE, AINSI QU'ASSISTER À LA BONNE LECTURE ET À LA COORDINATION DES DOCUMENTS, LORSQU'IL EST INDICQUÉ "VOIR, SUIVI PAR UNE SPÉCIALITÉ, OU UN GÉNIE (MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE, CIVIL, ACOUSTIQUE, AMIANTE, ETC.) COMPRENDRE QU'IL S'AGIT PLUTÔT DE SE RÉFÉRER AUX DOCUMENTS DU CONSULTANT PRÉCISÉ ET DE COORDONNER LEURS PORTÉES DES TRAVAUX AVEC CELLES EN ARCHITECTURE.
- LE TERME "ENTREPRENEUR" UTILISÉ DANS CES DOCUMENTS, IMPLIQUE "L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL" OU SES SOUS-TRAITANTS, FOURNISSEURS, FABRICANTS, SOUS-ENTREPRENEURS OU EMPLOYÉS.
- LES RÉFÉRENCES AUX TRAVAUX, ASSEMBLAGES, COMPOSANTS, MEMBRURES, APPAREILS, ÉQUIPEMENTS, OU AUTRES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE, MÉCANIQUE, PLUMBERIE, VENTILATION, CLIMATISATION, PROTECTION INCENDIE, ÉLECTRICITÉ, DÉTECTION DE FUMÉE / FEU, ALARME INCENDIE, ETC. SONT UNIQUEMENT À TITRE DE RÉFÉRENCE ET DE COORDINATION. SE RÉFÉRER AINSI AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS / CONSULTANTS, OU DES AUTORITÉS COMPÉTENTES EN LA MATIÈRE. POUR TOUTES INFORMATIONS ET PRÉCISIONS, L'ARCHITECTE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À CES TRAVAUX.
- LES NOTES SPÉCIFIQUES SONT DESTINÉES À AIDER L'ENTREPRENEUR À IDENTIFIER DES CONDITIONS PARTICULIÈRES ; LES TRAVAUX MENTIONNÉS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT LIMITÉS AUX ARTICLES POINTÉS DANS LES DESSINS.
- LORSQU'UNE COTE EST DONNÉE À PARTIR DU MUR EXTERIEUR D'UNE CLOISON EXISTANTE, ELLE DÉBUTE À LA FACE FINIE.
- LORSQU'UNE COTE EST DONNÉE À LA RENCONTRE D'UNE NOUVELLE CLOISON, ELLE POSITIONNE LE CENTRE DU COUPOIR MÉTALLIQUE OU DU MONTANT DE BOIS ET LA FACE FINIE DU BLOC.

LÉGENDE - PLAN DU SITE ET SCÉNARIO DE MOBILISATION

- BÂTIMENT EXISTANT
- ZONE DE CIRCULATION ET D'ACCÈS AUTORISÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT
- ZONE DÉDIÉE AUX INSTALLATIONS DE CHANTIER, VOIR DÉTAILS AUX PLANS DU SCÉNARIO DE MOBILISATION
- ENTRÉE / SORTIE DU BÂTIMENT
- SENS DES VOIES DE CIRCULATION
- VÉGÉTATION EXISTANTE
- CLÔTURE EXISTANTE
- CIRCULATION DE L'ENTREPRENEUR
- ÉVACUATION DES DÉCHETS

NOTES GÉNÉRALES - PLAN DU SITE ET SCÉNARIO DE MOBILISATION

- LES VOIES D'ACCÈS EXTERIEURES DOIVENT DEMEURER LIBRES POUR LA CIRCULATION EN TOUT TEMPS.
- MAINTENIR LIBRES ET FONCTIONNELLES EN TOUT TEMPS LES ISSUES AINSI QUE LEURS ACCÈS.
- LES ZONES DE TRAVAUX ET DE CIRCULATIONS EXPRIMÉES AUX PLANS SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF, SONT NON LIMITATIVES ET INCLUENT TOUS LES TRAVAUX DES AUTRES DISCIPLINES (MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE, ETC.) REQUIS AFIN DE RÉALISER TOUS LES TRAVAUX LIÉS À LA PHASE COURANTE (VOIR INGÉNIEURS).
- LE MONTE-CHARGE ASC03 NE PERMET PAS LE TRANSPORT DE MATÉRIAUX D'UNE DIMENSION DE 1220mmx2440mm OU PLUS. CEUX-CI DEVRONT ÊTRE LIVRÉS SUR LE CHANTIER PAR LE REZ-DE-CHAUSSEE À L'AIDE DE L'ASCENSEUR ASC01 AVANT 7H00 AM.
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE PRÉSERVER LES AMÉNAGEMENTS EXISTANTS À L'INTÉRIEUR ET EN PÉRIPHÉRIE DES ZONES DE TRAVAUX ET DE CIRCULATION. TOUS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS ENDOMMAGÉS LORS DES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE RÉPARÉS OU RAGRÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL À SES FRAIS ET CE, À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.
- CONSULTER LES DOCUMENTS DU PROPRIÉTAIRE POUR LE DÉTAIL DES HEURES DE TRAVAIL AUTORISÉES (JOUR, SOIR ET NUIT).
- COORDONNER TOUTES LES INTERVENTIONS CIBLÉES ET LES PÉRIODES DE TRAVAUX AUTORISÉES AVEC LES OPÉRATIONS DU PROPRIÉTAIRE AVANT DE DÉBUTER.
- COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE TOUS LES TRAVAUX DEVANT ÊTRE RÉALISÉS À L'EXTERIEUR DE LA(DES) ZONE(S) DE TRAVAUX EXPRIMÉE(S) AUX DOCUMENTS.
- CONSULTER LES CLAUSES PARTICULIÈRES DU PROPRIÉTAIRE POUR LES PROCÉDURES CONCERNANT LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI) DURANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE TOUS LES TRAVAUX DEVANT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR D'AUTRES.

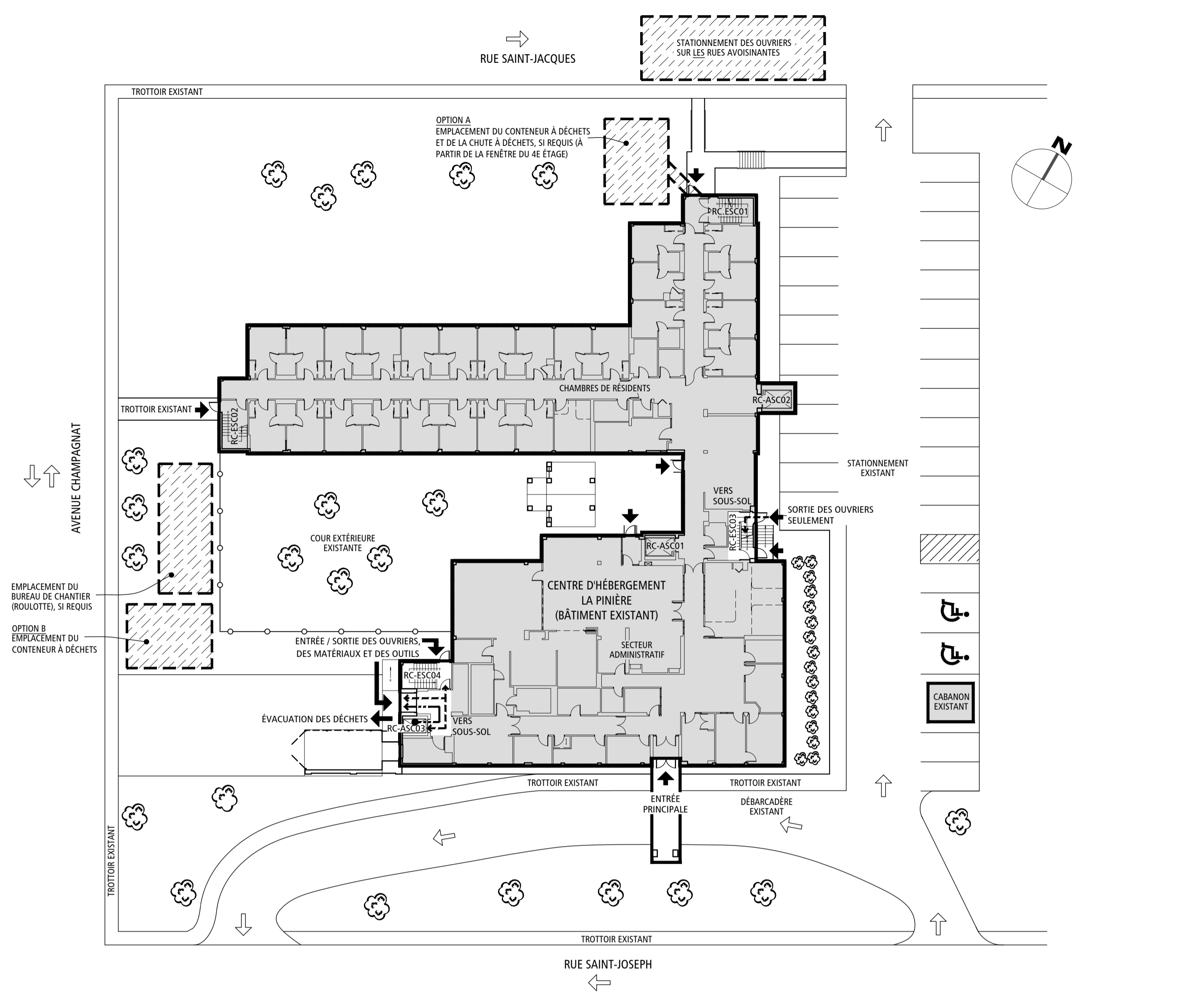
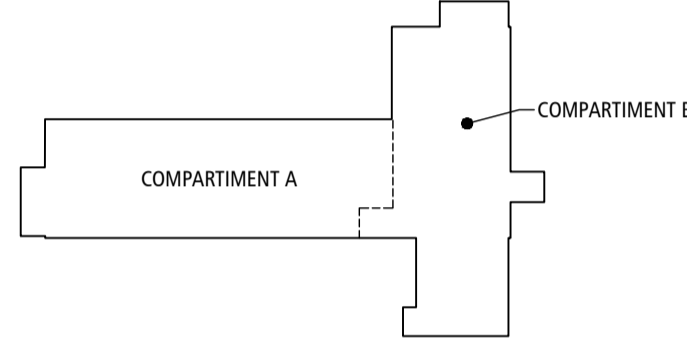
ÉTUDE SOMMAIRE DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

EXIGENCES DE CONSTRUCTION

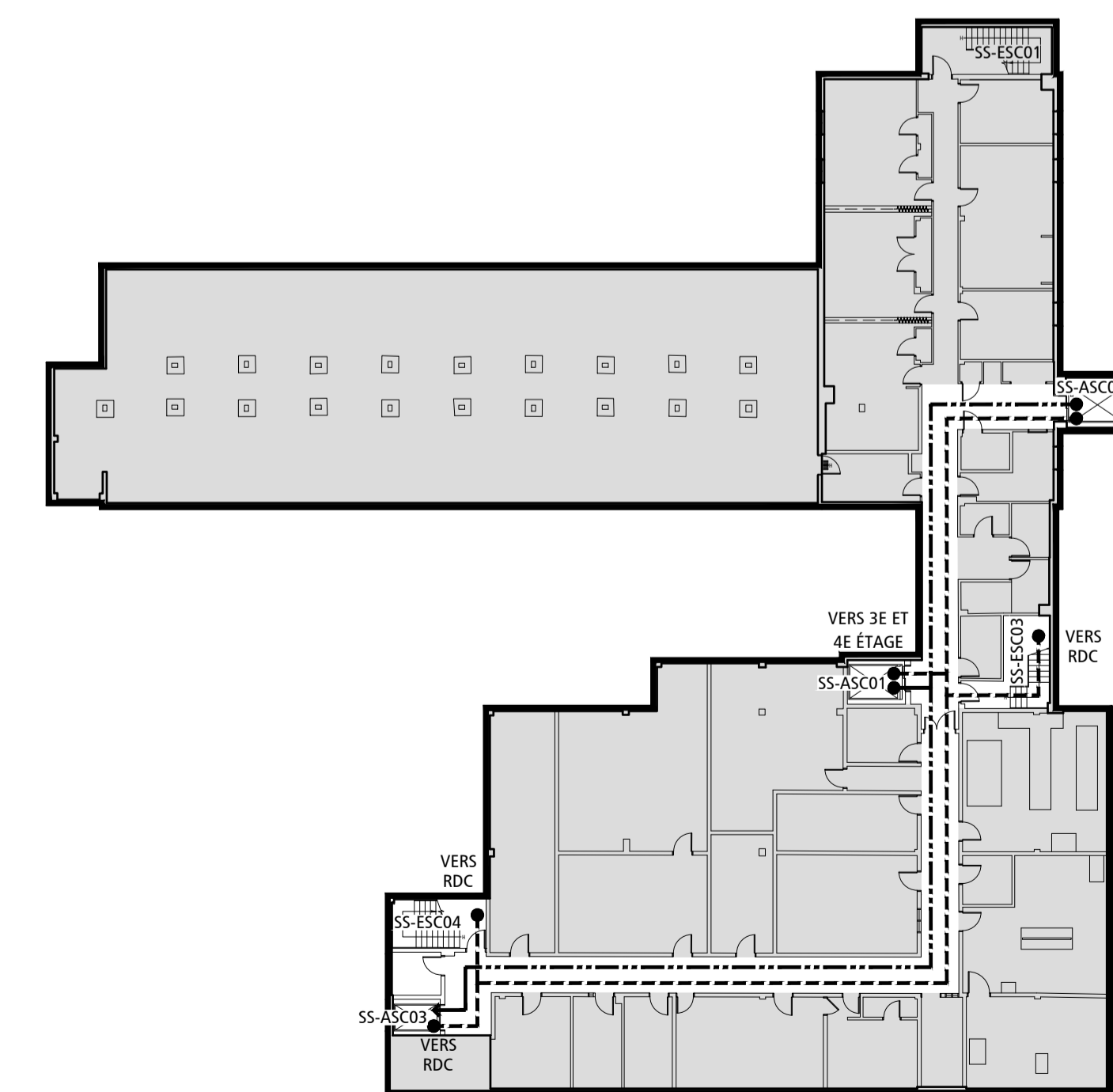
NORME UTILISÉE	CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, CHAPITRE 1 - BÂTIMENT, ET CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA 2015 (MODIFIÉ)	
PARTIE(S) APPLICABLE(S)	<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE 3	<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE 10
CONSTRUCTION PRÉVUE	2023-2024 (ANTICIPÉ)	
NATURE DES TRANSFORMATIONS	<input type="checkbox"/> NOUVEAU <input type="checkbox"/> AGRANDISSEMENT <input type="checkbox"/> CHANGEMENT D'USAGE	<input checked="" type="checkbox"/> RÉAMÉNAGEMENT <input checked="" type="checkbox"/> MAJEUR <input type="checkbox"/> MAJEUR
USAGE PRINCIPAL	B2 - ÉTABLISSEMENT DE TRAITEMENTS (CHSLD)	
CLASSIFICATION	BÂTIMENT DU GROUPE B, DIVISION 2, QUELLES QUE SOIENT LA HAUTEUR ET LAIRE, PROTÉGÉS PAR GICLÉURS	
AUTRES EXIGENCES	<input checked="" type="checkbox"/> BÂTIMENT DE GRANDE HAUTEUR (1)	
RÉSISTANCES AU FEU REQUISES	ÉLÉMENTS PORTEURS	
	PLANCHERS	2 HEURES
	TOITURES	AUCUN
	MURS	S/O
	MEZZANINES	S/O
	ÉLÉMENTS NON-PORTEURS	
	COMPARTIMENTS RÉSISTANT AU FEU (2)	1 HEURE 3.3.3.5.
	CHAMBRES	0 HEURE 3.3.3.5.
	ESCALIERS D'ISSUE	2 HEURES 3.4.4.1.
	ASCENSEURS ET MÉCANIQUE ASC.	2 HEURES 3.5.3.1.
PUITS VERTICAUX	1 HEURE 3.6.3.1.	
LOCAUX D'ENTRETIEN	0 HEURE 3.3.1.21.	
LARGEUR DES CORRIDORS	AILES DE CHAMBRES DE PATIENTS	2400mm 3.3.3.3.
	AILLEURS	1650mm 3.3.3.3.

NOTES :

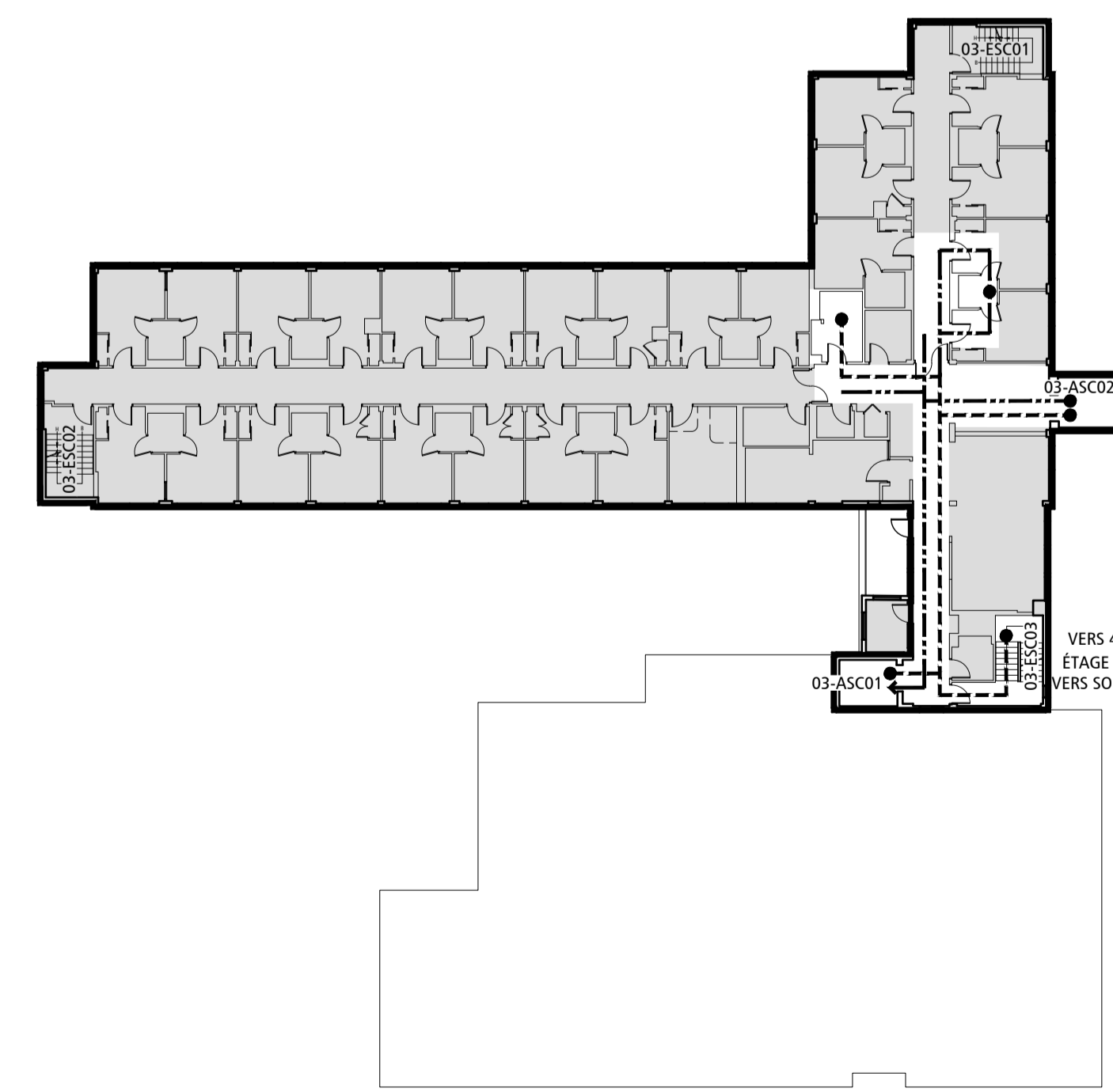
- AUCUNE MISE AUX NORMES CONCERNANT LES EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES BÂTIMENTS DE GRANDE HAUTEUR N'EST PRÉVUE DANS LE CADRE DE CE PROJET.
- L'AIRE DE PLANCHER DOIT ÊTRE DIVISÉE EN AU MOINS 2 COMPARTIMENTS RÉSISTANT AU FEU D'AU PLUS 1000m² DE SURFACE CHACUN. LES COMPARTIMENTS EXISTANTS SONT DE ±413m² (A) ET ±321m² (B), VOIR LE SCHEMA CI-DESSOUS.



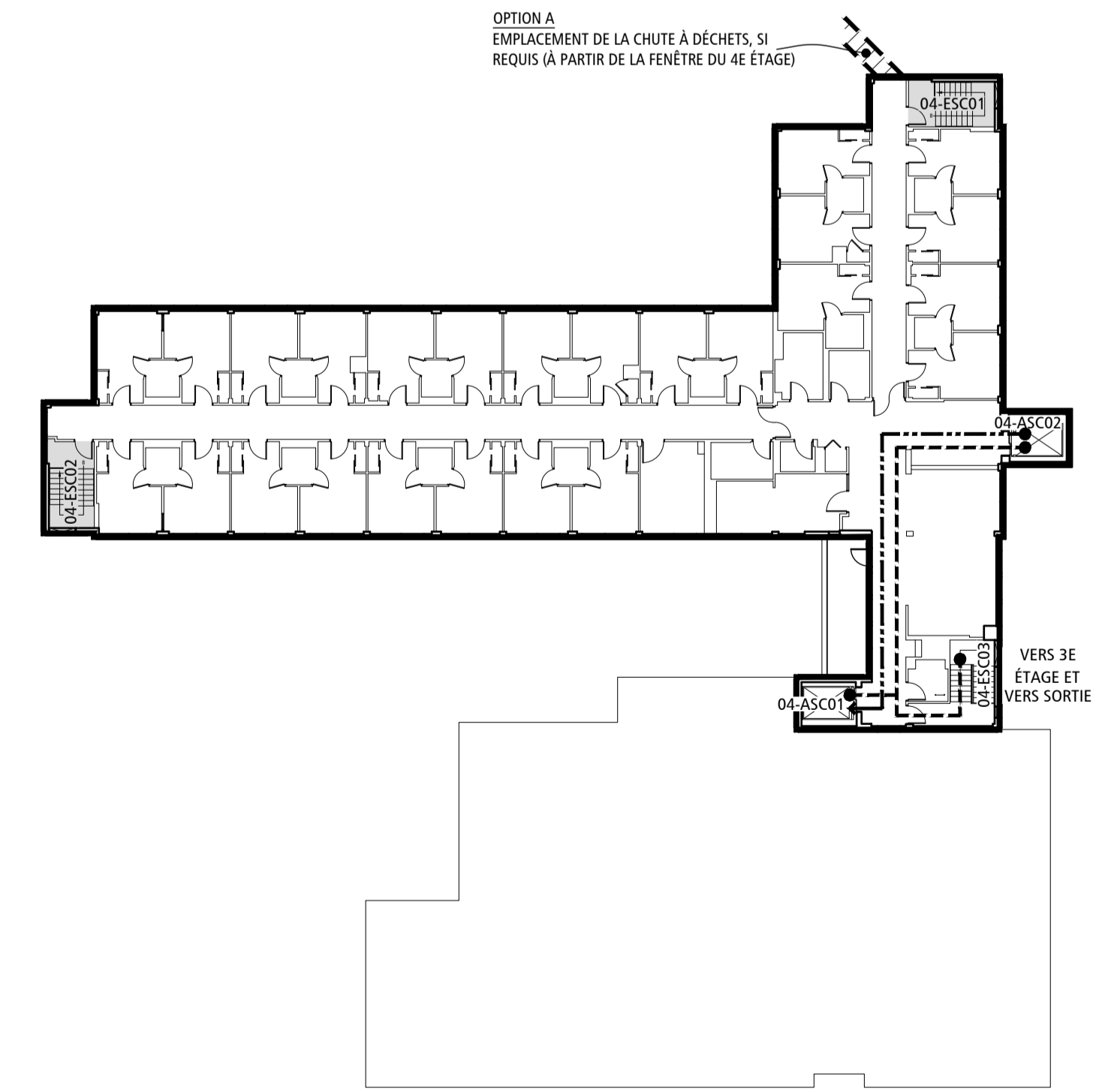
1 PLAN DE SITE ET PLAN CLÉ DU REZ-DE-CHAUSSEE - SCÉNARIO DE MOBILISATION
ÉCHELLE: 1:300



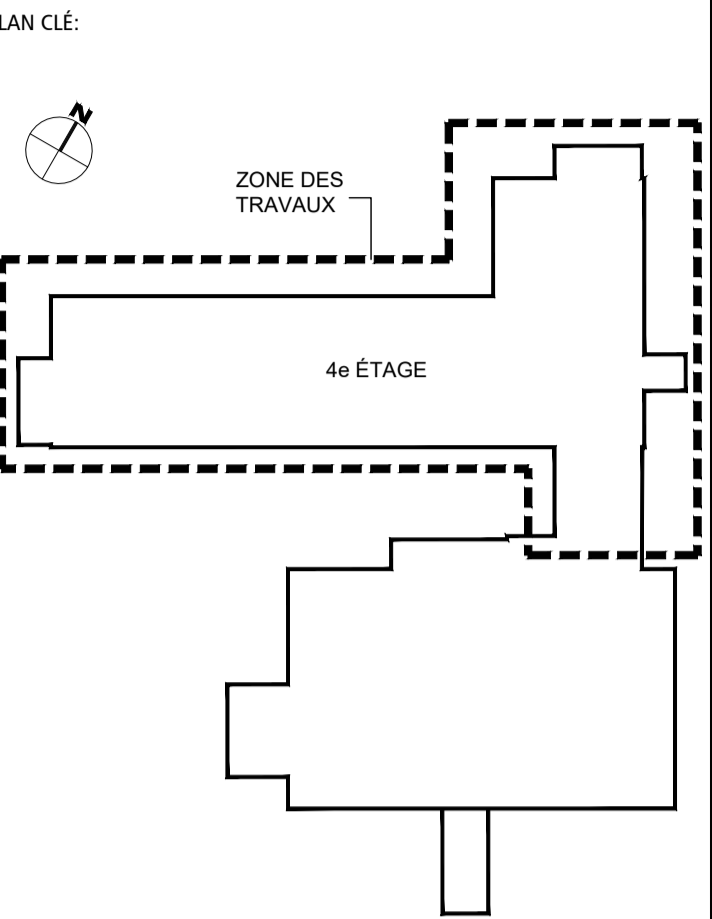
2 PLAN CLÉ DU SOUS-SOL - SCÉNARIO DE MOBILISATION
ÉCHELLE: 1:300



3 PLAN CLÉ DU 3E ÉTAGE - SCÉNARIO DE MOBILISATION
ÉCHELLE: 1:300



4 PLAN CLÉ DU 4E ÉTAGE - SCÉNARIO DE MOBILISATION
ÉCHELLE: 1:300



SEEAUX:

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS: (MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-02-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

NO.	RÉVISION

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4E ÉTAGE

CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE DESSIN:
PLAN DE SITE ET SCÉNARIO DE MOBILISATION

ÉCHELLE: INDICUÉE		
DESSINÉ PAR: M.L.	VÉRIFIÉ PAR: N.G.	APPROUVÉ PAR: L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	(YWA : 22-904)	
DATE:	NO. 01	
NO FICHER: A-001	16	

LÉGENDE - INTERVENTIONS DANS L'EXISTANT

- ZONE DU BÂTIMENT EXISTANT NON-CIBLÉ PAR LA PORTÉE DES INTERVENTIONS
- ZONE DE CIRCULATION ET DE TRAVAUX AUTORISÉE
- 000 PIÈCE
NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- CLOISON TEMPORAIRE
- CLOISON À CONSERVER
- PORTE ET CADRE À CONSERVER
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 0 HEURE
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 1 HEURE
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 2 HEURES
- P.A.C.
PANNEAU ÉLECTRIQUE À CONSERVER, VOIR ING.
- HT.: xxxx
HAUTEUR LIBRE PLANCHER / PLAFOND
- P.A.C.
PLAFOND D'ENDUIT CIMENTAIRE À CONSERVER (CONTIENT DE LAMANTE)
- G.C.
PLAFOND / RETOMBÉE DE GYPSE À CONSERVER
- G.E.
PLAFOND / RETOMBÉE DE GYPSE À DÉMOLIR
- G.
NOUVEAU PLAFOND / RETOMBÉE DE GYPSE
- P.A.C.
PORTE D'ACCÈS / PORTE D'ACCÈS MURALE EXISTANTE, VOIR ING.
- LUMINAIRES À CONSERVER, VOIR ING.
- LUMINAIRES MURAUX À CONSERVER, VOIR ING.
- G.M.C.
GRILLE DE VENTILATION / GRILLE DE VENTILATION MURALE À CONSERVER, VOIR ING.
- H.P.
HAUT-PARLEUR / HAUT-PARLEUR MURAL À CONSERVER, VOIR ING.
- D.C.
DÉTECTEUR À CONSERVER, VOIR ING.
- P.I.
PANNEAU INDICATEUR DE SORTIE À CONSERVER, VOIR ING.
- G.C.
GICLEUR / GICLEUR MURAL À CONSERVER, VOIR ING.
- L.A.G.
LUMINAIRE D'APPEL DE GARDE À CONSERVER, VOIR ING.

NOTES GÉNÉRALES - INTERVENTIONS DANS L'EXISTANT

- TRAVAUX À RÉALISER SUR UN ÉTAGE EN OCCUPATION. LIMITER LES INTERVENTIONS ET LES CIRCULATIONS AU SECTEUR DONNÉ.
- COORDONNER TOUTES LES INTERVENTIONS CIBLÉES ET LES PÉRIODES DE TRAVAUX AUTORISÉES AVEC LES OPÉRATIONS DU PROPRIÉTAIRE AVANT DE DÉBUTER.
- COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE TOUTS LES TRAVAUX DEVANT ÊTRE RÉALISÉS À L'EXTÉRIEUR DE LA ZONE(S) DE TRAVAUX (EXPRIMÉES) AUX DOCUMENTS.
- MAINTENIR LIBRES ET FONCTIONNELLES EN TOUT TEMPS LES ISSUES AINSI QUE LEURS ACCÈS.
- LES ZONES DE TRAVAUX ET DE CIRCULATIONS EXPRIMÉES AUX PLANS SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF. SONT NON LIMITATIVES ET INCLUENT TOUTS LES TRAVAUX DES AUTRES DISCIPLINES (MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE, ETC.) REQUIS AFIN DE RÉALISER TOUTS LES TRAVAUX LIÉS À LA PHASE COURANTE (VOIR INGÉNIEURS).
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE PRÉSERVER LES AMÉNAGEMENTS EXISTANTS À L'INTÉRIEUR ET EN PÉRIPHÉRIE DES ZONES DE TRAVAUX ET DE CIRCULATION. TOUTS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS ENDOMMAGÉS LORS DES TRAVAUX DEVONT ÊTRE RÉPARÉS OU RAGRÉÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL À SES FRAIS ET CE, À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.
- CONSULTER LES CLAUSES PARTICULIÈRES DU PROPRIÉTAIRE POUR LES PROCÉDURES CONCERNANT LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI) DURANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

COMPOSITIONS DES CLOISONS TEMPORAIRES

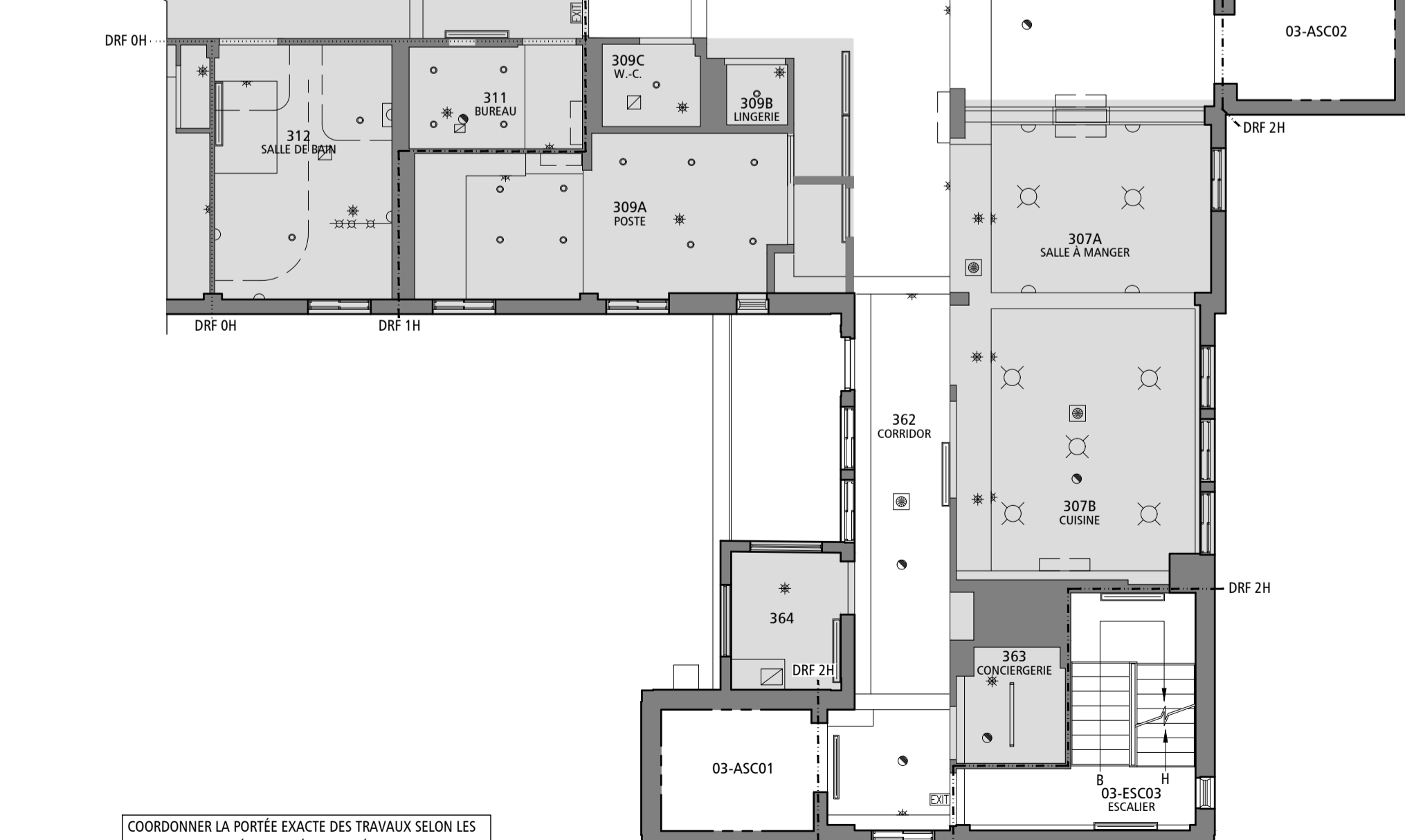
- CT1** ÉPAIL: 140 mm
 - PANNEAU DE MÉLAMINE 16mm AVEC RUBAN SUR JOINTS
 - GYPSE 16mm TYPE X
 - POLYÉTHYLÈNE 6 MIL
 - COLOMBAGE MÉTALLIQUE 92mm @ 400mm c/c
 - LAINE ACOUSTIQUE 92mm
 - POLYÉTHYLÈNE 6 MIL
 - GYPSE 16mm TYPE X
 - CT2** ÉPAIL: n/a
 - POLYÉTHYLÈNE 6 MIL
 - ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER
 - CT3**
 - POLYÉTHYLÈNE 6 MIL
 - SYSTÈME D'ÉTAIEMENT TEMPORAIRE AJUSTABLE
 - POLYÉTHYLÈNE 6 MIL
- * INSTALLER UNE CT3 DU PLANCHER AU PLAFOND PARTOUT OÙ UNE CT1 SERA INSTALLÉE. LORSQU'UNE CT1 EST COMPLÉTÉE ET ÉTANCHE, DÉINSTALLER LA CT3. (NON MONTREÉ AUX DESSINS)

NOTES GÉNÉRALES - CLOISONS TEMPORAIRES

- TOUTES LES CLOISONS TEMPORAIRES DE TYPE (CT1) DEVONT AVOIR UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 1 HEURE DU CÔTÉ CHANTIER (INCLUANT LES PORTES ET AUTRES OUVERTURES).
- INSTALLER LES CLOISONS TEMPORAIRES (CT1) DALLE À DALLE. POUR CE FAIRE, PERCER ET DÉMANTELER PROPREMENT LES PLAFONDS EXISTANTS. RÉPARER ET RAGRÉER TEL QUE L'EXISTANT LES PLAFONDS ET LES CLOISONS ADJACENTES À LA SUITE DES TRAVAUX.
- SCÉLLER LA LISSE ET LA SABLÈRE AVEC LE POLYÉTHYLÈNE ET LES JOINTS AVEC UN RUBAN AUTOCOLLANT.
- SCÉLLER LES CLOISONS TEMPORAIRES AUTOUR DES CONDUITS ET AUTRES PERCEMENTS AINSI QU'ÀUX JOINTIONS AVEC LES CLOISONS EXISTANTES.
- MAINTENIR LIBRES ET FONCTIONNELLES EN TOUT TEMPS LES ISSUES AINSI QUE LEURS ACCÈS.
- INSTALLER, SELON LES AMÉNAGEMENTS, DES SAS ET DES PORTES SÉCURITAIRES ÉTANCHES DANS LES CLOISONS TEMPORAIRES. (NON MONTREÉS AUX DESSINS. À DÉFINIR PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN FONCTION DES TRAVAUX ET DE LA SÉCURITÉ DES USAGERS)
- INSTALLER DES CLOISONS TEMPORAIRES (CT3) AVANT DE DÉBUTER TOUT TRAVAIL À EFFECTUER À L'EXTÉRIEUR DE LA ZONE DE CHANTIER. EMPLACEMENTS EXACTS À VALIDER AVEC LE PROPRIÉTAIRE SELON LA PORTÉE DES TRAVAUX ET L'OCCUPATION DES LIEUX.

NOTES GÉNÉRALES - INTERVENTIONS DANS L'EXISTANT

- TRAVAUX À RÉALISER SUR UN ÉTAGE EN OCCUPATION. LIMITER LES INTERVENTIONS ET LES CIRCULATIONS AU SECTEUR DONNÉ.
- COORDONNER TOUTES LES INTERVENTIONS CIBLÉES ET LES PÉRIODES DE TRAVAUX AUTORISÉES AVEC LES OPÉRATIONS DU PROPRIÉTAIRE AVANT DE DÉBUTER.
- COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE TOUTS LES TRAVAUX DEVANT ÊTRE RÉALISÉS À L'EXTÉRIEUR DE LA ZONE(S) DE TRAVAUX (EXPRIMÉES) AUX DOCUMENTS.
- MAINTENIR LIBRES ET FONCTIONNELLES EN TOUT TEMPS LES ISSUES AINSI QUE LEURS ACCÈS.
- LES ZONES DE TRAVAUX ET DE CIRCULATIONS EXPRIMÉES AUX PLANS SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF. SONT NON LIMITATIVES ET INCLUENT TOUTS LES TRAVAUX DES AUTRES DISCIPLINES (MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE, ETC.) REQUIS AFIN DE RÉALISER TOUTS LES TRAVAUX LIÉS À LA PHASE COURANTE (VOIR INGÉNIEURS).
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE PRÉSERVER LES AMÉNAGEMENTS EXISTANTS À L'INTÉRIEUR ET EN PÉRIPHÉRIE DES ZONES DE TRAVAUX ET DE CIRCULATION. TOUTS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS ENDOMMAGÉS LORS DES TRAVAUX DEVONT ÊTRE RÉPARÉS OU RAGRÉÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL À SES FRAIS ET CE, À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.
- CONSULTER LES CLAUSES PARTICULIÈRES DU PROPRIÉTAIRE POUR LES PROCÉDURES CONCERNANT LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI) DURANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.



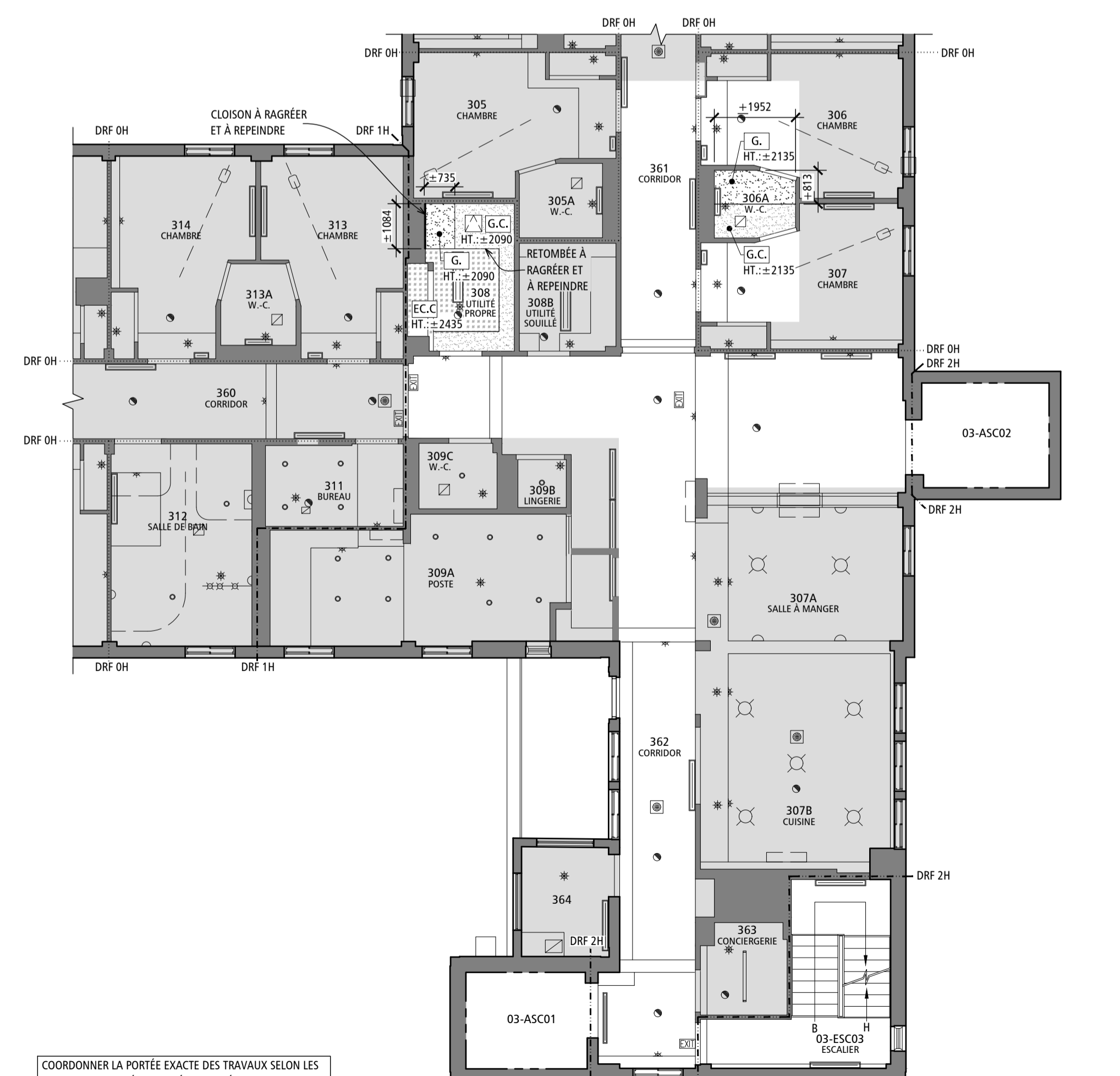
COORDONNER LA PORTÉE EXACTE DES TRAVAUX SELON LES INTERVENTIONS PRÉVUES EN ÉLECTROMÉCANIQUE, VOIR ING.

2 EXTRAIT DU PLAN DE PLAFONDS DU 3e ÉTAGE - DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1 : 100



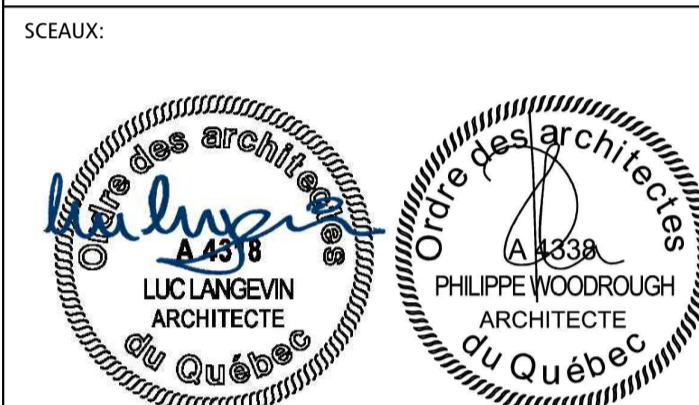
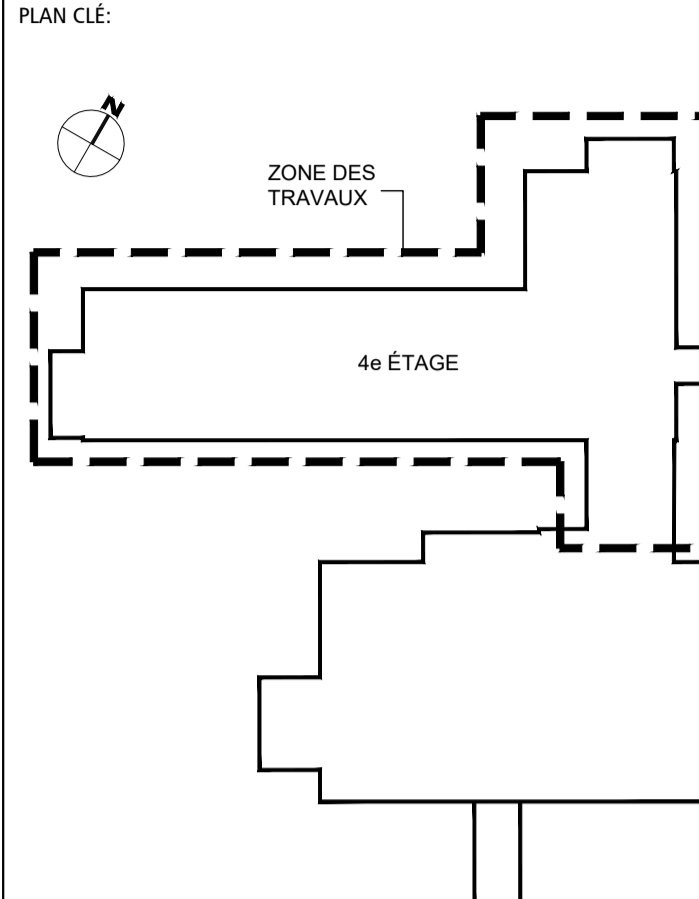
COORDONNER LA PORTÉE EXACTE DES TRAVAUX SELON LES INTERVENTIONS PRÉVUES EN ÉLECTROMÉCANIQUE, VOIR ING.

1 EXTRAIT DU PLAN DU 3e ÉTAGE - INTERVENTIONS DANS L'EXISTANT
ÉCHELLE: 1 : 100



COORDONNER LA PORTÉE EXACTE DES TRAVAUX SELON LES INTERVENTIONS PRÉVUES EN ÉLECTROMÉCANIQUE, VOIR ING.

3 EXTRAIT DU PLAN DE PLAFONDS DU 3e ÉTAGE - CONSTRUCTION
ÉCHELLE: 1 : 100



ARCHITECTE:

YWA
YVES WOODROUGH ARCHITECTES INC.
CABINET COLLECTIF D'ARCHITECTURE (RÉSIDUEL/PROFESSEUR)
215, rue Saint-Lazare, bureau 110 Saint-Germain (Québec) J2P 0M6
468-472-8819

INGÉNIEURS: (MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)

PAGEAU MOREL
www.pageaumorel.com
Montréal

DPHV

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

NO.	RÉVISION

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE

CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE DESSIN:
INTERVENTIONS DANS L'EXISTANT : EXTRAITS DU PLAN ET PLAN DE PLAFONDS DU 3e ÉTAGE

ÉCHELLE: INDICQUÉE	VÉRIFIÉ PAR: APPROUVÉ PAR:
DESSINÉ PAR: M.L.	N.G. L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	(YWA : 22-904)
DATE:	NO. 02
NO FICHER: A-002	16

LÉGENDE - PLAN - DÉMOLITION

Legend for demolition plan showing symbols for piece reference, intervention type, equipment status, and temporary wall types.

COMPOSITIONS DES CLOISONS TEMPORAIRES

Diagrams and specifications for temporary wall compositions, including details for 1-hour and non-rated walls.

NOTES GÉNÉRALES - CLOISONS TEMPORAIRES

- General notes for temporary walls regarding fire resistance, installation, sealing, and safety requirements.

LISTE DES INTERVENTIONS

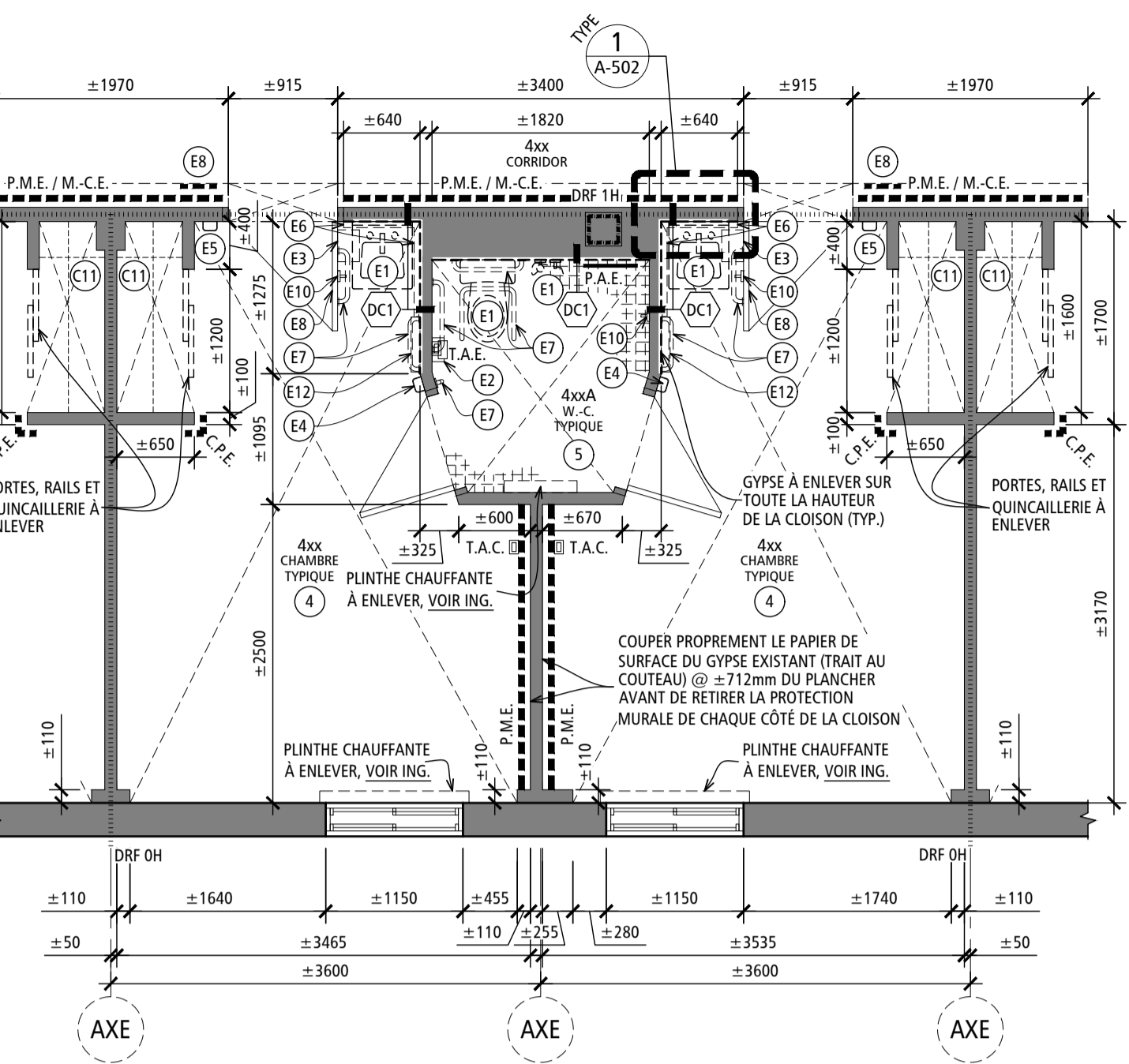
- Numbered list of interventions from 1 to 7, detailing room reorganization, finishing, and equipment replacement.

NOTES GÉNÉRALES - PLANS ET PLAFONDS - DÉMOLITION

- General notes for demolition of plans and ceilings, covering material removal and protection of existing elements.

LÉGENDE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

- Legend for existing equipment, listing items like electrical panels, plumbing, and furniture to be conserved.



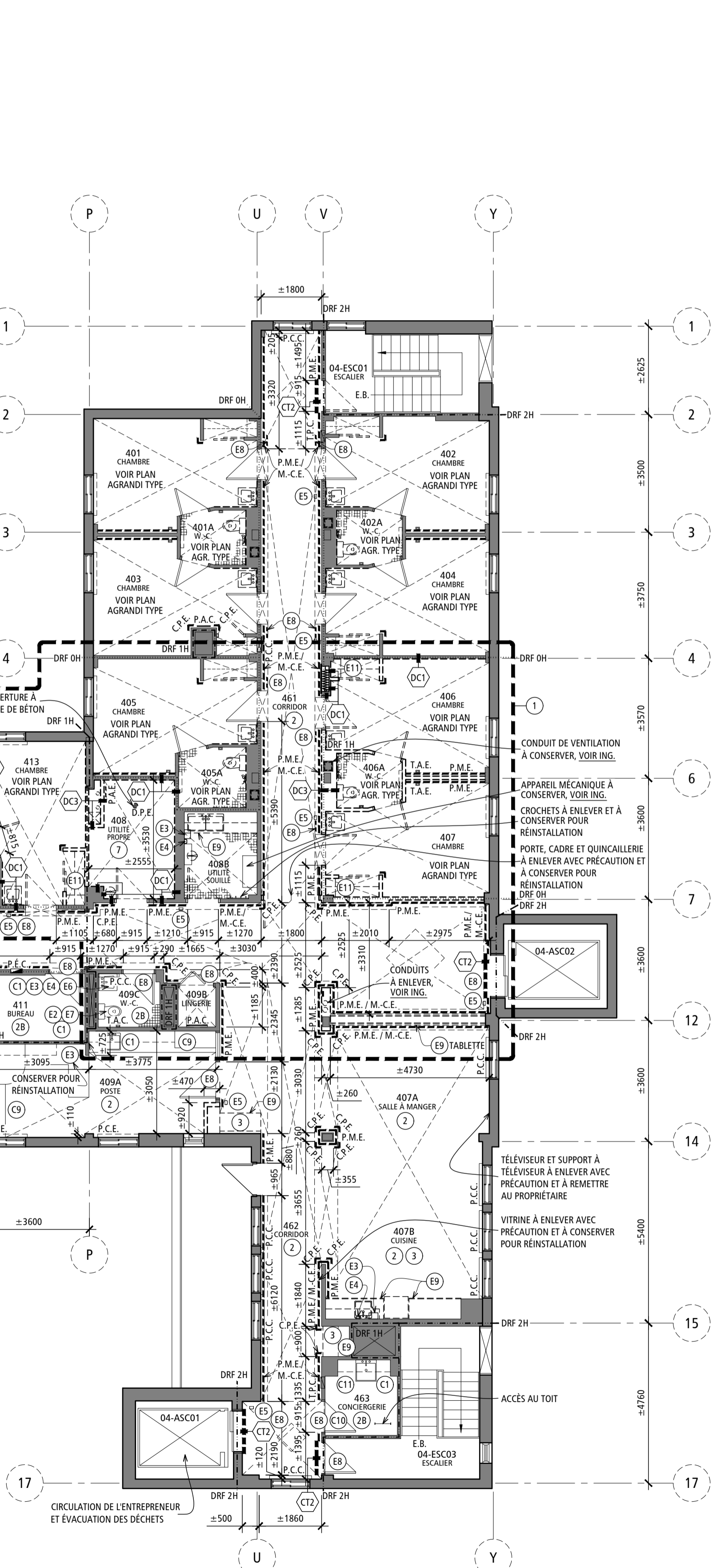
PLAN AGRANDI DES CHAMBRES ET W.-C. - TYPE A-011 ECHELLE: 1:50

COMPOSITIONS TYPIQUES - CLOISONS - DÉMOLITION

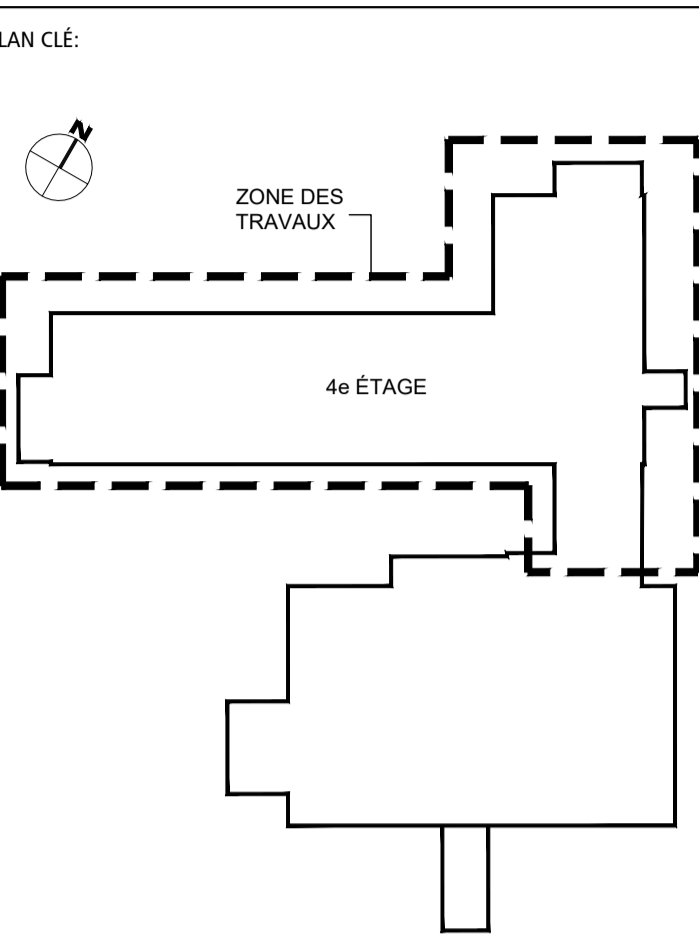
Diagrams showing typical wall compositions to be demolished, such as gypsum board and metal cladding.

NOTES GÉNÉRALES - CLOISONS - DÉMOLITION

- General note stating that all walls to be demolished are of the DC2 type unless otherwise indicated.



Logo and name of Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, Québec.



Professional seals and signatures of architects Luc Langévin and Philippe Woodrough.

Architectural firm logo for Yves Woodrough Architects Inc. (YWA).

Logos for engineering firms Pageau Morel and DPHV.

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

Table with columns for NO., DATE, and DESCRIPTION, listing project milestones from 2023-03-21 to 2023-10-12.

Table with columns for NO., RÉVISION, and DESCRIPTION, showing revision history.

TITRE PROJET: RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE

TITRE DESSIN: PLAN DU 4e ÉTAGE - DÉMOLITION

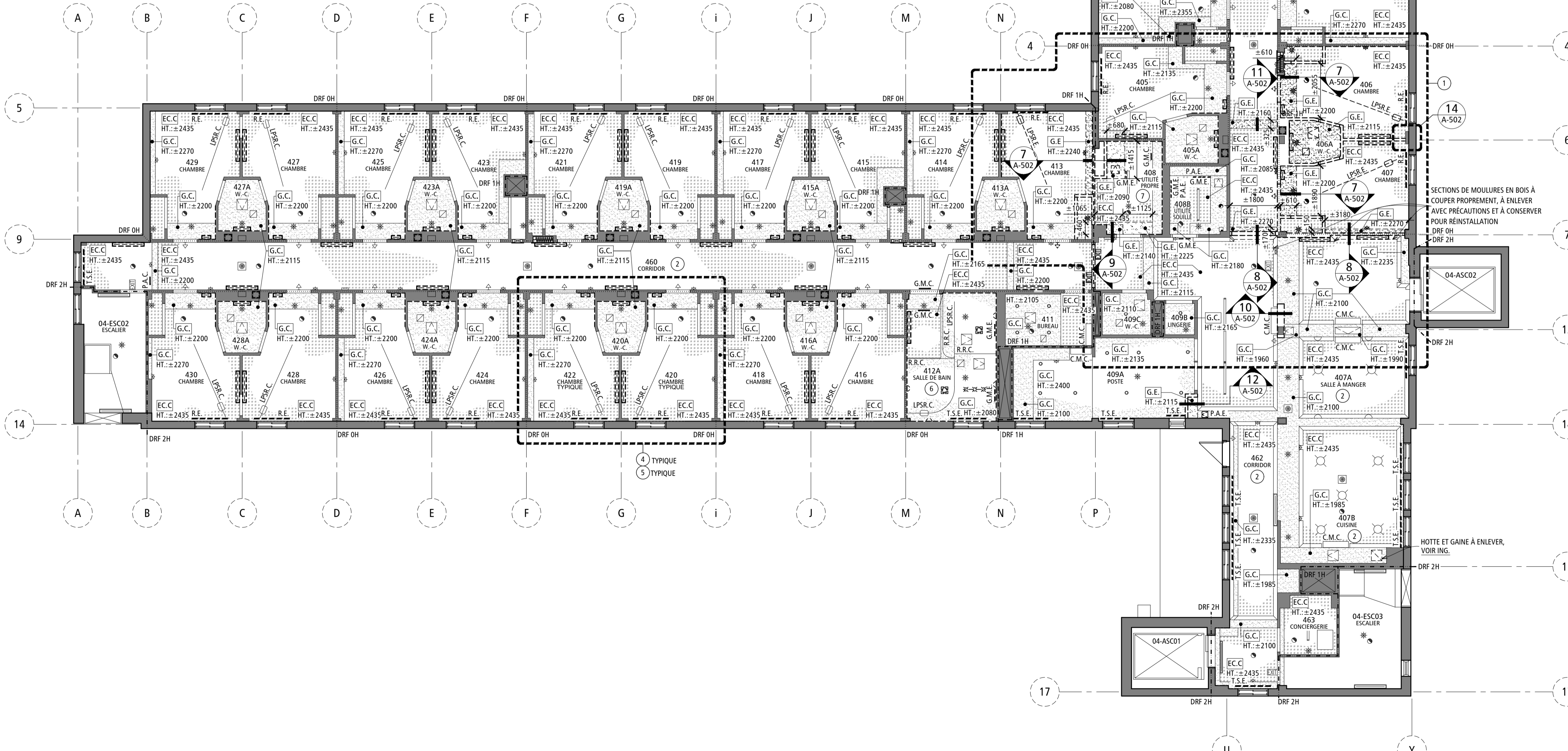
Table with columns for ÉCHELLE, INDICÉE, and other drawing metadata including date and sheet number.

LÉGENDE - PLAN DE PLAFONDS - DÉMOLITION

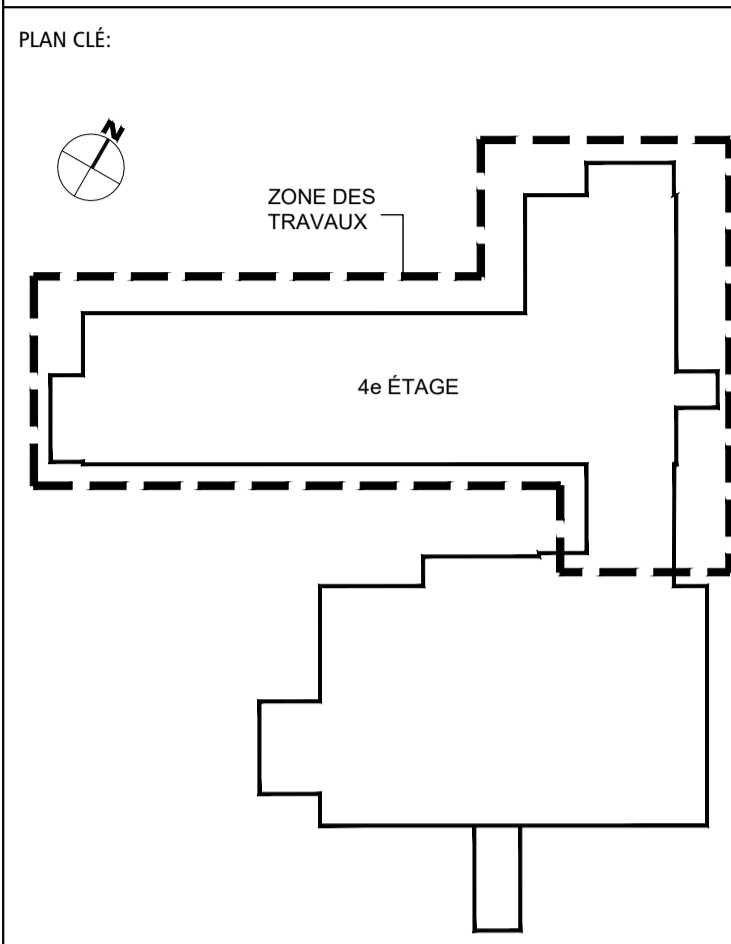
- RÉFÉRENCE DE DÉTAIL
- NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- HAUTEUR LIBRE PLANCHER / PLAFOND
- CLOISON À CONSERVER
- CLOISON À DÉMOLIR
- PLAFOND D'ENDUIT CIMENTAIRE À CONSERVER (CONTIENT DE L'AMIANTE)
- PLAFOND / RETOMBÉE DE GYPSE À CONSERVER
- PLAFOND / RETOMBÉE DE GYPSE À ENLEVER
- LUMINAIRES À CONSERVER, VOIR ING.
- LUMINAIRES À ENLEVER, VOIR ING.
- LUMINAIRES MURAUX À CONSERVER, VOIR ING.
- LUMINAIRES MURAUX À ENLEVER, VOIR ING.
- LUMINAIRE SUR RAIL À CONSERVER, VOIR ING.
- LUMINAIRE SUR RAIL À ENLEVER, VOIR ING.
- GRILLE DE VENTILATION / GRILLE DE VENTILATION MURALE À CONSERVER, VOIR ING.
- GRILLE DE VENTILATION / GRILLE DE VENTILATION MURALE À ENLEVER, VOIR ING.
- HAUT-PARLEUR / HAUT-PARLEUR MURAL À CONSERVER, VOIR ING.
- HAUT-PARLEUR / HAUT-PARLEUR MURAL À ENLEVER, VOIR ING.
- LAMPE CHAUFFANTE À ENLEVER, VOIR ING.
- DÉTECTEUR À CONSERVER, VOIR ING.
- DÉTECTEUR À ENLEVER, VOIR ING.
- PANNEAU INDICATEUR DE SORTIE À CONSERVER, VOIR ING.
- PANNEAU INDICATEUR DE SORTIE À ENLEVER, VOIR ING.
- GICLEUR / GICLEUR MURAL À CONSERVER, VOIR ING.
- GICLEUR / GICLEUR MURAL À ENLEVER, VOIR ING.
- LUMINAIRE D'APPEL DE GARDE À CONSERVER, VOIR ING.
- LUMINAIRE D'APPEL DE GARDE À ENLEVER, VOIR ING.
- PORTE D'ACCÈS / PORTE D'ACCÈS MURALE EXISTANTE, VOIR ING.
- PORTE D'ACCÈS / PORTE D'ACCÈS MURALE À ENLEVER, VOIR ING.
- LÈVE-PERSONNE SUR RAIL À CONSERVER
- LÈVE-PERSONNE SUR RAIL À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE
- RAIL À RIDEAU À CONSERVER, RIDEAU SÉPARATEUR À ENLEVER ET À CONSERVER POUR RÉINSTALLATION
- CLIMATISEUR MURAL À CONSERVER, VOIR ING.
- RIDEAUX ET SUPPORT À RIDEAUX À ENLEVER ET À CONSERVER POUR RÉINSTALLATION
- TOILE SOLAIRE ET VALENCE À ENLEVER ET À CONSERVER POUR RÉINSTALLATION

LISTE DES INTERVENTIONS

- 1 RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE CENTRALE
 - A - DÉMOLITION
 - B - RÉAMÉNAGEMENT (CLOISONS, PORTES ET CADRES, PLAFONDS, ETC.)
 - C - MOBILIER FIXE ET ACCESSOIRES
 - D - ÉLECTRICITÉ
 - E - MÉCANIQUE
 - F - PROTECTION INCENDIE
 - G - TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE
 - H - TRAVAUX DE RENFORCEMENTS STRUCTURAUX
 - I - TRAVAUX DANS L'EXISTANT (3e ÉTAGE)
 - J - TRAVAUX AU TOIT
- 2 RAFFRAÎCHISSEMENT / REMPLACEMENT DES FINIS ET ACCESSOIRES SUR L'ENSEMBLE DE L'ÉTAGE
 - A - DÉMOLITION
 - B - RAGRÈGE DE FINITION ET PEINTURE
 - C - FINIS DES PLANCHERS ET PLINTHES
 - D - MAINS-COURANTES ET PROTECTIONS MURALES (AUTRES QU'À L'AIRE CENTRALE)
- 3 REMPLACEMENT DE MOBILIER FIXE
 - A - CUISINETTE
 - B - POSTE DE TRAVAIL (TÉLÉPHONIQUE)
 - C - ALCOVE MACHINE À EAU
- 4 RÉFECTION DES CHAMBRES
 - A - NOUVELLE SIGNALISATION DES CHAMBRES (CÔTÉ CORRIDOR)
 - B - REMPLACEMENT DES PORTES DE GARDE-ROBE
 - C - REMPLACEMENT DES PLINTHES, CHAUFFANTES ET RAGRÈGE
 - D - NOUVELLES PHARMACIES, PROTECTIONS MURALES ET TABLETTES
 - E - PLUMBERIE ET LAVABOS
 - F - ACCESSOIRES SANITAIRES
 - G - AJOUT DES PROTECTIONS MURALES AUX TÊTES DE LITS
 - H - REMPLACEMENT DES LUMINAIRES DE TÊTES DE LITS
 - I - AJOUT DE SUPPORTS MURAUX POUR TÉLÉVISEURS
- 5 RÉFECTION DES W.-C. DES CHAMBRES
 - A - PROTECTIONS MURALES
 - B - REMPLACEMENT DES APPARELS SANITAIRES ET RAGRÈGE
 - C - ACCESSOIRES SANITAIRES
 - D - REMPLACEMENT DES PLINTHES CHAUFFANTES ET RAGRÈGE
- 6 RÉFECTION DE LA SALLE DE BAIN
 - A - REMPLACEMENT DU MOBILIER FIXE
 - B - REMPLACEMENT DES PROTECTIONS MURALES
 - C - MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
 - D - RAGRÈGE DU FINI DE PLANCHER ET PLINTHES
- 7 TRAVAUX CORRECTIFS AU TOIT (INFILTRATIONS)



1 PLAN DE PLAFONDS DU 4e ÉTAGE - DÉMOLITION
 A-012 ÉCHELLE: 1:100



SCAUX:

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS: (MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

NO.	RÉVISION

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE
 CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
 4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin:
PLAN DE PLAFONDS DU 4e ÉTAGE - DÉMOLITION

ÉCHELLE: INDICQUÉE	VERIFIÉ PAR: APPROUVÉ PAR:
DESSINÉ PAR: M.L.	N.G. L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	(YWA : 22-904)
DATE:	NO. 04
NO FICHER: A-012	16

LÉGENDE - PLAN DE TOITURE - DÉMOLITION

- ±10 000 NIVEAU EXISTANT
- (X) INTERVENTION, VOIR LISTE DES INTERVENTIONS FEUILLE A-011
- [TOITURE] TOITURE À CONSERVER
- [TOITURE DÉMOLIE] SECTION DE TOITURE À DÉMOLIR
- [SOLIN] SOLIN MÉTALLIQUE À CONSERVER
- [SOLIN DÉMOLI] SOLIN MÉTALLIQUE À ENLEVER
- (D.T.C.) DRAIN DE TOIT À CONSERVER
- (E.C.) ÉVÉNEMENT DE TOIT À CONSERVER
- (E.E.) ÉVÉNEMENT DE TOIT À ENLEVER, VOIR ING.
- [VENTILATEUR] VENTILATEUR À CONSERVER
- [VENTILATEUR DÉMOLI] VENTILATEUR À ENLEVER, VOIR ING. BASE À DÉMOLIR, VOIR COUPE 2/A-013
- [COL] COL DE CYGNE À CONSERVER
- PENTE EXISTANTE
- T.A.C. TRAPPE D'ACCÈS À CONSERVER

NOTES GÉNÉRALES - PLAN DE TOITURE - DÉMOLITION

- LE NIVEAU MOYEN DU SOL AU PÉRIMÈTRE DU BÂTIMENT EST ÉTABLI À ±40 500.
- TOUTS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS À CONSERVER DEVONT ÊTRE PROTÉGÉS DURANT LES TRAVAUX. TOUTS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS QUI SERONT ENDOMMAGÉS LORS DES TRAVAUX DEVONT ÊTRE RÉPARÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL À SES FRAIS, ET CE À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.
- LES ISSUES EXISTANTES DOIVENT DEMEURER OPÉRATIONNELLES EN TOUT TEMPS LORS DES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVA S'ASSURER DE BIEN COMPRENDRE LES CONDITIONS EXISTANTES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- RETIRER TOUTES TRACES DE CALFEUTRANT EXISTANT PRÉSENT AU PÉRIMÈTRE DES OUVERTURES (CONDUITS, VENTILATEURS, PERSIENNES, ETC) QUI SERONT RETIRER DANS LE CADRE DE CE PROJET.
- PRENDRE LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES AFIN DE CONSERVER EN BON ÉTAT LES CONDUITES DE GAZ EXISTANTES PRÉSENTES SUR LES TOITURES. INTERROMPRE L'ALIMENTATION EN GAZ AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX AUTOUR DES CONDUITES DE GAZ. SOUTERRER AU BESOIN LES LIGNES DE GAZ LE TEMPS DES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVA COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE TOUTE INTERRUPTION DE SERVICES DURANT LES TRAVAUX.
- TOUTS LES ÉQUIPEMENTS OU ÉLÉMENTS À RÉINSTALLER DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS AVEC PRÉCAUTION. L'ENTREPRENEUR DEVA ENSUITE ENTREPOSER LE MATÉRIEL CONVENABLEMENT LE TEMPS QU'IL SOIT RÉINTÉGRER À LA CONSTRUCTION.



PHOTO A

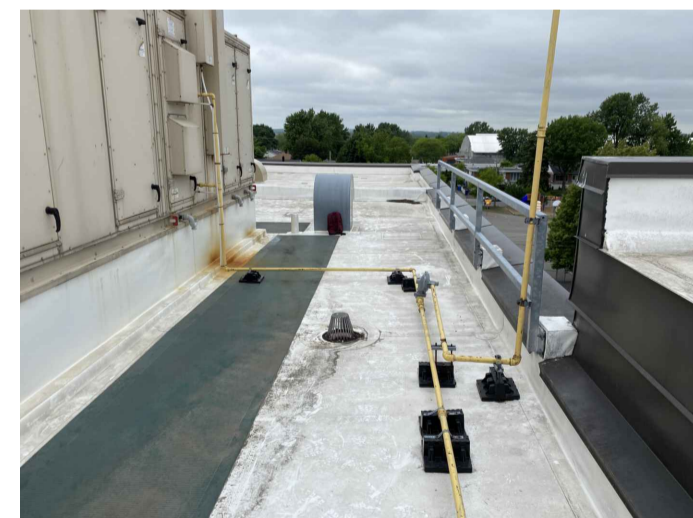


PHOTO B



PHOTO C

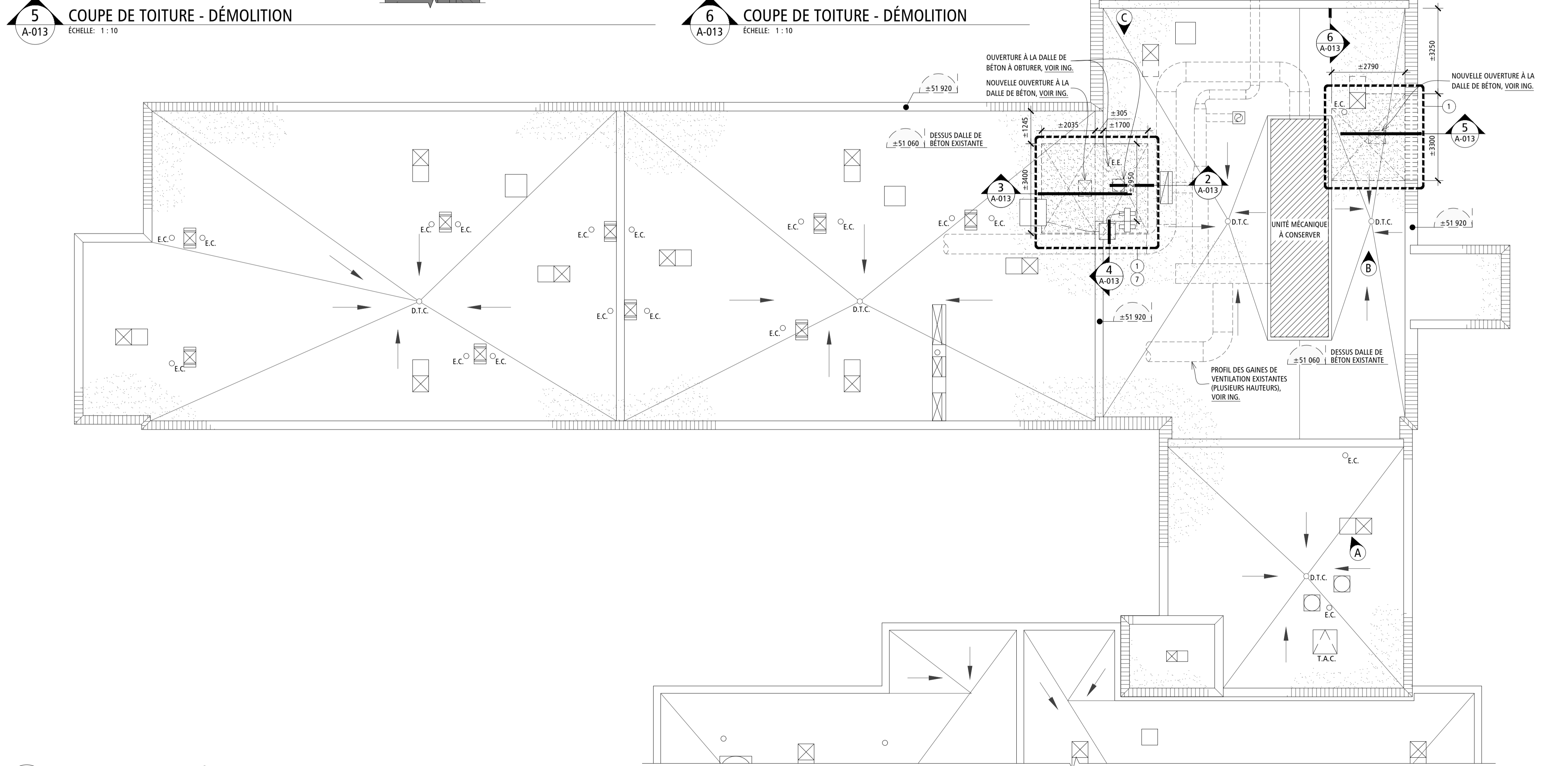
2 COUPE BASE MÉCANIQUE - DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:10

3 COUPE DE TOITURE - DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:10

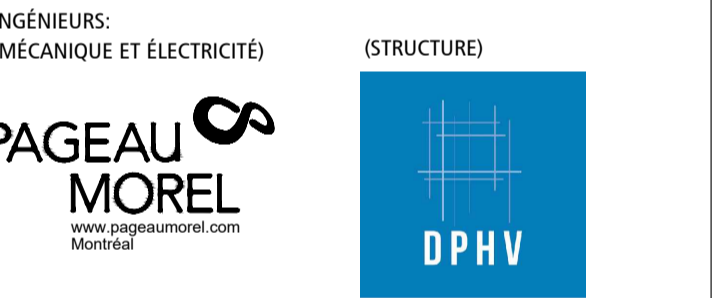
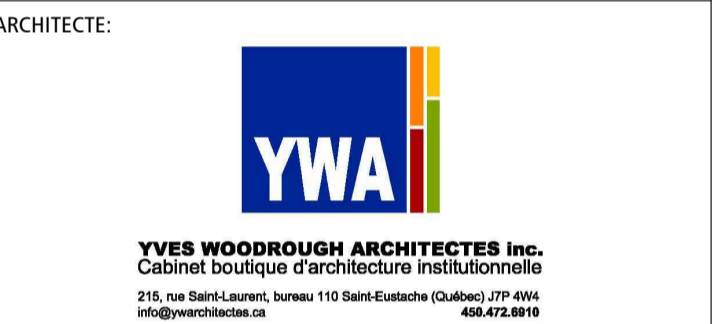
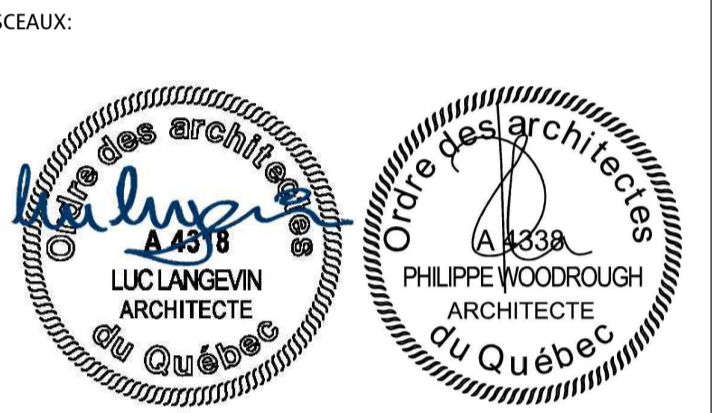
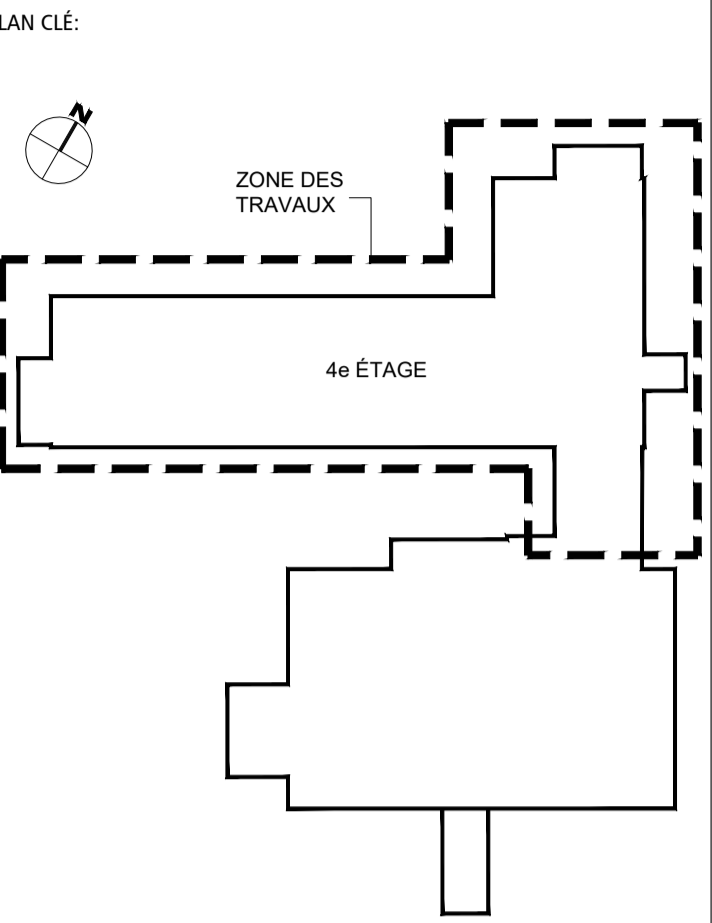
4 COUPE DE TOITURE - DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:10

5 COUPE DE TOITURE - DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:10

6 COUPE DE TOITURE - DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:10



1 PLAN DE TOITURE - DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100



NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:	
NO.	DESCRIPTION
1	2023-03-21 PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16 PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14 MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18 ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08 ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05 ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12 ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8	
9	
10	

RÉVISION:	
NO.	RÉVISION

TITRE PROJET: RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4^e ÉTAGE
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin: PLAN DE TOITURE - DÉMOLITION

ÉCHELLE: INDICUÉE	NO. 05	16
DESSINÉ PAR: M.L.	VÉRIFIÉ PAR: N.G.	APPROUVÉ PAR: L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	(YWA : 22-904)	
DATE:		
NO FICHER: A-013	16	

LÉGENDE - PLAN - CONSTRUCTION

- RÉFÉRENCE DE DÉTAIL
- RÉFÉRENCE D'ÉLEVATION
- NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- RÉFÉRENCE MOBILIER
- INTERVENTION PROPOSÉE, VOIR LISTE DES INTERVENTIONS
- ACCESSOIRES SANITAIRES, VOIR LÉGENDE À LA FEUILLE A-601
- TYPE DE CLOISON
- CLOISON CONSERVÉE
- NOUVELLE CLOISON
- CADRE ET PORTE CONSERVÉS
- NOUVEAUX CADRES, PORTES ET QUINCAILLERIE NUMÉRO DE PORTE
- SECTION DE PLANCHER À RAGRÉER TEL QUE L'EXISTANT
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 0 HEURE
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 1 HEURE
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 2 HEURES
- D.P.C. DRAIN DE PLANCHER CONSERVÉ
- P.E.C. PANNEAU ÉLECTRIQUE CONSERVÉ, VOIR ING.
- T.P.C. TÉLÉPHONE POMPIER CONSERVÉ, VOIR ING.
- CABINET INCENDIE CONSERVÉ, VOIR ING.
- EXTINCTEUR PORTATIF CONSERVÉ, VOIR ING.
- EXTINCTEUR PORTATIF À RÉINSTALLER, VOIR ING.
- TIRETTE D'APPEL DE GARDE CONSERVÉE, VOIR ING.
- TIRETTE D'APPEL DE GARDE À RÉINSTALLER, VOIR ING.
- P.C.C. PLINTHE CHAUFFANTE CONSERVÉE, VOIR ING.
- P.C. NOUVELLE PLINTHE CHAUFFANTE, VOIR ING.
- P.A.C. PORTE D'ACCÈS CONSERVÉE, VOIR ING.
- P.A. NOUVELLE PORTE D'ACCÈS, VOIR ING.
- C.P.(M) NOUVEAU COIN PROTECTEUR (x = TYPE)
- P.M.(M) NOUVELLE PROTECTION MURALE (x = TYPE)
- M.C.(M) NOUVELLE MAIN-COURANTE (x = TYPE)
- P.S.(M) NOUVEAU PAINNEAU POUR SUPPORT À TÉLÉVISEUR (x = TYPE), VOIR ÉLEVATIONS M10 ET M11/A-802

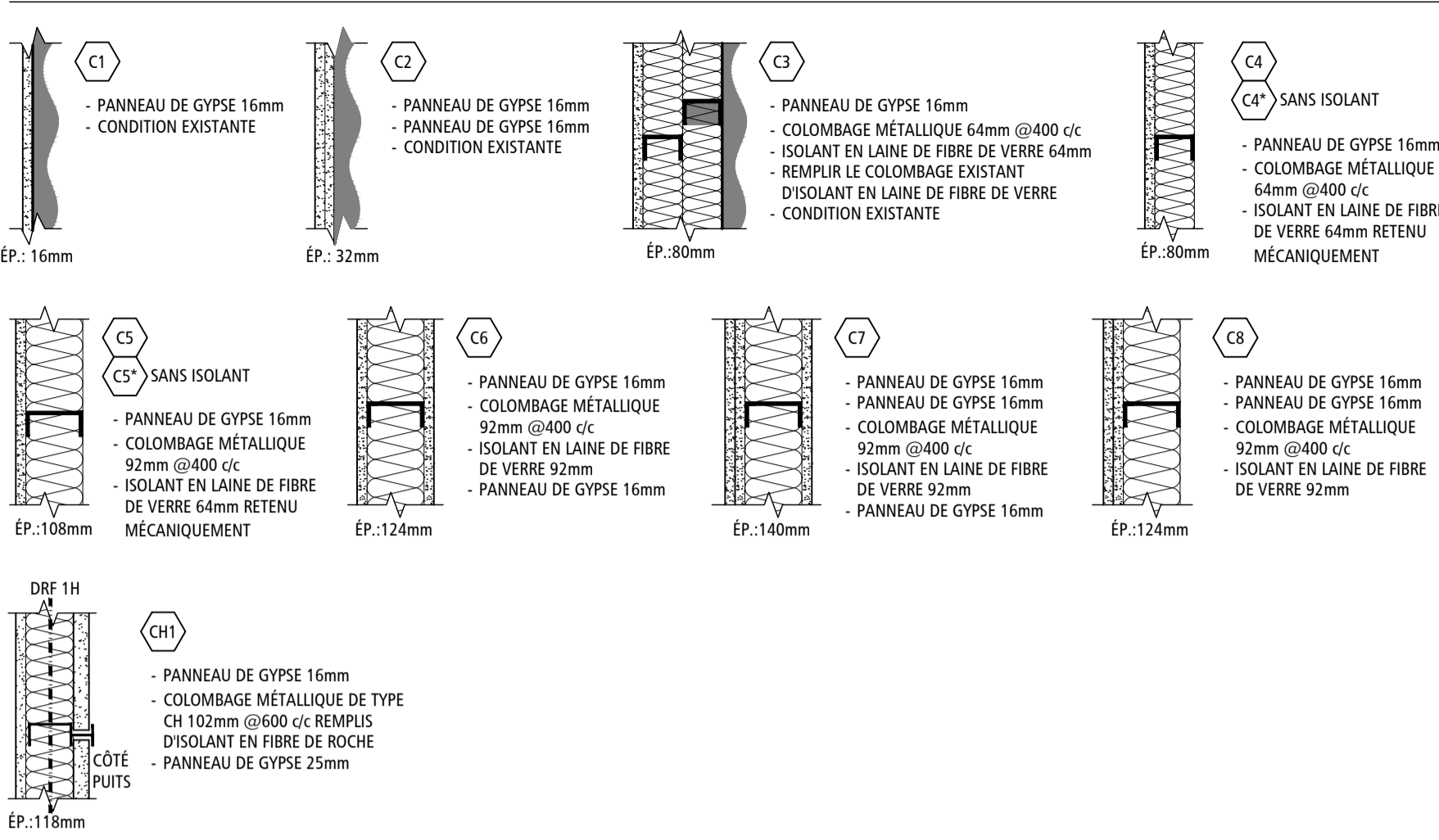
NOTES GÉNÉRALES - PLANS ET PLAFONDS - CONSTRUCTION

- L'ENTREPRENEUR DEVA S'ASSURER DE BIEN COMPRENDRE LES CONDITIONS EXISTANTES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- LES NOUVEAUX PERÇEMENTS ET RENFORCEMENTS DANS LA DALLE EXISTANTE DEVONT ÊTRE SUPERVISÉS PAR L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE. COORDONNER LES DIMENSIONS ET POSITIONNEMENTS AVEC TOUTS LES PROFESSIONNELS AVANT DE PROCÉDER.
- TOUTS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS À CONSERVER DEVONT ÊTRE PROTÉGÉS DURANT LES TRAVAUX. TOUTS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS QUI SERONT ENDOMMAGÉS LORS DES TRAVAUX DEVONT ÊTRE RÉPARÉS OU RAGRÉÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL À SES FRAIS ET CE, À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.
- LIMITER LES INTERVENTIONS À LA PARTIE DES TRAVAUX DÉCRITE ET TOUT OUVRAGE CONNEXE. AVISER LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION AVANT DE PROCÉDER À TOUTS TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES.
- RÉPARER ET RAGRÉER TOUTS LES MURS, CLOISONS, RETOMBÉS, PORTES ET CADRES EXISTANTS QUI DOIVENT ÊTRE PEINTS.
- RÉPARER ET RAGRÉER TOUTES LES COMPOSANTES DES MURS, CLOISONS ET RETOMBÉS EXISTANTS TOUCHÉS PAR LES INTERVENTIONS DE DÉMOLITION ET DE REMPLACEMENT D'APPAREILS ET D'ÉQUIPEMENTS EN ÉLECTROMÉCANIQUE AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX DE PEINTURE.
- REPLACER LES LISSES BASSES ET LES COULOMBAGES MÉTALLIQUES ROUILLÉS SELON LES ALLOCATIONS PRÉVUES AU DEVIS.
- COORDONNER L'EMPLACEMENT EXACT DES APPAREILS ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES AVEC L'INGÉNIEUR SELON L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ. AVISER LES PROFESSIONNELS DE TOUTES MODIFICATIONS REQUISES À UNE PARTIE DES TRAVAUX IDENTIFIÉS AUX DOCUMENTS.
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DE COORDONNER LES COMPOSANTES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES EN FONCTION DES HAUTEURS DE PLAFONDS DEMANDÉES. AVISER LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION DE TOUT CONFLIT POTENTIEL AVANT DE DÉBUTER LA CONSTRUCTION DES PLAFONDS.
- ASSURER LA CONTINUITÉ ET L'ÉTANCHÉITÉ DES SÉPARATIONS COUPE-FEU ET ACOUSTIQUES AU POURTOUR DES CONDUITS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. RENFORCER LES SECTIONS DE CLOISONS QUI NE POURRONT PAS SANCRER DIRECTEMENT À LA STRUCTURE SUPÉRIEURE.
- PEINDRE TOUTS LES CONDUITS ET/OU TUYAUX APPARENTS.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA FOURNIR ET INSTALLER LES TRAPPES D'ACCÈS INDICQUÉES AUX DESSINS D'ARCHITECTURE ET INSTALLER LES TRAPPES D'ACCÈS FOURNIES PAR LES AUTRES DISCIPLINES.
- PEINDRE TOUTES LES TRAPPES D'ACCÈS CONSERVÉES DE LA COULEUR DU MUR OU DU PLAFOND ADJACENT.
- LA POSITION EXACTE DES TRAPPES D'ACCÈS MURALES ET AUX PLAFONDS DOIT ÊTRE VALIDÉE AVEC LES DOCUMENTS DE L'INGÉNIEUR. LES TRAVAUX À RÉALISER ET LES ÉQUIPEMENTS EN PLACE. RAGRÉER AU BESOIN LES PLAFONDS EXISTANTS PÉRIPHÉRIQUES ET PEINDRE.
- FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES FONDS DE CLOUAGE NÉCESSAIRES À LA FIXATION / L'ANCRAGE SOLIDE DES DIFFÉRENTS ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENTS, MOBILIER FIXE, ETC. VALIDER AUPRÈS DU PROPRIÉTAIRE CEUX QUI SERONT INSTALLÉS PAR CE DERNIER.
- RETIRER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUTS LES ÉLÉMENTS, ÉQUIPEMENTS, ACCESSOIRES ET ITEMS TEMPORAIRES D'AFFICHAGE AVANT DE PROCÉDER AU RAGRÉAGE ET À LA PEINTURE DES MURS / CLOISONS EXISTANTES(S).
- LA HAUTEUR DE LA STRUCTURE EXISTANTE EN BÉTON SE SITUE À ±2440mm DU PLANCHER.

LISTE DES INTERVENTIONS

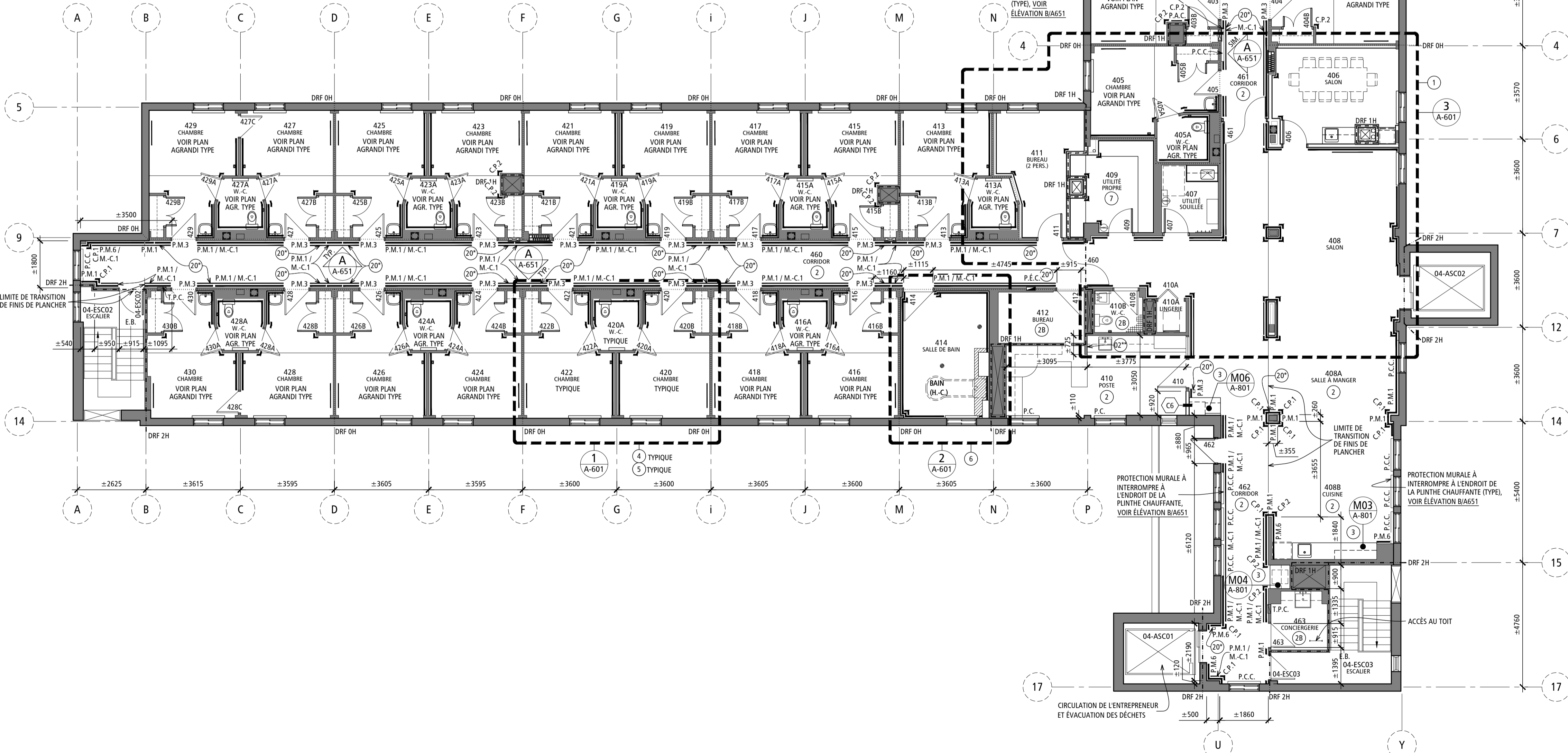
- RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE CENTRALE**
 - A - DÉMOLITION
 - B - RÉAMÉNAGEMENT (CLOISONS, PORTES ET CADRES, PLAFONDS, ETC.)
 - C - MOBILIER FIXE ET ACCESSOIRES
 - D - ÉLECTRICITÉ
 - E - MÉCANIQUE
 - F - PROTECTION INCENDIE
 - G - TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE
 - H - TRAVAUX DE RENFORCEMENTS STRUCTURAUX
 - I - TRAVAUX DANS L'EXISTANT (3e ÉTAGE)
 - J - TRAVAUX AU TOIT
- RAFRAÎCHISSEMENT / REMPLACEMENT DES FINIS ET ACCESSOIRES SUR L'ENSEMBLE DE L'ÉTAGE**
 - A - DÉMOLITION
 - B - RAGRÉAGE DE FINITION ET PEINTURE
 - C - FINIS DES PLANCHERS ET PLINTHES
 - D - MAINS-COURANTES ET PROTECTIONS MURALES (AUTRES QU'À L'AIRE CENTRALE)
- REMPACEMENT DE MOBILIER FIXE**
 - A - CUISINETTE
 - B - POSTE DE TRAVAIL (TÉLÉPHONIQUE)
 - C - ALCÔVE MACHINE À EAU
- RÉFECTION DES CHAMBRES**
 - A - NOUVELLE SIGNALISATION DES CHAMBRES (CÔTÉ CORRIDOR)
 - B - REMPLACEMENT DES PORTES DE GARDE-ROBE
 - C - REMPLACEMENT DES PLINTHES CHAUFFANTES ET RAGRÉAGE
 - D - NOUVELLES PHARMACIES, PROTECTIONS MURALES ET TABLETTES
 - E - PLUMBERIE ET LAVABOS
 - F - ACCESSOIRES SANITAIRES
 - G - AJOUT DES PROTECTIONS MURALES AUX TÊTES DE LITS
 - H - REMPLACEMENT DES LUMINAIRES DE TÊTES DE LITS
 - I - AJOUT DE SUPPORTS MURAUX POUR TÉLÉVISEURS
- RÉFECTION DES W.-C. DES CHAMBRES**
 - A - PROTECTIONS MURALES
 - B - REMPLACEMENT DES APPAREILS SANITAIRES ET RAGRÉAGE
 - C - ACCESSOIRES SANITAIRES
 - D - REMPLACEMENT DES PLINTHES CHAUFFANTES ET RAGRÉAGE
- RÉFECTION DE LA SALLE DE BAIN**
 - A - REMPLACEMENT DU MOBILIER FIXE
 - B - REMPLACEMENT DES PROTECTIONS MURALES
 - C - MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
 - D - RAGRÉAGE DU FINI DE PLANCHER ET PLINTHES
- TRAVAUX CORRECTIFS AU TOIT (INFILTRATIONS)**

COMPOSITIONS TYPIQUES - CLOISONS - CONSTRUCTION

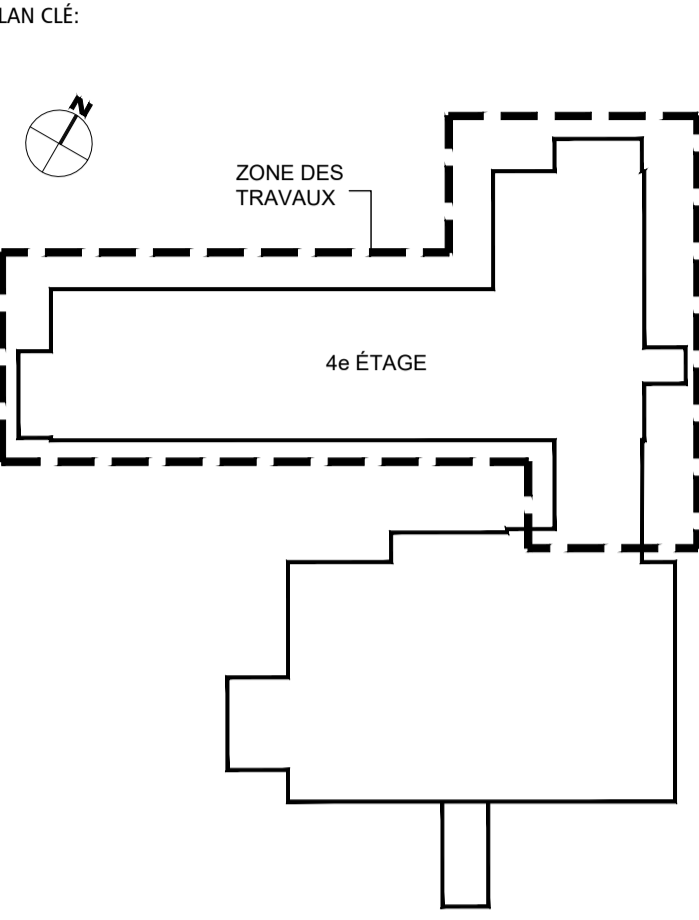


NOTES GÉNÉRALES - CLOISONS - CONSTRUCTION

- TOUTES LES CLOISONS DOIVENT SE PROLONGER JUSQU'À LA STRUCTURE SUPÉRIEURE EXISTANTE, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES. CONSULTER LES NOTES ET LES PLANS DE PLAFONDS POUR LES HAUTEURS DE STRUCTURE EXISTANTE.
- POUR TOUTE CLOISON À CONSTRUIRE DANS LE PROLONGEMENT D'UNE CLOISON EXISTANTE, LA COMPOSITION TYPE EST DONNÉE AU PLAN À TITRE DE RÉFÉRENCE. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE VALIDER LES ÉPAISSEURS DES CLOISONS EXISTANTES SUR PLACE ET DE RESPECTER TOUTS LES ALIGNEMENTS PROPOSÉS POUR LES NOUVELLES SECTIONS DE CLOISONS PAR RAPPORT À CELLES EXISTANTES. PROPOSER AU BESOIN UN ASSEMBLAGE ALTERNATIF ÉQUIVALENT AFIN D'Y PARVENIR.
- TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS SANS CONTRAINTE EXISTANTE DOIVENT ÊTRE CONSTRUITES EN COULOMBAGES MÉTALLIQUES. LES ÉPAISSEURS DES CLOISONS, DE LEURS MATÉRIAUX, DE LEURS ASSEMBLAGES ET LES TYPES DE COULOMBAGES DEVONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES CONDITIONS EXISTANTES OBSERVÉES À LA SUITE DE LA DÉMOLITION.
- AU CROISEMENT D'UNE CLOISON SANS DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU, LA CLOISON AVEC RÉSISTANCE AU FEU DOIT ÊTRE CONTINUE. VOIR LE PLAN DE L'ÉTAGE POUR LA LOCALISATION DES CLOISONS AVEC DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.
- APPLIQUER UN CORDON DE SCELLANT ACOUSTIQUE CONTINU DE CHAQUE CÔTÉ DU COULOMBAGE, À LA BASE ET À LA TÊTE DES PANNEAUX DE GYPSE, AINSI QU'À LA RENCONTRE PERPENDICULAIRE DE DEUX PANNEAUX (EN COIN).
- INSTALLER DEUX BANDES DE NÉOPRÈNE AUTOCOLLANTES CONTINUES SOUS LES LISSES ET SUR LES SABLIÈRES (JONCTION AVEC DALLES).
- REEMPLACER AUX ENDOITS REQUIS LE 2e GYPSE PAR UN CONTREPLAQUÉ 16mm POUR LE FOND DE CLOUAGE.
- LES DIMENSIONS INDIQUENT LE CENTRE DES COULOMBAGES D'ACIER POUR TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- LES DIMENSIONS INDIQUENT LA FACE FINIE DES CLOISONS ET DES MURS À LA RENCONTRE DE L'EXISTANT.



1 PLAN DU 4e ÉTAGE - CONSTRUCTION
ÉCHELLE: 1 : 100



SEEAUX:

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS: (MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)

PAGEAU MOREL
www.pageaumorel.com

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE

CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin:
PLAN DU 4e ÉTAGE - CONSTRUCTION

ÉCHELLE: INDICQUÉE

DESSINÉ PAR:	VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:
M.L.	N.G.	L.L.




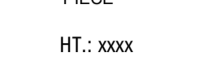
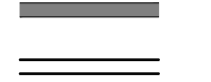
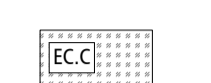
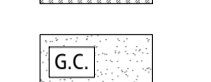
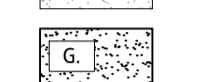
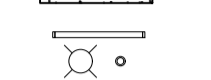
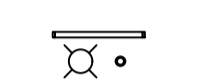
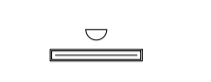
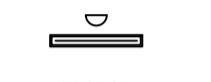
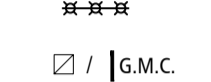
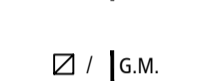




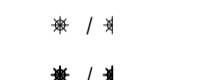
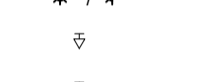
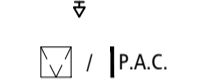
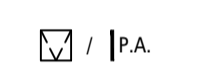
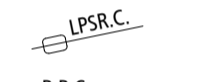
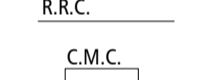
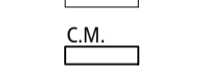
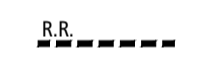
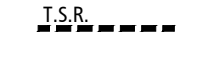






NO PROJET (INTERNE): 2022-056 (YWA : 22-904)

DATE: 06

NO FICHER: A-111

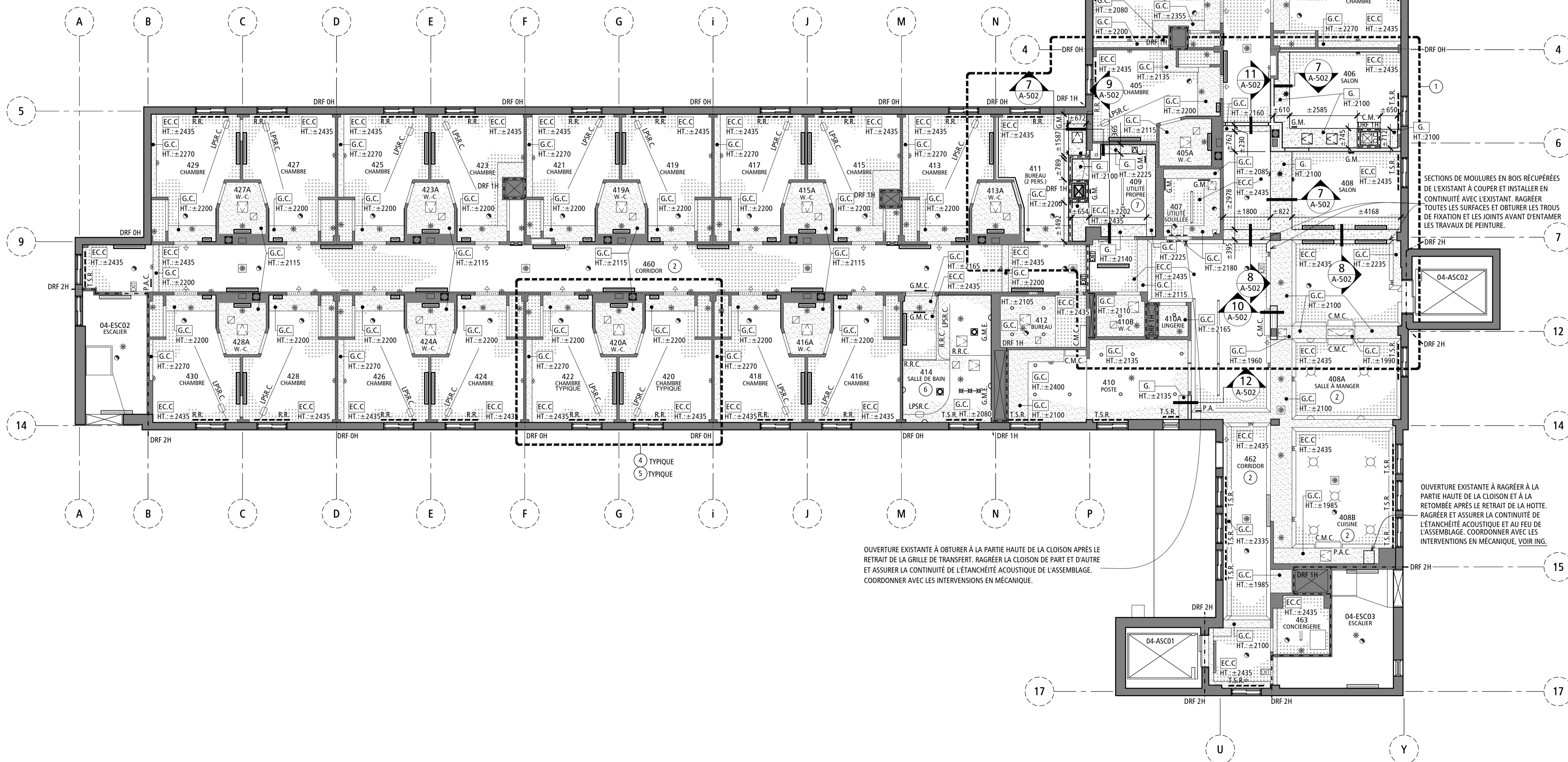
16

LÉGENDE - PLAN DE PLAFONDS - CONSTRUCTION

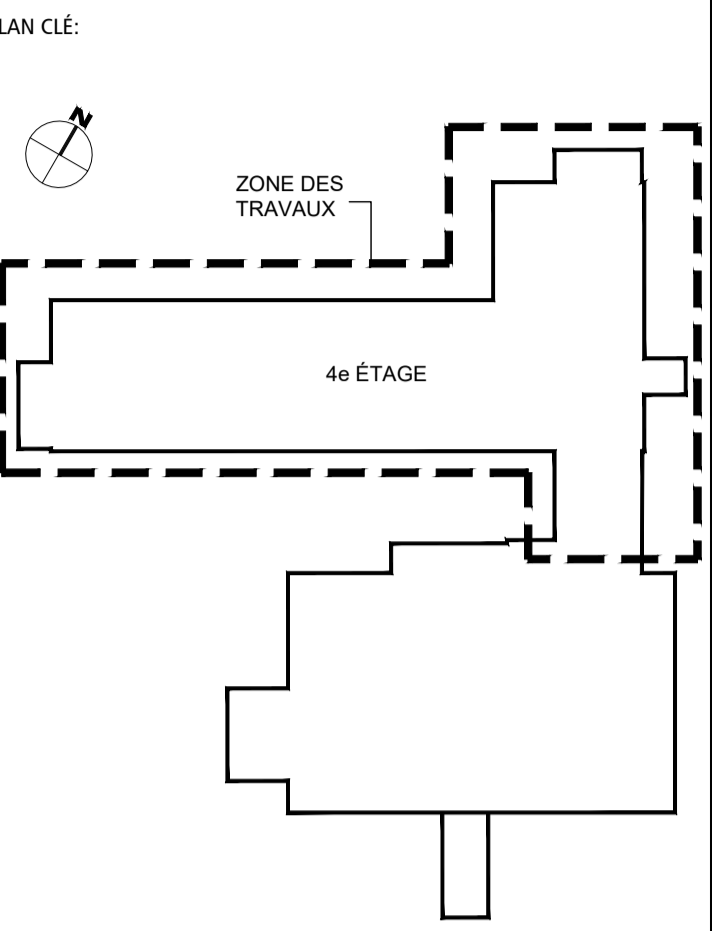
-  RÉFÉRENCE DE DÉTAIL
-  RÉFÉRENCE DE COUPE
-  NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
-  HAUTEUR LIBRE PLANCHER / PLAFOND
-  CLOISON CONSERVÉE
-  NOUVELLE CLOISON
-  PLAFOND D'ENDUIT CIMENTAIRE CONSERVÉ (CONTIENT DE L'AMIANTE) RAGRÉER LES SURFACES TOUCHÉES PAR LA PORTÉE DES TRAVAUX
-  PLAFOND / RETOMBÉE DE GYPSE CONSERVÉ
-  NOUVEAU PLAFOND / NOUVELLE RETOMBÉE DE GYPSE
-  LUMINAIRES CONSERVÉS, VOIR ING.
-  NOUVEAUX LUMINAIRES, VOIR ING.
-  LUMINAIRES MURAUX CONSERVÉS, VOIR ING.
-  NOUVEAUX LUMINAIRES MURAUX, VOIR ING.
-  LUMINAIRE SUR RAIL À RÉINSTALLER, VOIR ING.
-  GRILLE DE VENTILATION / GRILLE DE VENTILATION MURALE CONSERVÉE, VOIR ING.
-  NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION / GRILLE DE VENTILATION MURALE, VOIR ING.
-  HAUT-PARLEUR / HAUT-PARLEUR MURAL CONSERVÉ, VOIR ING.
-  LAMPES CHAUFFANTES À RÉINSTALLER, VOIR ING.
-  DÉTECTEUR CONSERVÉ, VOIR ING.
-  PANNEAU INDICATEUR DE SORTIE CONSERVÉ, VOIR ING.
-  PANNEAU INDICATEUR DE SORTIE À RÉINSTALLER, VOIR ING.
-  GICLÉUR / GICLÉUR MURAL CONSERVÉ, VOIR ING.
-  NOUVEAU GICLÉUR / GICLÉUR MURAL, VOIR ING.
-  LUMINAIRE D'APPEL DE GARDE CONSERVÉ, VOIR ING.
-  NOUVEAU LUMINAIRE D'APPEL DE GARDE, VOIR ING.
-  PORTE D'ACCÈS / PORTE D'ACCÈS MURALE CONSERVÉE, VOIR ING.
-  NOUVELLE PORTE D'ACCÈS / PORTE D'ACCÈS MURALE, VOIR ING.
-  LÈVE-PERSONNE SUR RAIL CONSERVÉ
-  RAIL À RIDEAU ET RIDEAU CONSERVÉS
-  CLIMATISEUR MURAL CONSERVÉ, VOIR ING.
-  NOUVEAU CLIMATISEUR MURAL, VOIR ING.
-  RIDEAUX ET SUPPORT À RIDEAUX À RÉINSTALLER
-  TOILE SOLAIRE ET VALENCE À RÉINSTALLER

LISTE DES INTERVENTIONS

- 1 RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE CENTRALE
 - A - DÉMOLITION
 - B - RÉAMÉNAGEMENT (CLOISONS, PORTES ET CADRES, PLAFONDS, ETC.)
 - C - MOBILIER FIXE ET ACCESSOIRES
 - D - ÉLECTRICITÉ
 - E - MÉCANIQUE
 - F - PROTECTION INCENDIE
 - G - TRAVAUX EN CONDITIONS D'AMIANTE
 - H - TRAVAUX DE RENFORCEMENTS STRUCTURAUX
 - I - TRAVAUX DANS L'EXISTANT (3e ÉTAGE)
 - J - TRAVAUX AU TOIT
- 2 RAFRAÎCHISSEMENT / REMPLACEMENT DES FINIS ET ACCESSOIRES SUR L'ENSEMBLE DE L'ÉTAGE
 - A - DÉMOLITION
 - B - RAGRÉAGE DE FINITION ET PEINTURE
 - C - FINIS DES PLANCHERS ET PLINTHES
 - D - MAINS-COURANTES ET PROTECTIONS MURALES (AUTRES QU'À L'AIRE CENTRALE)
- 3 REMPLACEMENT DE MOBILIER FIXE
 - A - CUISINETTE
 - B - POSTE DE TRAVAIL (TÉLÉPHONIQUE)
 - C - ALCOÛVE MACHINE À EAU
- 4 RÉFECTION DES CHAMBRES
 - A - NOUVELLE SIGNALISATION DES CHAMBRES (CÔTÉ CORRIDOR)
 - B - REMPLACEMENT DES PORTES DE GARDE-ROBE
 - C - REMPLACEMENT DES PLINTHES, CHAUFFANTES ET RAGRÉAGE
 - D - NOUVELLES PHARMACIES, PROTECTIONS MURALES ET TABLETTES
 - E - PLUMBERIE ET LAVABOS
 - F - ACCESSOIRES SANITAIRES
 - G - AJOUT DES PROTECTIONS MURALES AUX TÊTES DE LITS
 - H - REMPLACEMENT DES LUMINAIRES DE TÊTES DE LITS
 - I - AJOUT DE SUPPORTS MURAUX POUR TÉLÉVISEURS
- 5 RÉFECTION DES W.-C. DES CHAMBRES
 - A - PROTECTIONS MURALES
 - B - REMPLACEMENT DES APPARELS SANITAIRES ET RAGRÉAGE
 - C - ACCESSOIRES SANITAIRES
 - D - REMPLACEMENT DES PLINTHES CHAUFFANTES ET RAGRÉAGE
- 6 RÉFECTION DE LA SALLE DE BAIN
 - A - REMPLACEMENT DU MOBILIER FIXE
 - B - REMPLACEMENT DES PROTECTIONS MURALES
 - C - MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
 - D - RAGRÉAGE DU FINI DE PLANCHER ET PLINTHES
- 7 TRAVAUX CORRECTIFS AU TOIT (INFILTRATIONS)



1 PLAN DE PLAFONDS DU 4e ÉTAGE - CONSTRUCTION
ÉCHELLE: 1:100



SCAUX:

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS: (MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	AVIS À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

NO.	RÉVISION
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin:
PLAN DE PLAFONDS DU 4e ÉTAGE - CONSTRUCTION

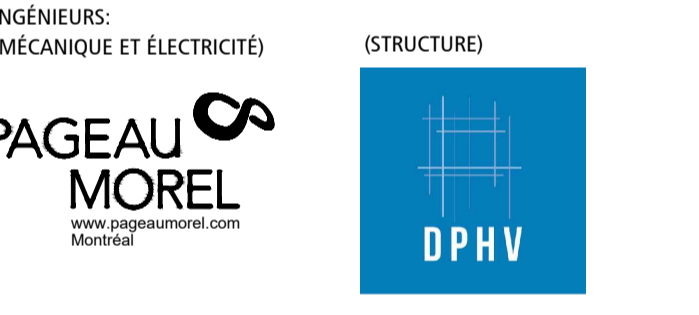
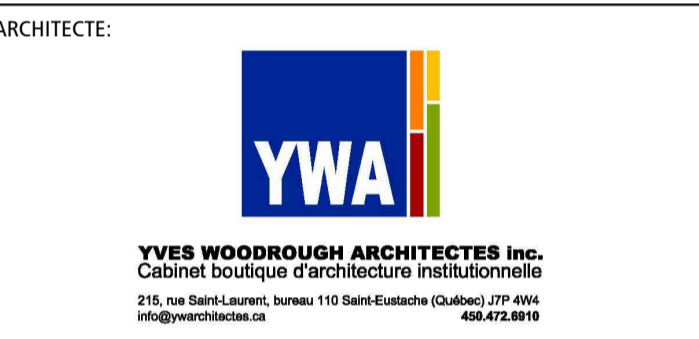
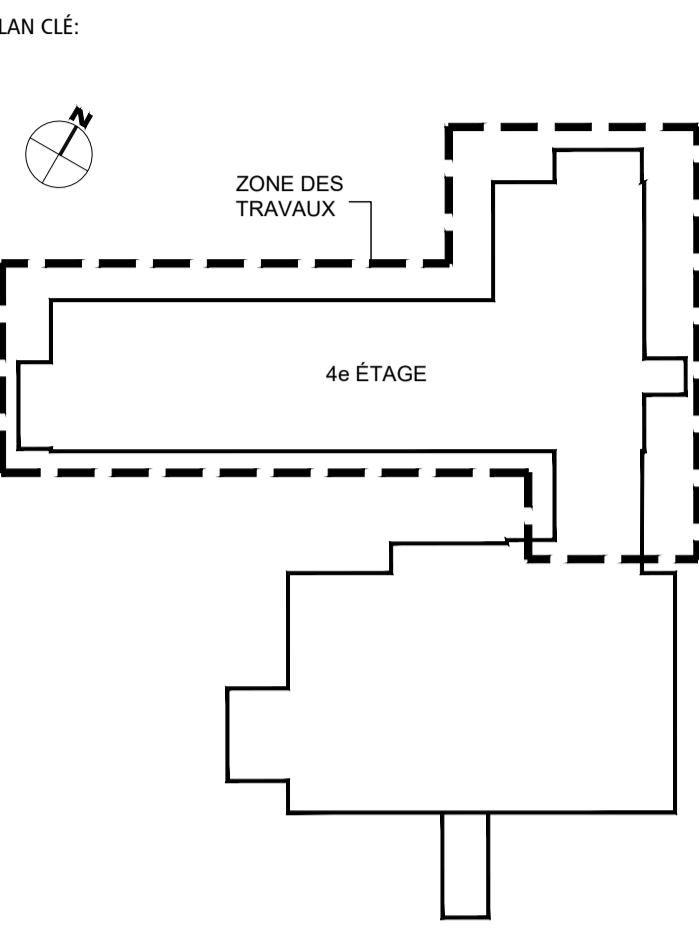
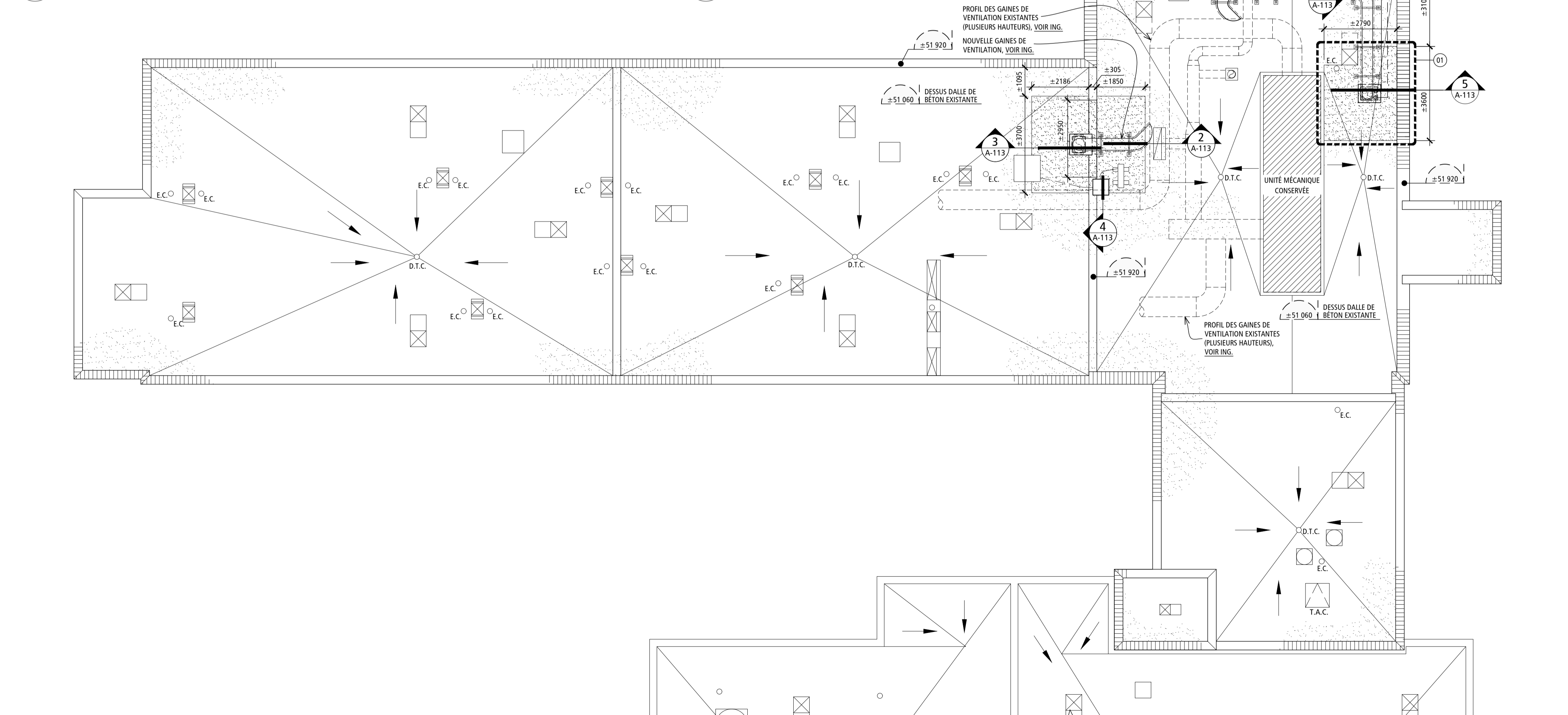
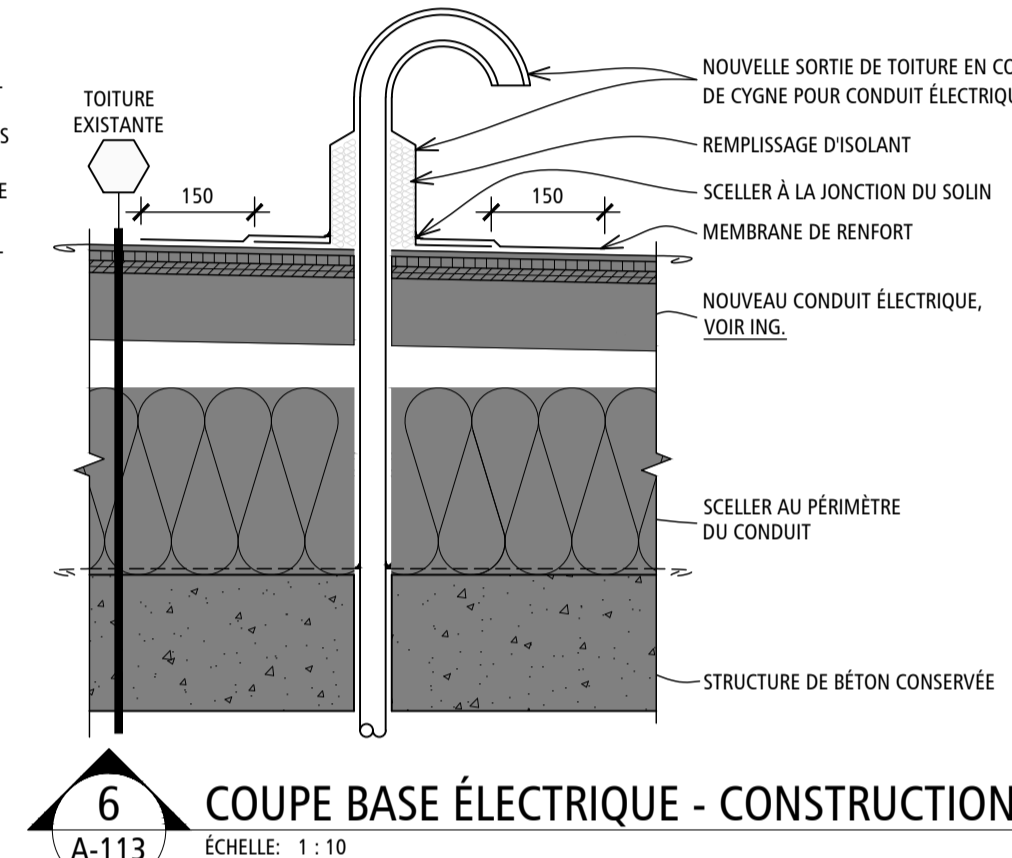
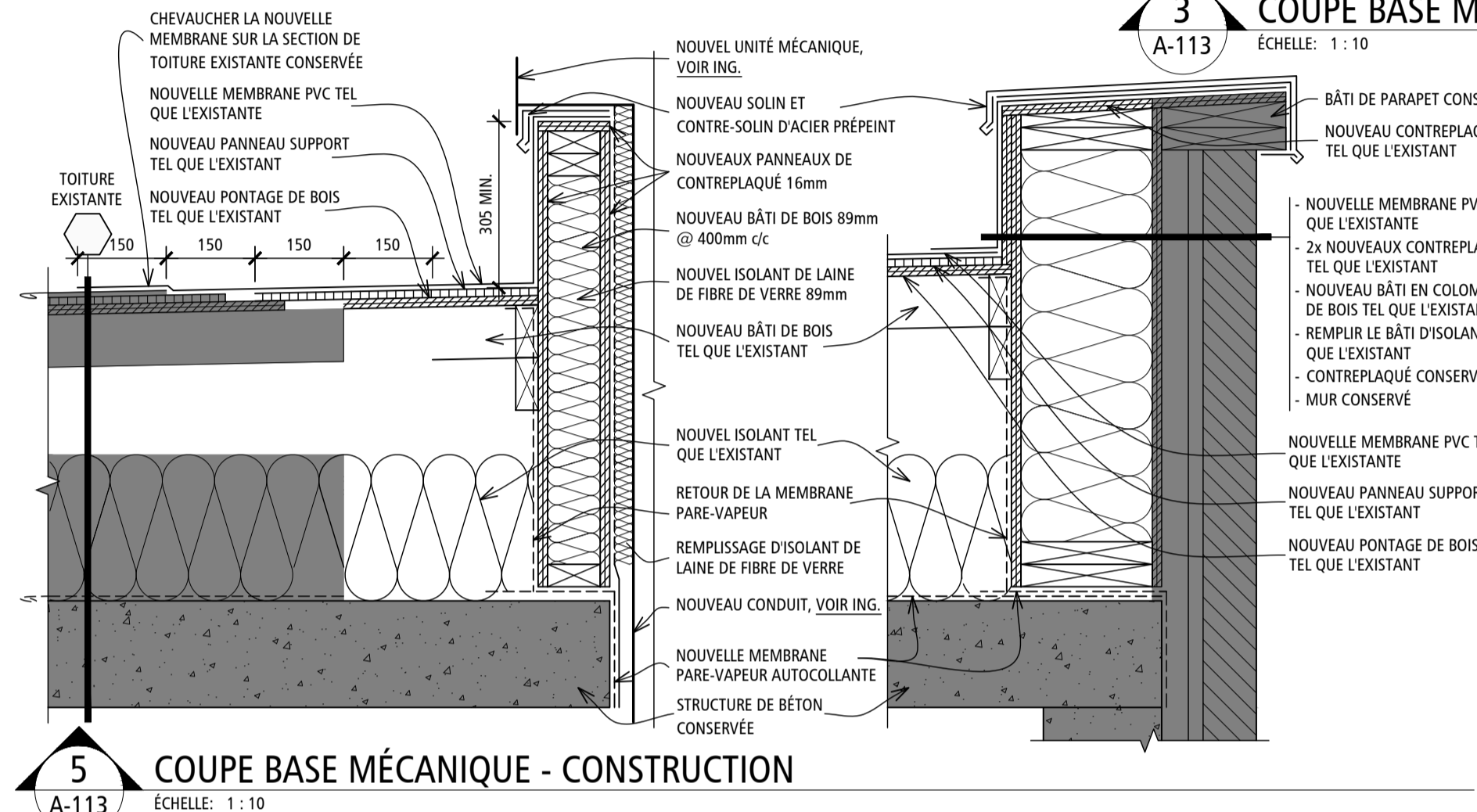
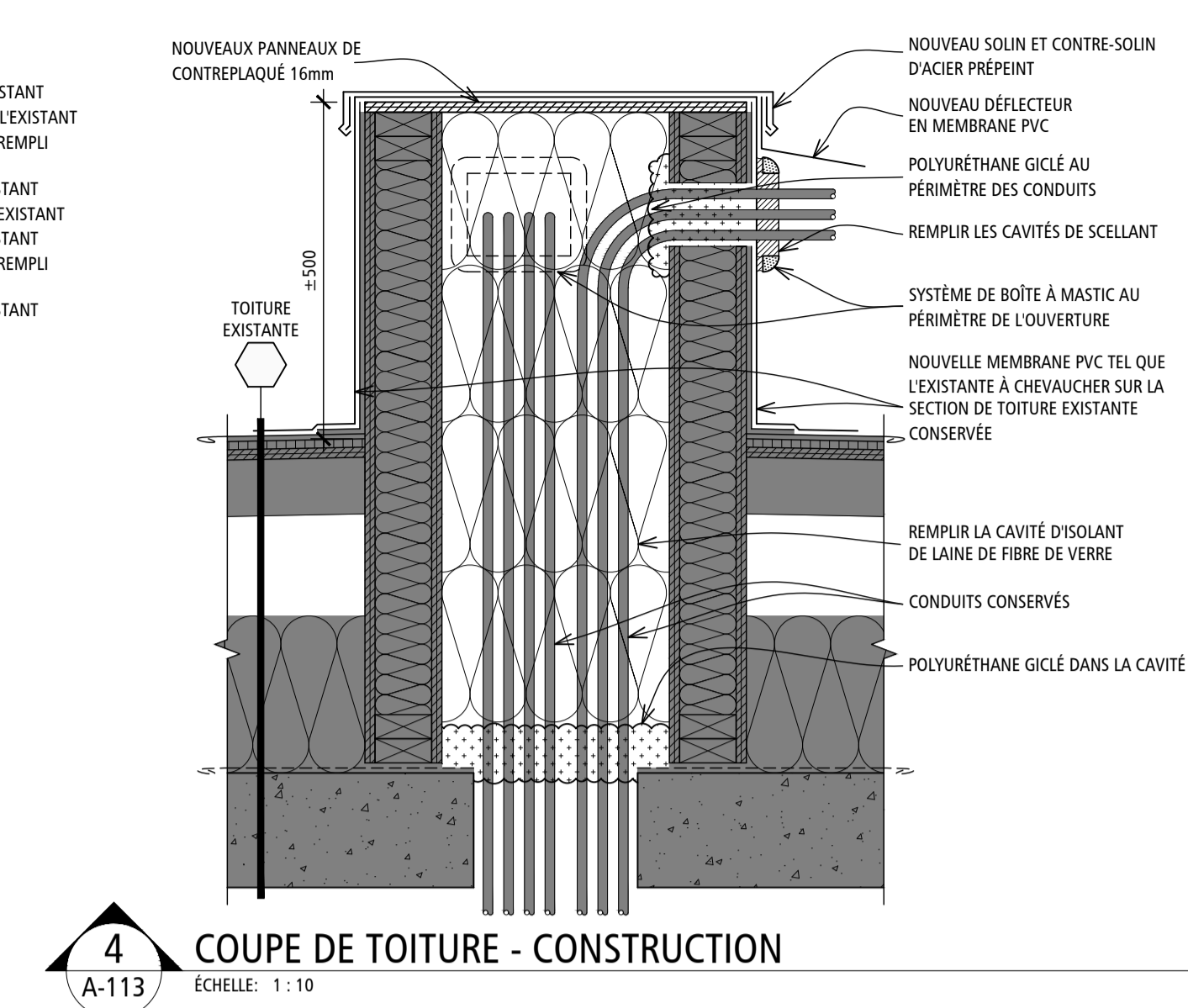
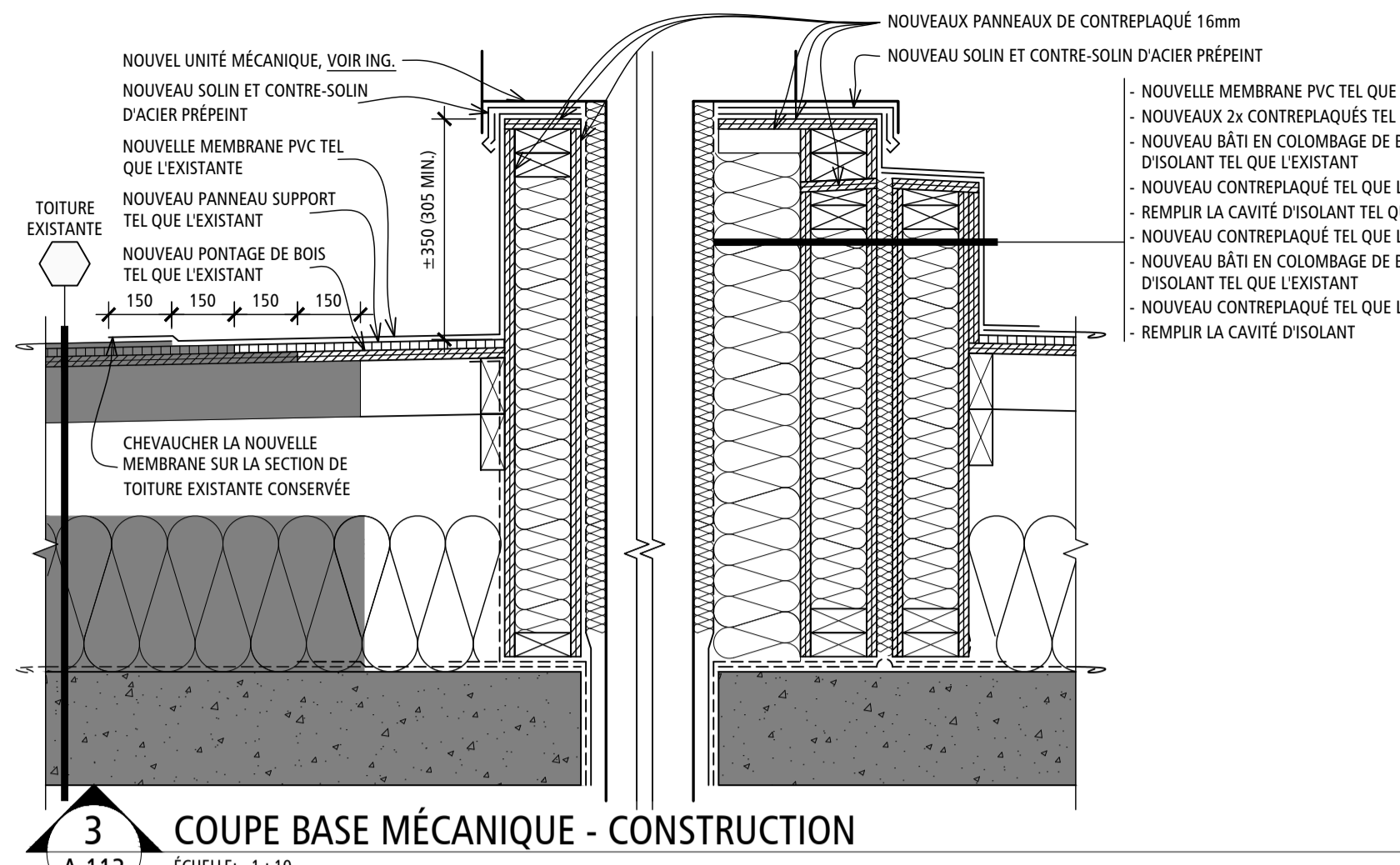
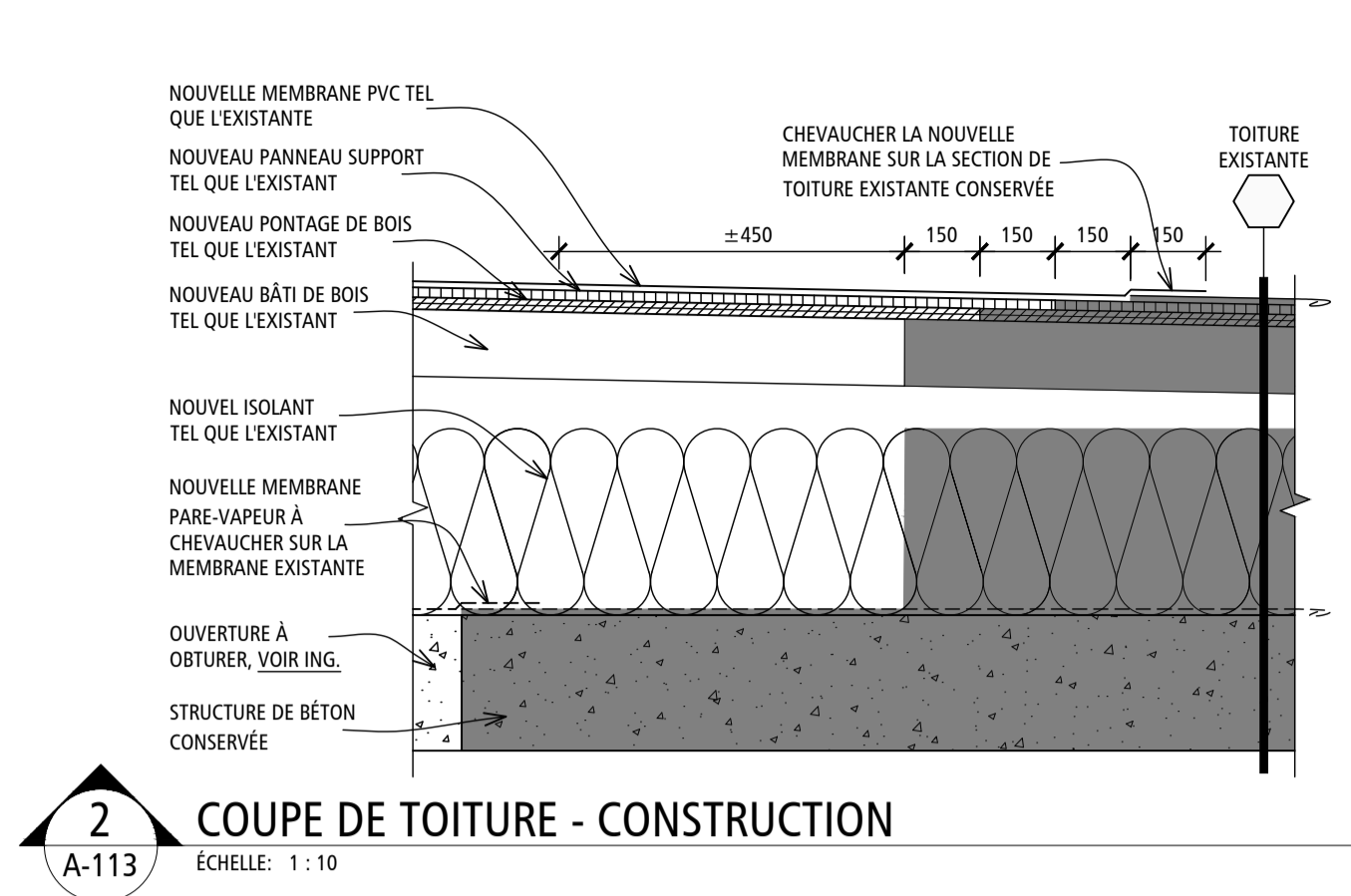
ÉCHELLE: INDICQUÉE	VÉRIFIÉ PAR: APPROUVÉ PAR:
DESSINÉ PAR: M.L.	N.G. L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	(YWA : 22-904)
DATE:	NO. 07
NO FICHER: A-112	16

LÉGENDE - PLAN DE TOITURE - CONSTRUCTION

- ±10 000 NIVEAU EXISTANT
- (X) INTERVENTION, VOIR LISTE DES INTERVENTIONS FEUILLE A-011
- [Hatched] TOITURE CONSERVÉE
- [Dotted] NOUVELLE SECTION DE TOITURE
- [Horizontal Lines] SOLIN MÉTALLIQUE CONSERVÉ
- (O) D.T.C.
- (E.C.) ÉVÉNEMENT DE TOIT CONSERVÉ
- [Square with X] VENTILATEUR CONSERVÉ
- [Square with Diagonal] COL DE CYGNE CONSERVÉ
- [Arrow] PENTE EXISTANTE
- [Arrow] T.A.C. TRAPPE D'ACCÈS CONSERVÉE
- [Square with X] NOUVELLE SORTIE AU TOIT, VOIR ING.
- [Square with X] NOUVELLE BASE, VOIR COUPE 3/A-113 ET 5/A-113

NOTES GÉNÉRALES - PLAN DE TOITURE - CONSTRUCTION

- LE NIVEAU MOYEN DU SOL AU PÉRIMÈTRE DU BÂTIMENT EST ÉTABLI À ±40 500.
- TOUS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS À CONSERVER DEVRONT ÊTRE PROTÉGÉS DURANT LES TRAVAUX. TOUS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS QUI SERONT ENDOMMAGÉS LORS DES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE RÉPARÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL À SES FRAIS, ET CE À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.
- LES ISSUES EXISTANTES DOIVENT DEMEURER OPÉRATIONNELLES EN TOUT TEMPS LORS DES TRAVAUX.
- PROTÉGER ADÉQUATEMENT LES SURFACES DE TOITURE EXISTANTES (MEMBRANE ET PONTAGE DE BOIS EXISTANTS) LORS DES TRAVAUX EFFECTUÉS PRÈS DES TOITURES.
- INSTALLER DE L'ISOLANT DE CONTRE-PENTE DERRIÈRE CHACUNE DES BOITES ET DES UNITÉS DE MÉCANIQUES PRÉSENTES SUR LES BASSINS.
- PRENDRE LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES AFIN DE CONSERVER EN BON ÉTAT LES CONDUITES DE GAZ EXISTANTES PRÉSENTES SUR LES TOITURES. INTERROMPRE L'ALIMENTATION EN GAZ AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX AUTOUR DES CONDUITES DE GAZ.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE TOUTE INTERRUPTION DE SERVICES DURANT LES TRAVAUX.
- DÉGRANULER LA SURFACE EXISTANTE SUR 300mm DE LARGEUR AU PÉRIMÈTRE DES BASSINS, À LA BASE DES PARAPETS, AUTOUR DES DRAINS ET DES ÉVÉNEMENTS ET À LA JONCTION DE TOUS LES ÉLÉMENTS QUI SORTENT DE LA TOITURE.



NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

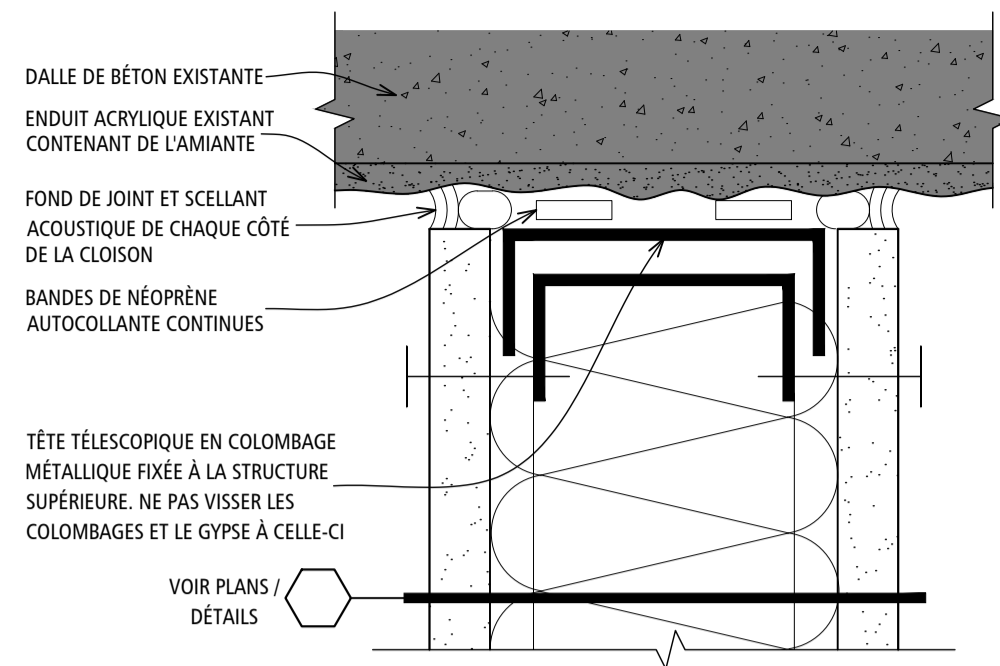
RÉVISION:

NO.	RÉVISION

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

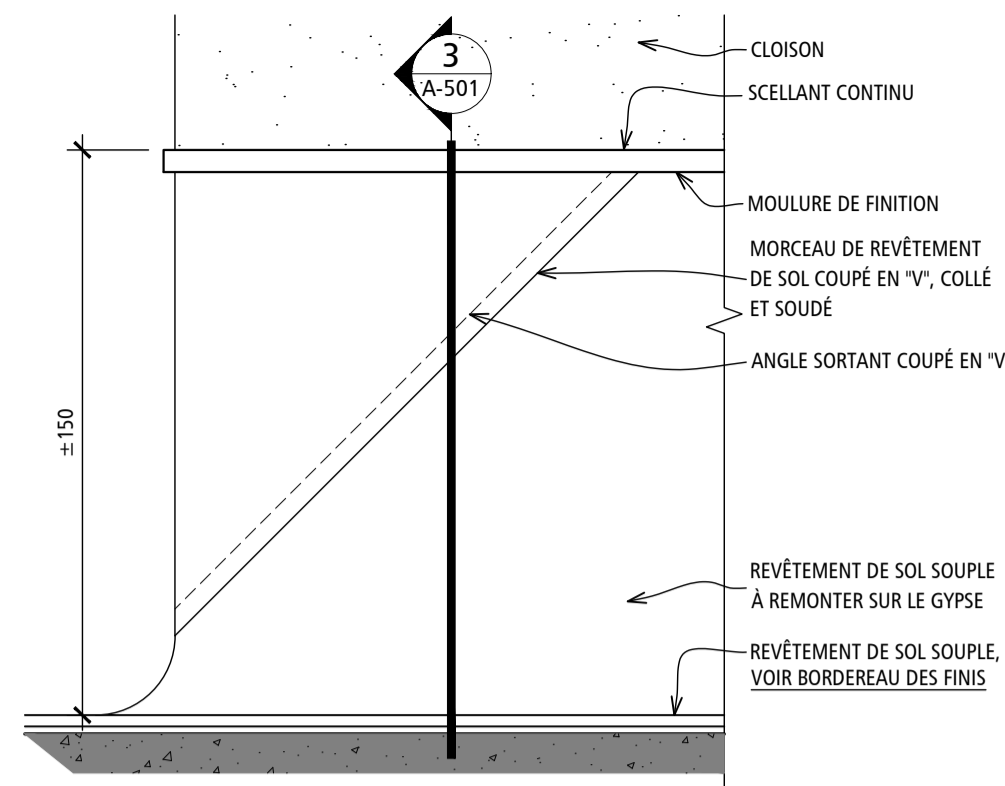
PLAN DE TOITURE - CONSTRUCTION

ÉCHELLE: INDIVIDUÉE		
DESSINÉ PAR: M.L.	VÉRIFIÉ PAR: N.G.	APPROUVÉ PAR: L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	NO. (YWA : 22-904)	
DATE:	NO. 08	
NO FICHER: A-113		16



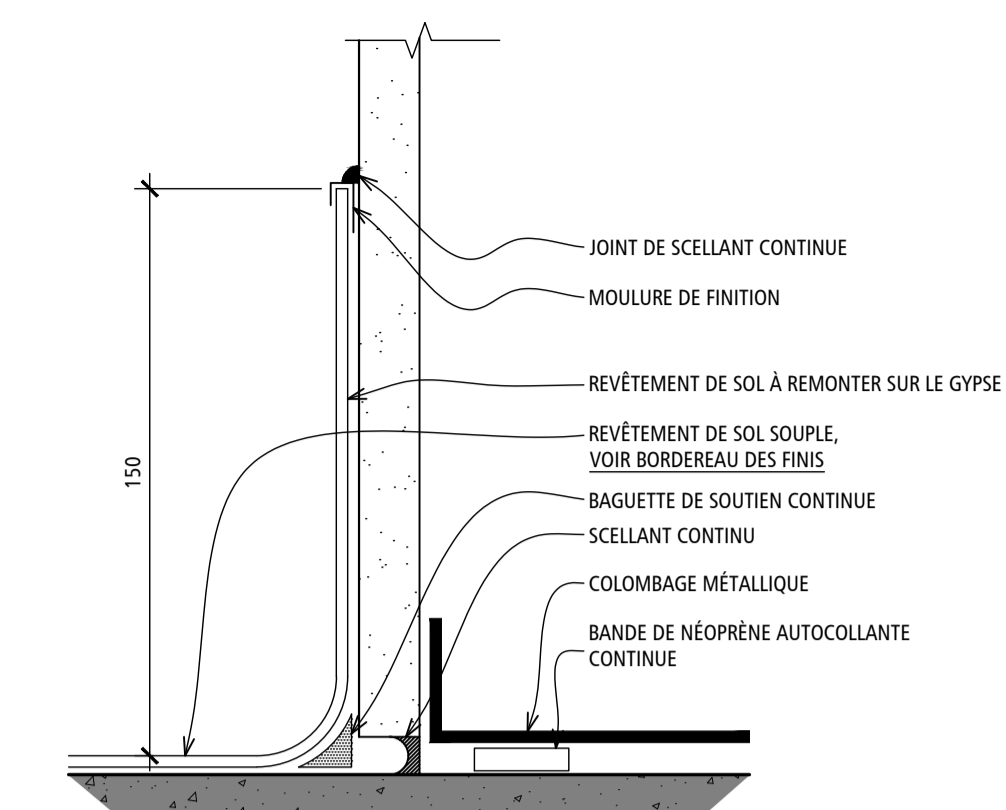
DÉTAIL APPLICABLE À TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS
 AU BESOIN, AJOUTER DES CALES EN TÔLES D'ACIER POUR NIVELER LA TÊTE TÉLESCOPIQUE SUR L'ENDUIT EXISTANT

1 COUPE TYPIQUE - TÊTE CLOISON
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



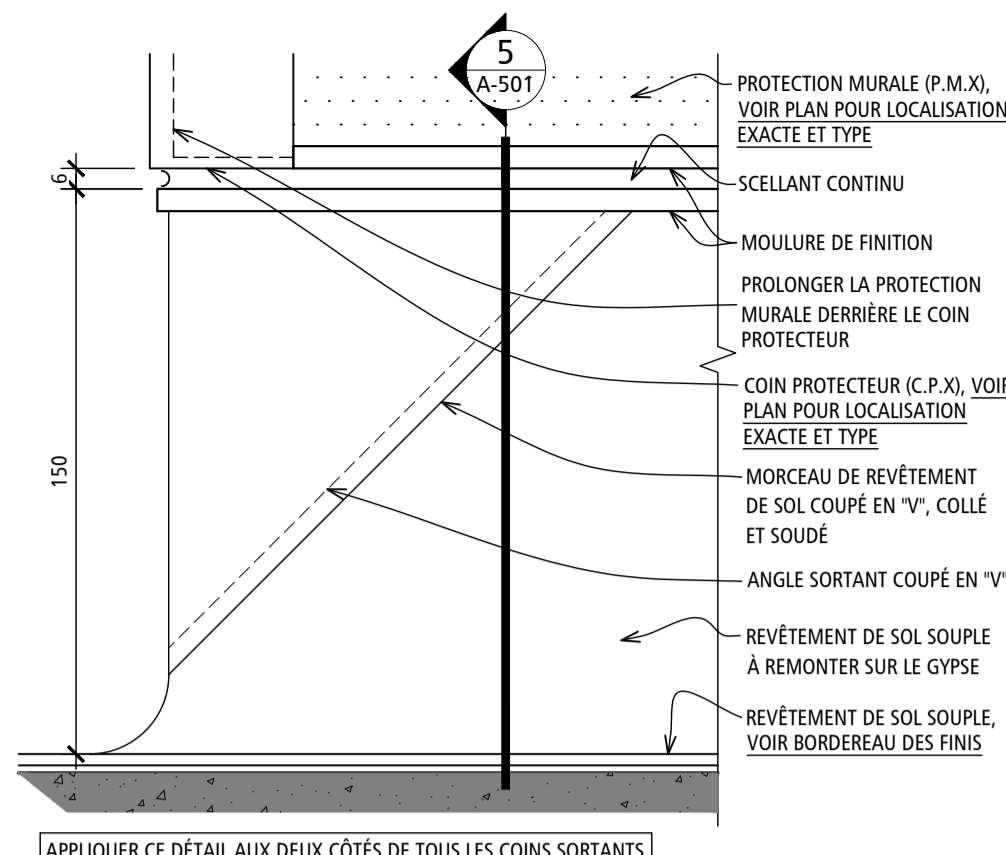
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

2 ÉLÉVATION TYPIQUE - PLINTHE REMONTÉE
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



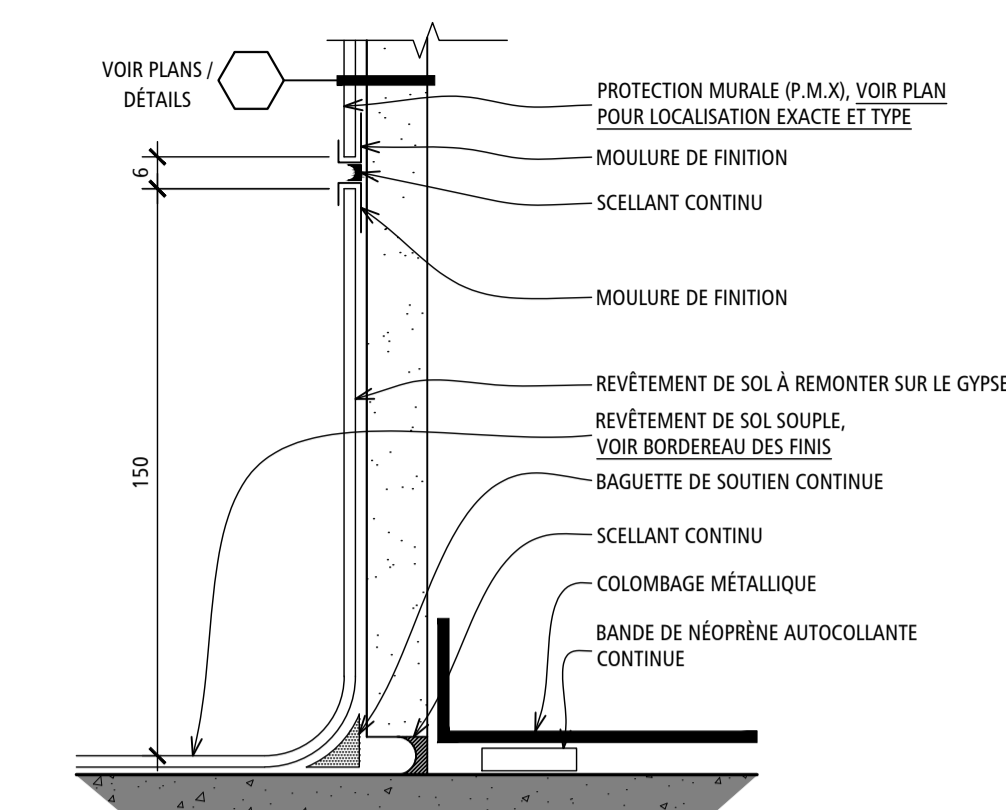
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

3 COUPE TYPIQUE - PLINTHE REMONTÉE
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



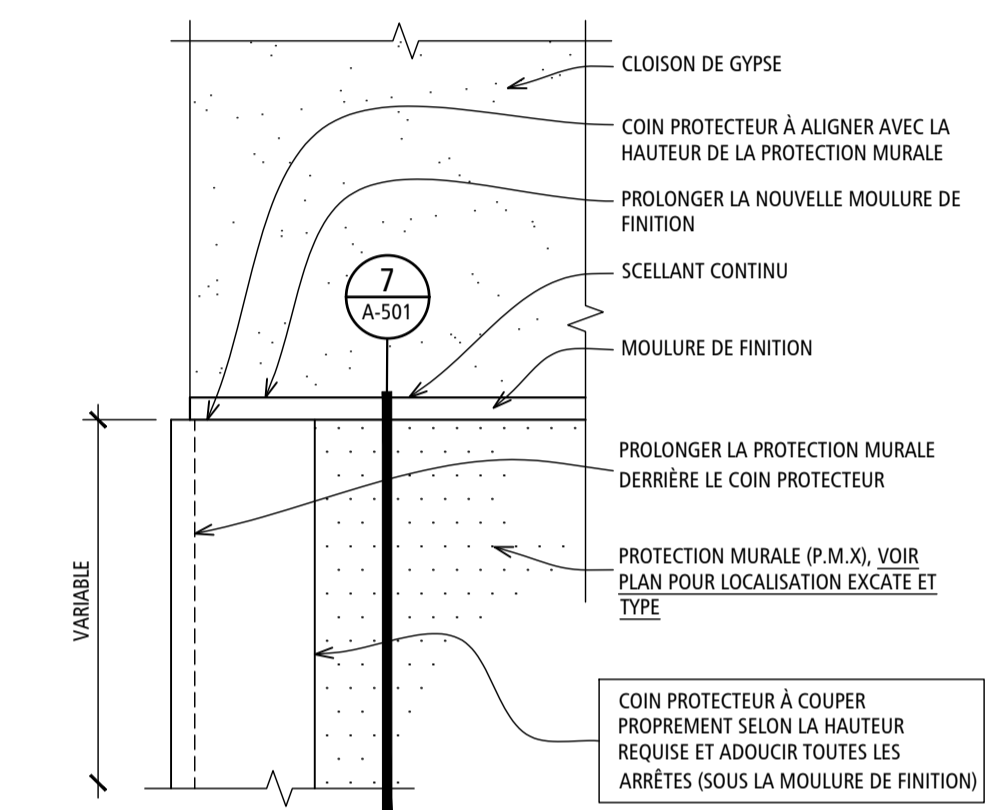
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

4 ÉLÉVATION TYPIQUE - PLINTHE REMONTÉE / COIN PROTECTEUR
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



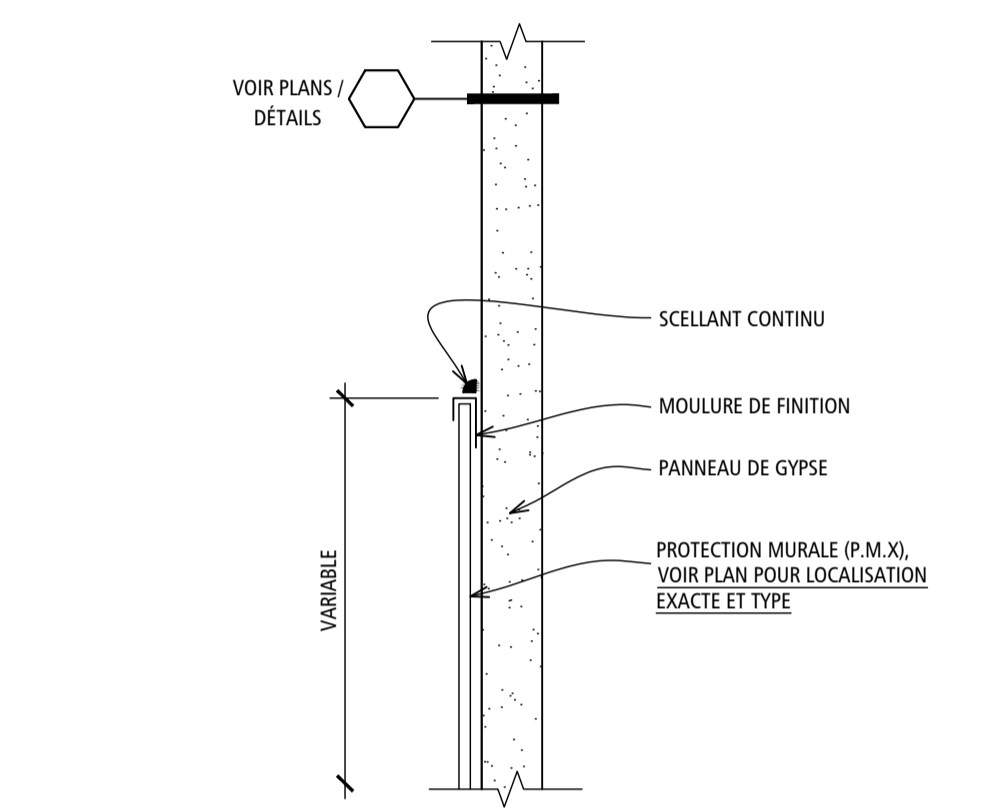
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

5 COUPE TYPIQUE - PLINTHE REMONTÉE / PROTECTION MURALE
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



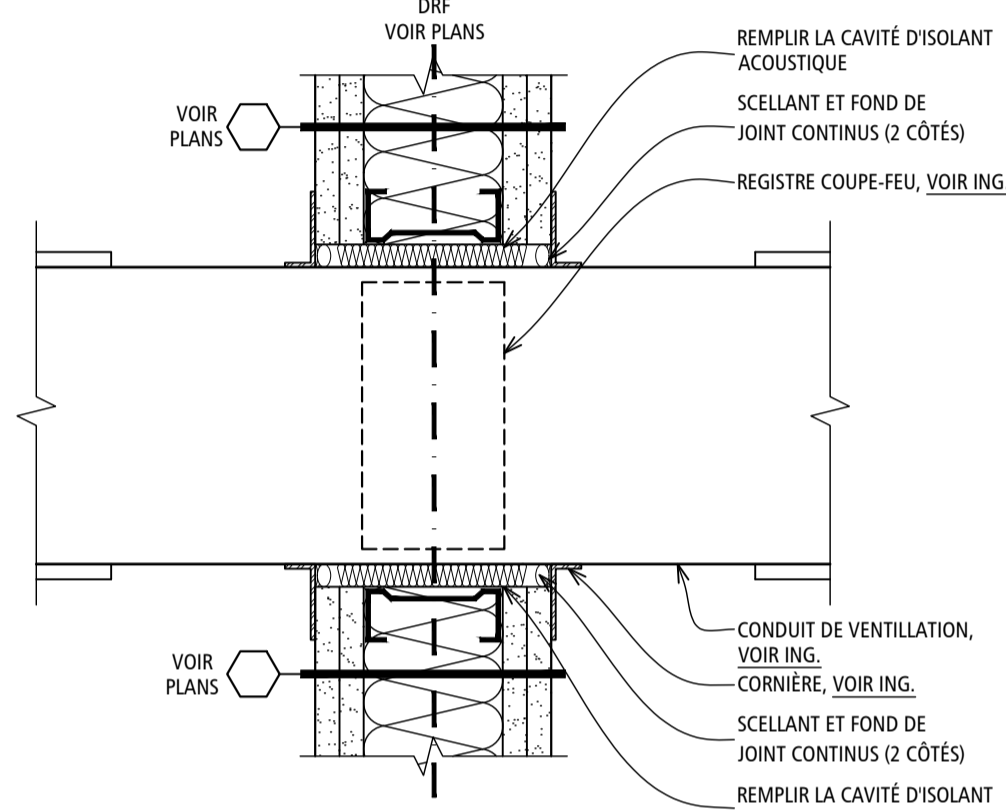
COIN PROTECTEUR À COUPER PROPREMENT SELON LA HAUTEUR REQUISE ET ADOUCCIR TOUTES LES ARRÊTES (SOUS LA MOULURE DE FINITION)

6 ÉLÉVATION TYPIQUE - COIN PROTECTEUR / PROTECTION MURALE
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



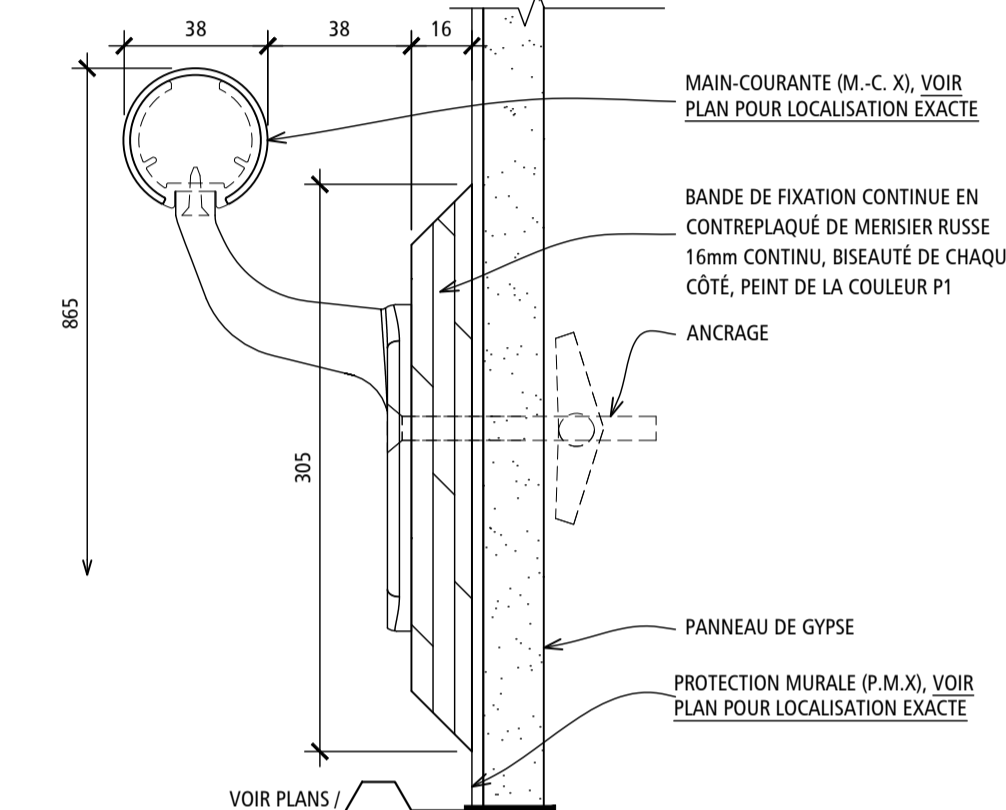
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

7 COUPE TYPIQUE - PROTECTION MURALE
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



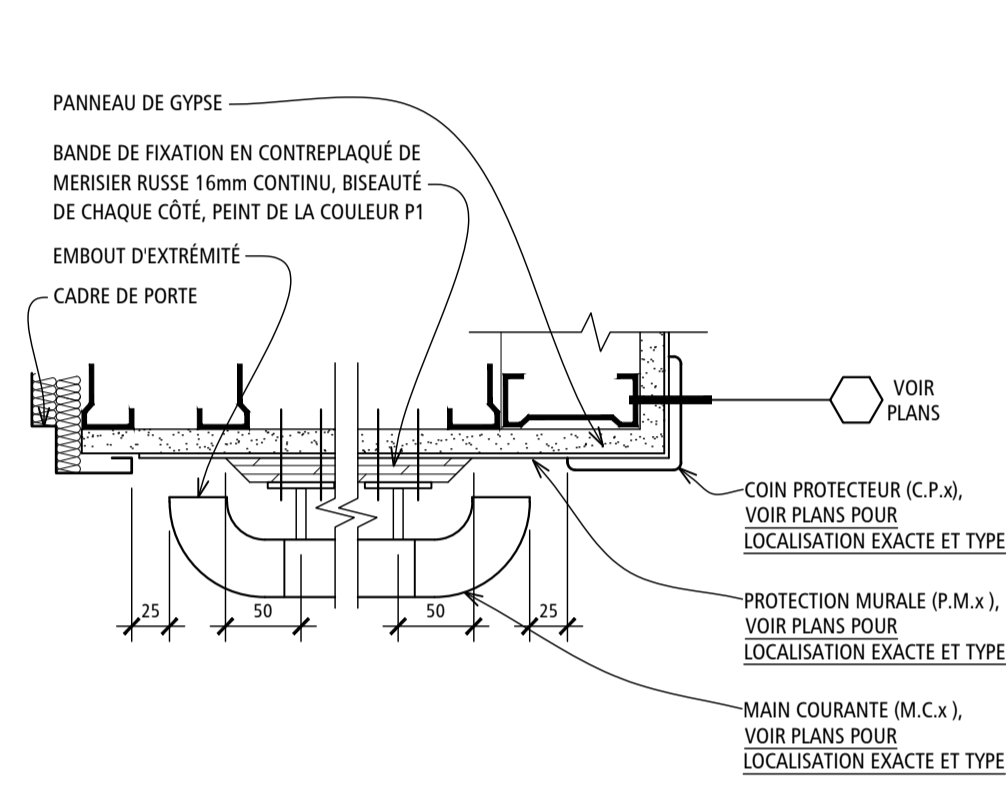
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

8 COUPE TYPIQUE - CLOISON AVEC DRF / JONCTION CONDUIT
 A-501 ÉCHELLE: 1:5



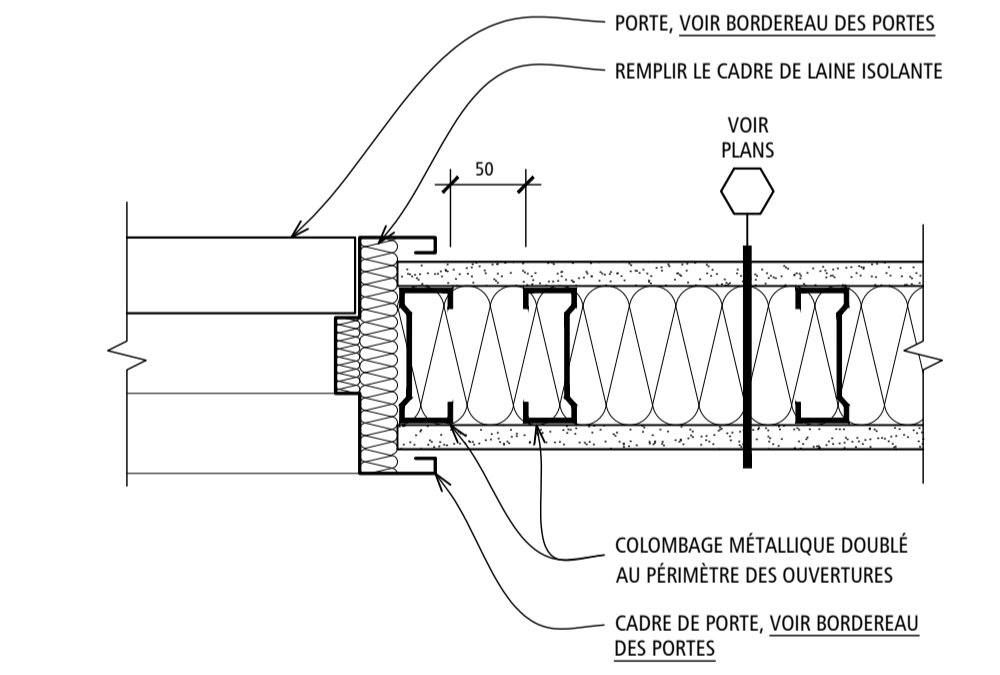
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

9 COUPE TYPIQUE - MAIN-COURANTE
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



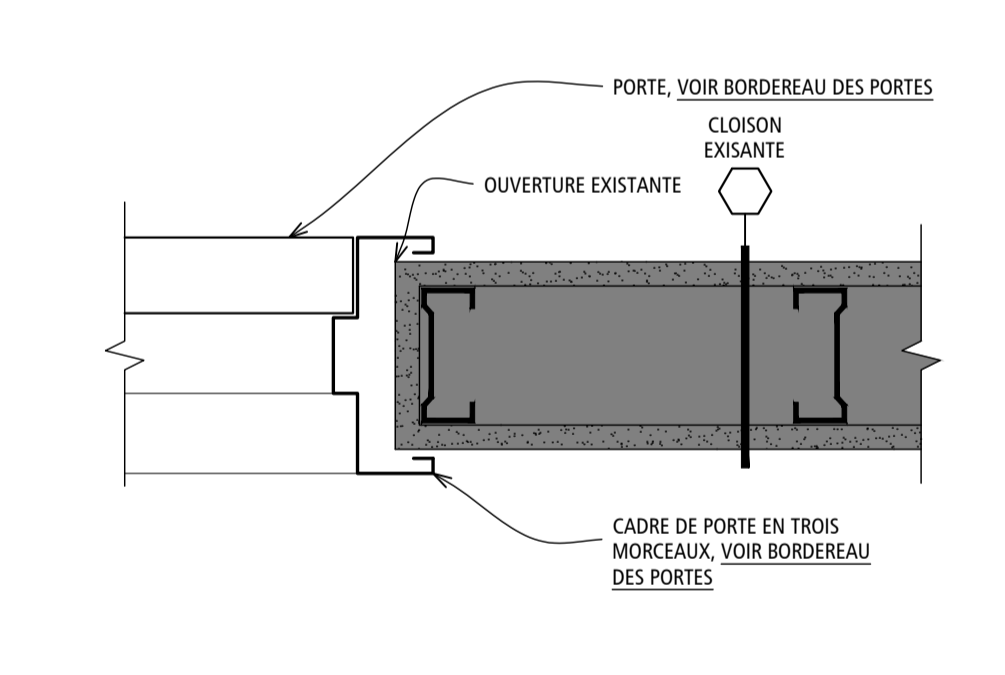
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

10 DÉTAIL TYPIQUE - MAIN-COURANTE
 A-501 ÉCHELLE: 1:5



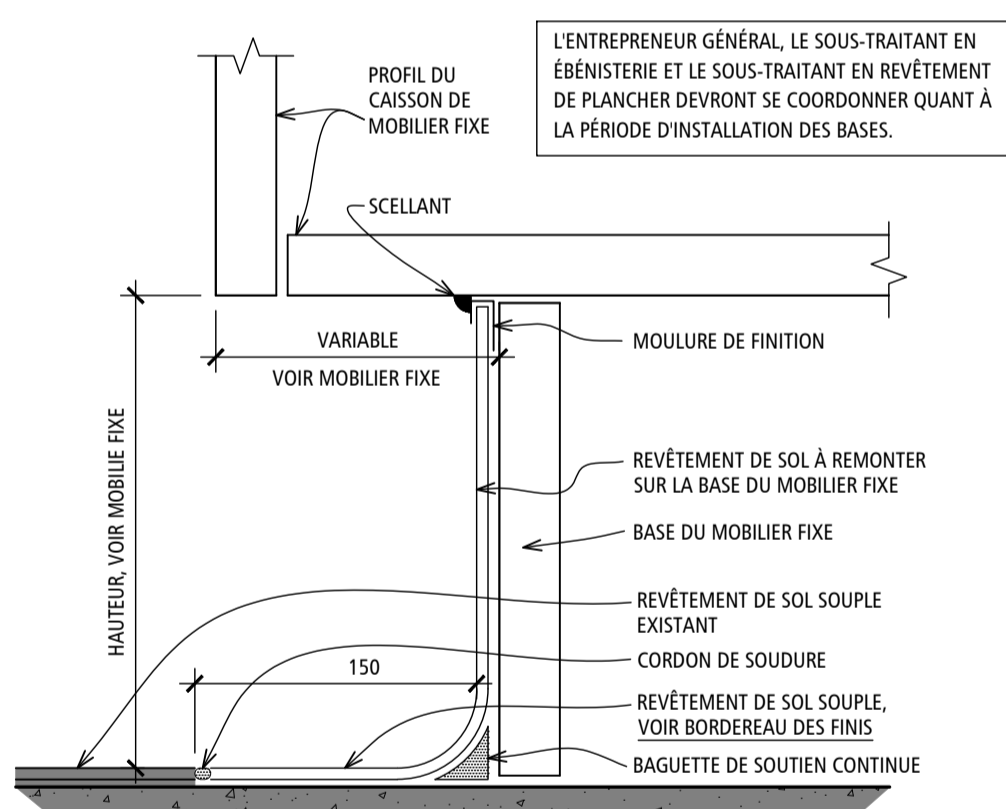
DÉTAIL APPLICABLE À TOUTES LES NOUVEAUX CADRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

11 DÉTAIL TYPIQUE - CADRE DE PORTE
 A-501 ÉCHELLE: 1:5



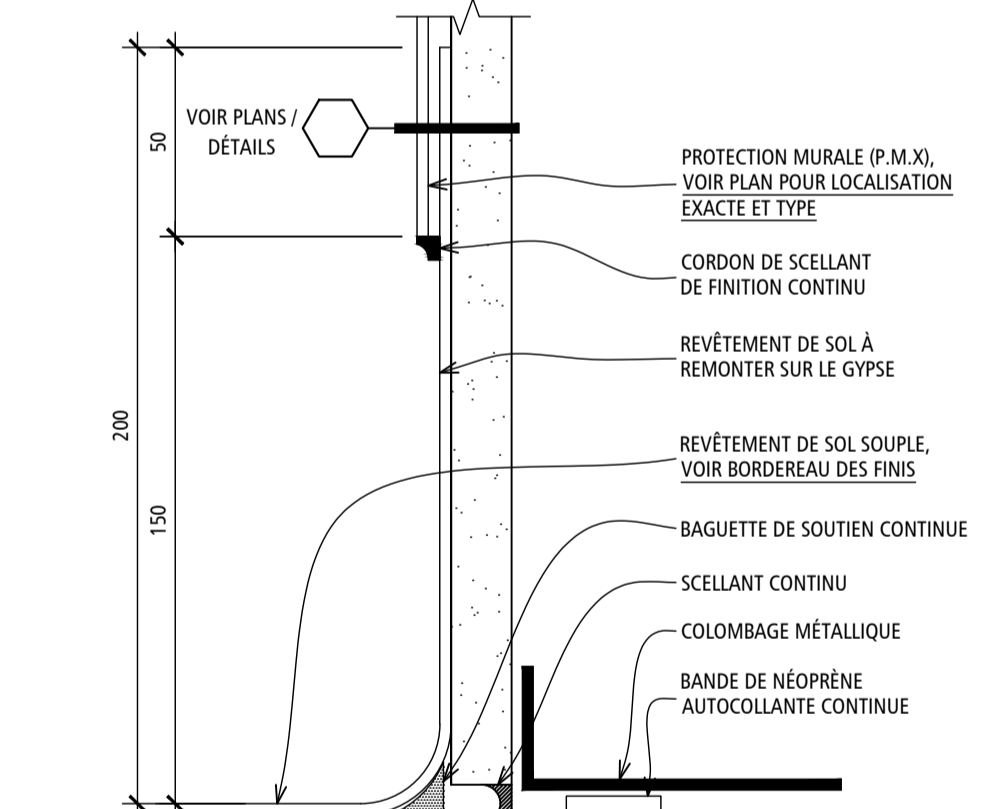
DÉTAIL APPLICABLE À TOUTES LES NOUVELLES PORTES DE GARDE-ROBE

12 DÉTAIL TYPIQUE - CADRE DE PORTE DE GARDE-ROBE
 A-501 ÉCHELLE: 1:5



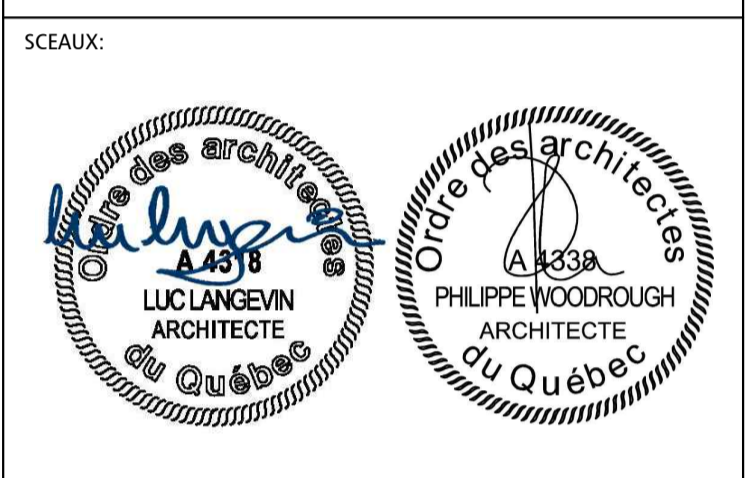
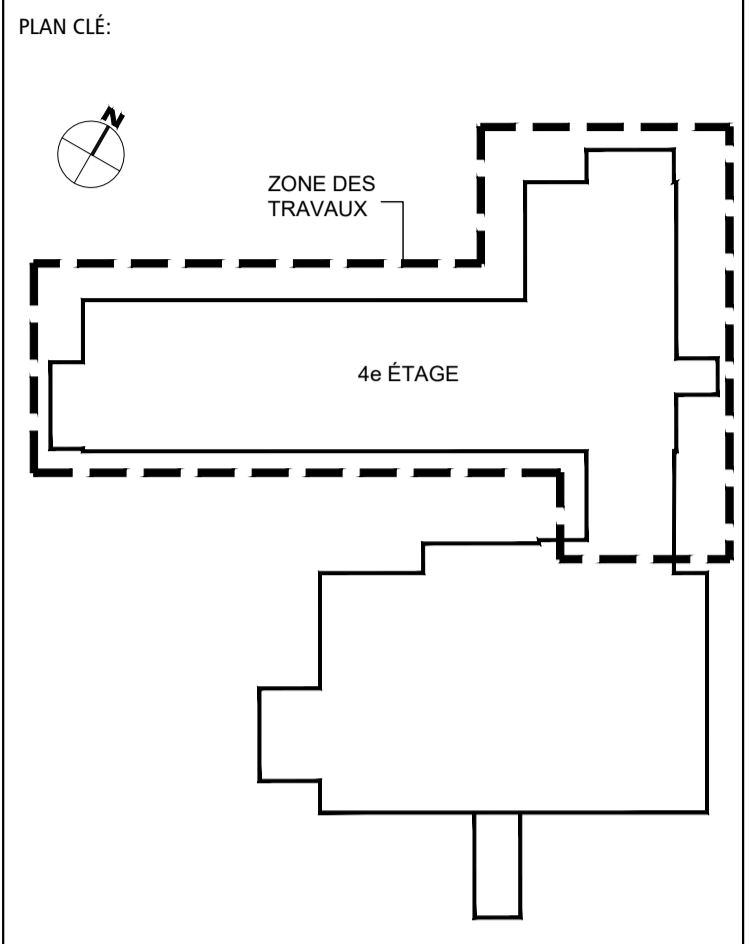
APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

13 COUPE TYPIQUE - PLINTHE REMONTÉE / MOBILIER FIXE
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



APPLIQUER CE DÉTAIL AUX DEUX CÔTÉS DE TOUS LES COINS SORTANTS

14 PLINTHE REMONTÉE / PROTECTION MURALE
 A-501 ÉCHELLE: 1:2



ARCHITECTE: YVES WOODROUGH ARCHITECTES INC. 215, rue Saint-Laurant, bureau 110 Saint-Germain (Québec) J7P 4B6

INGÉNIEURS: (Mécanique et Électricité) PAGEAU MOREL (Structure) DPHV

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

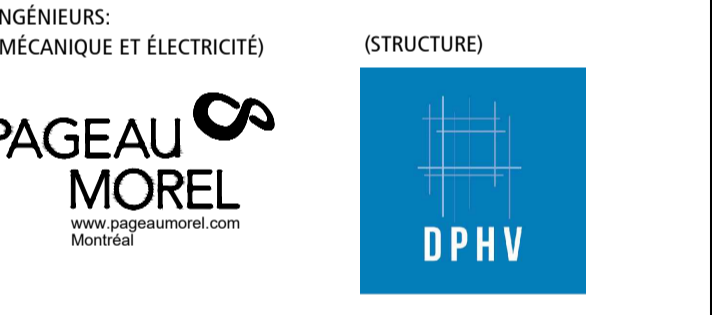
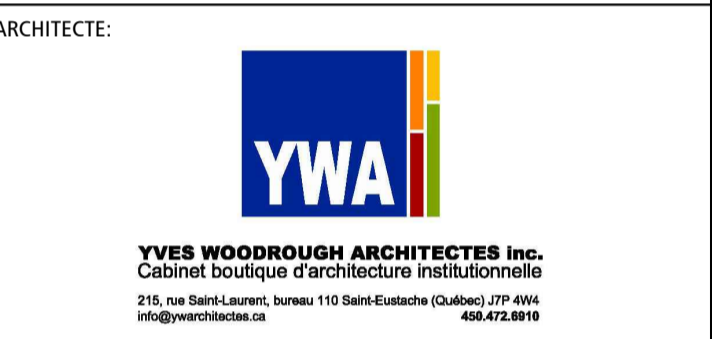
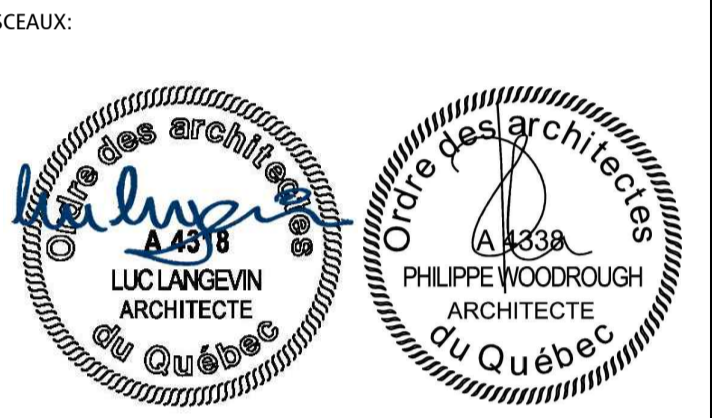
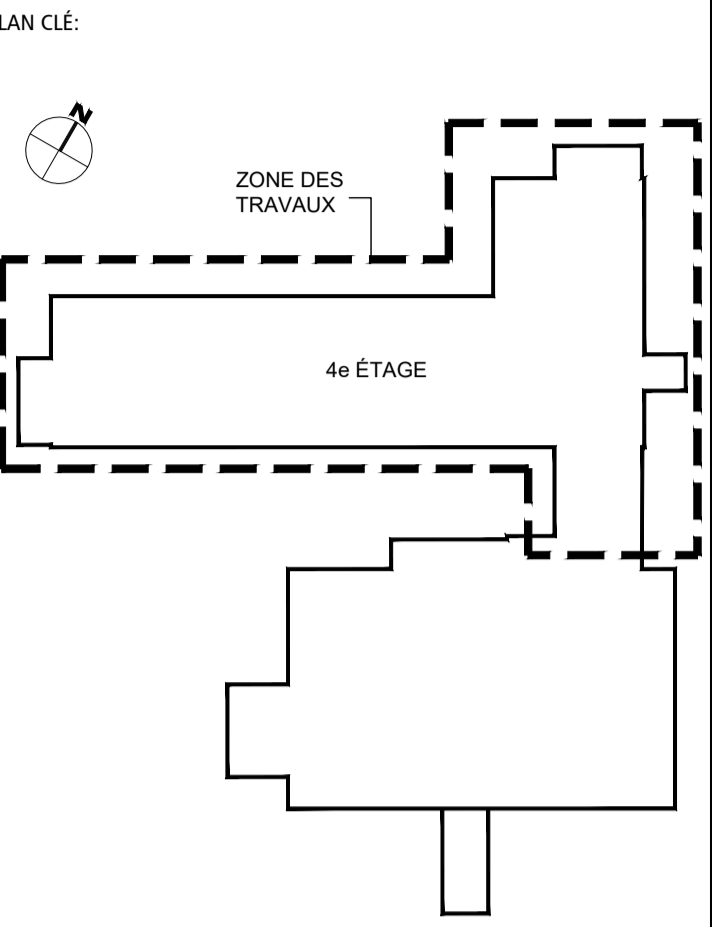
NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-02-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

NO.	RÉVISION

TITRE PROJET: RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4^e ÉTAGE
 CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
 4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin: COUPES ET DÉTAILS - TYPIQUES

ÉCHELLE: INDICUÉE		
DESSINÉ PAR: M.L.	VÉRIFIÉ PAR: N.G.	APPROUVÉ PAR: L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	NO. (YWA : 22-904)	
DATE: 09	NO. 16	
NO FICHER: A-501	NBR FEUILLES	



NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

NO.	RÉVISION

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4^e ÉTAGE
 CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
 4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin:
COUPES ET DÉTAILS - DÉMOLITION CONSTRUCTION

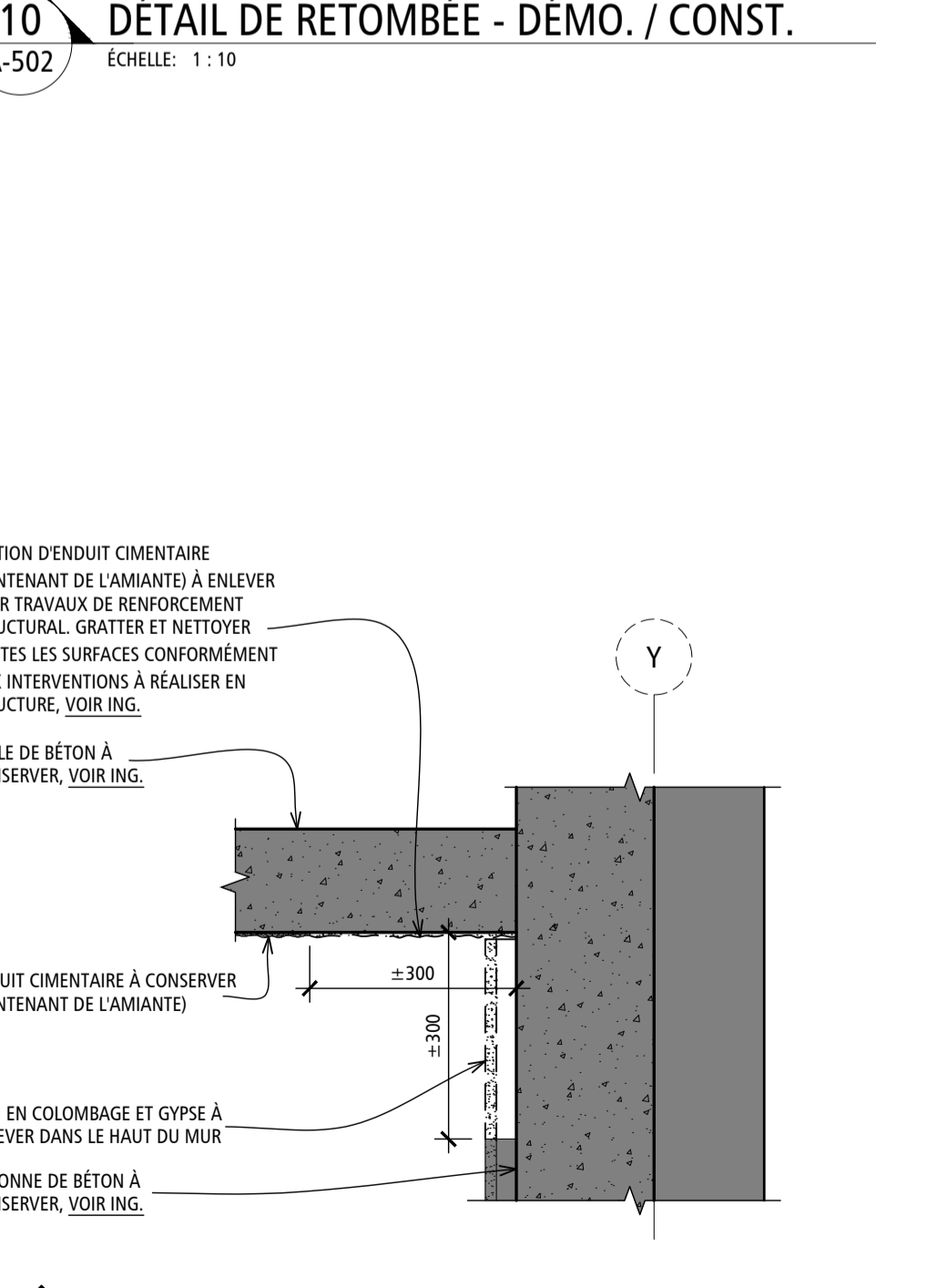
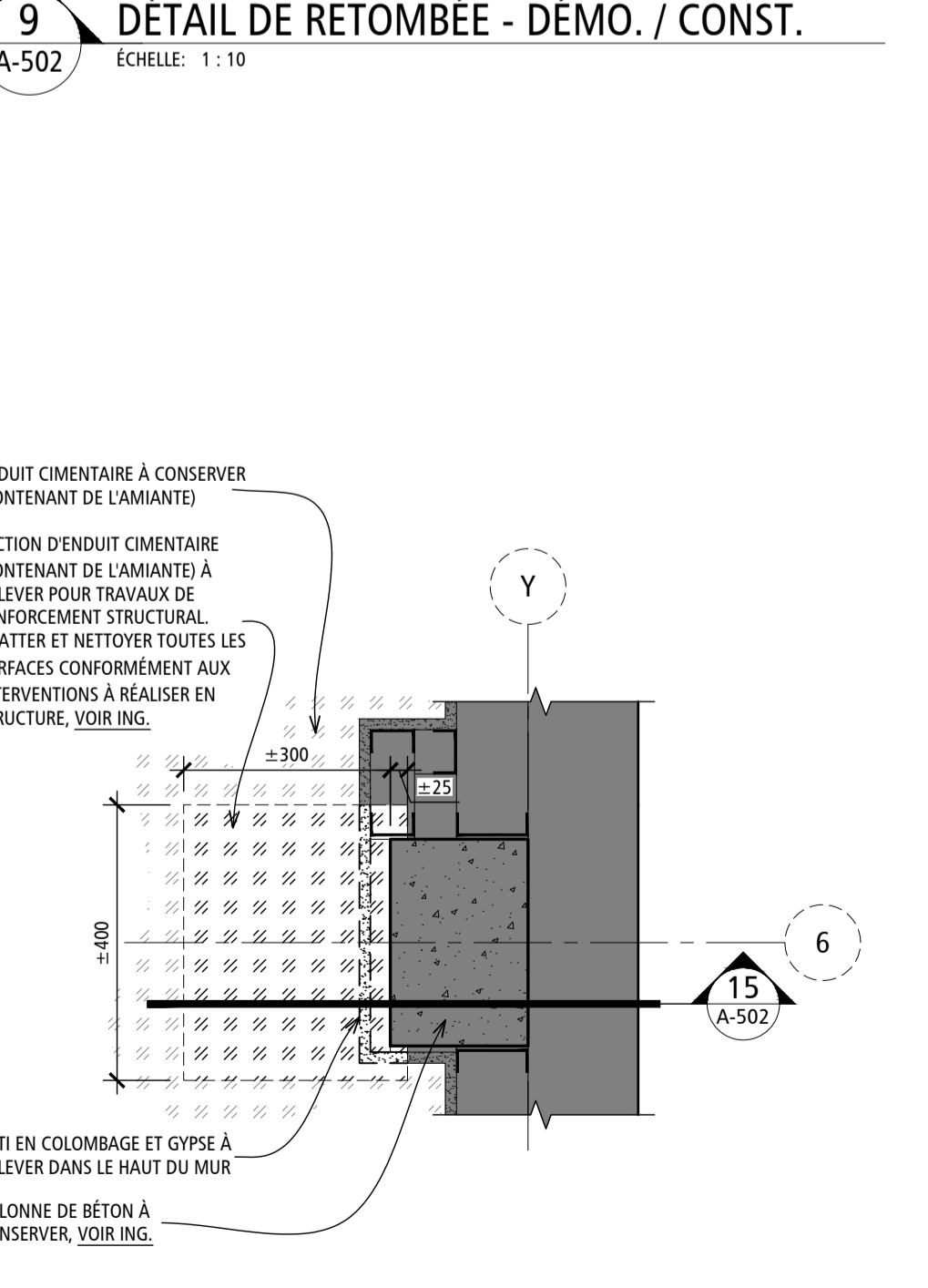
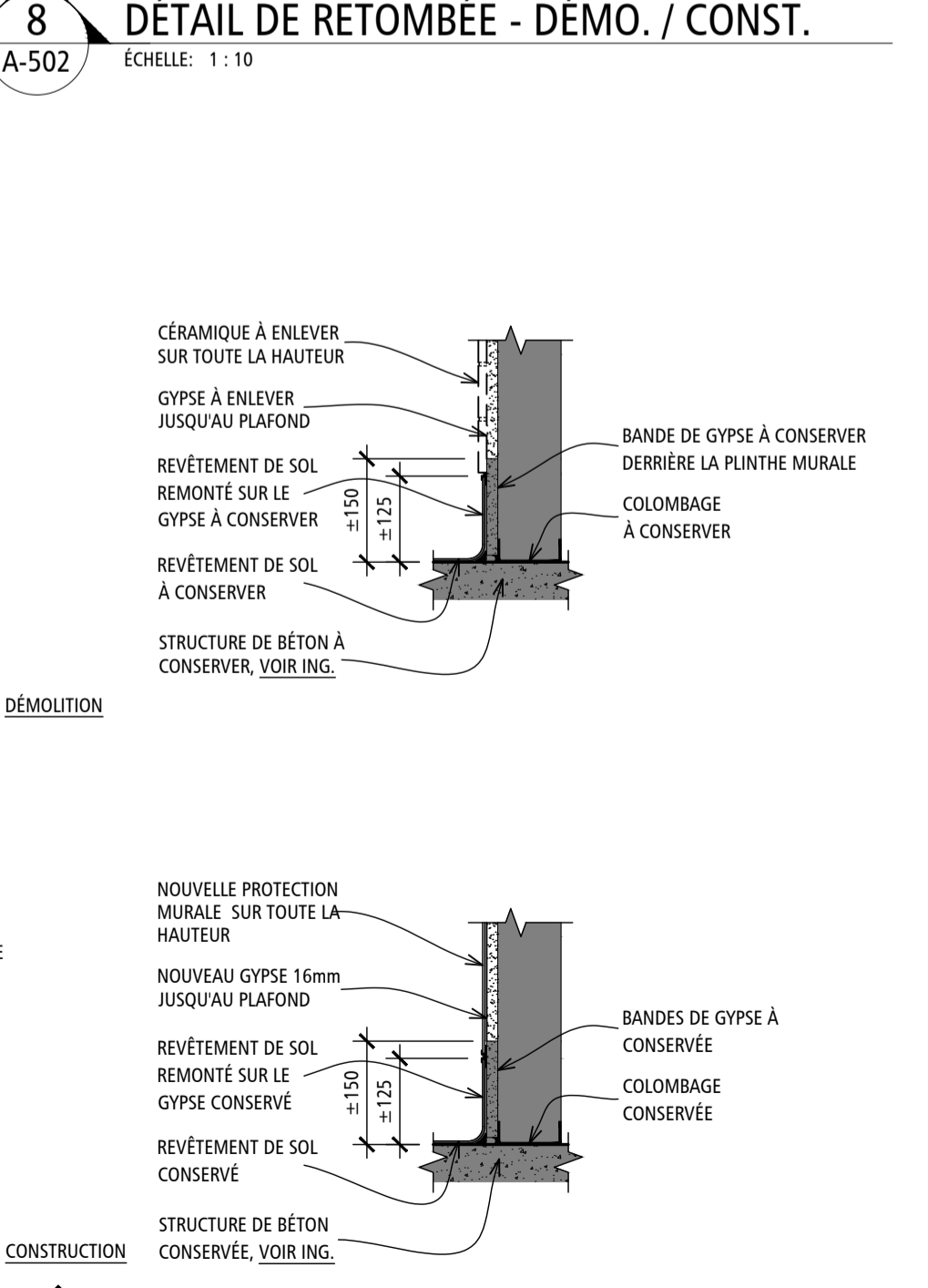
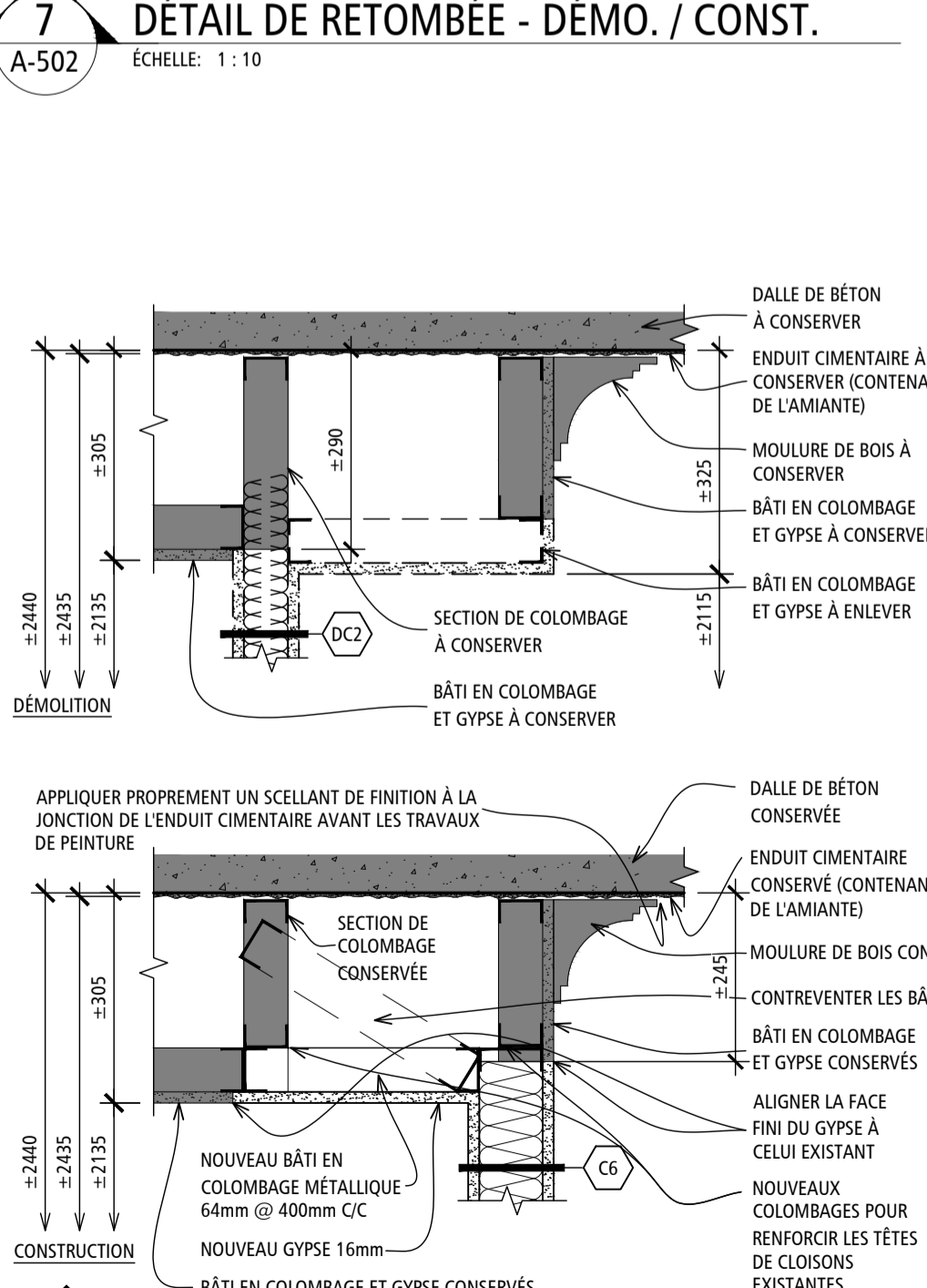
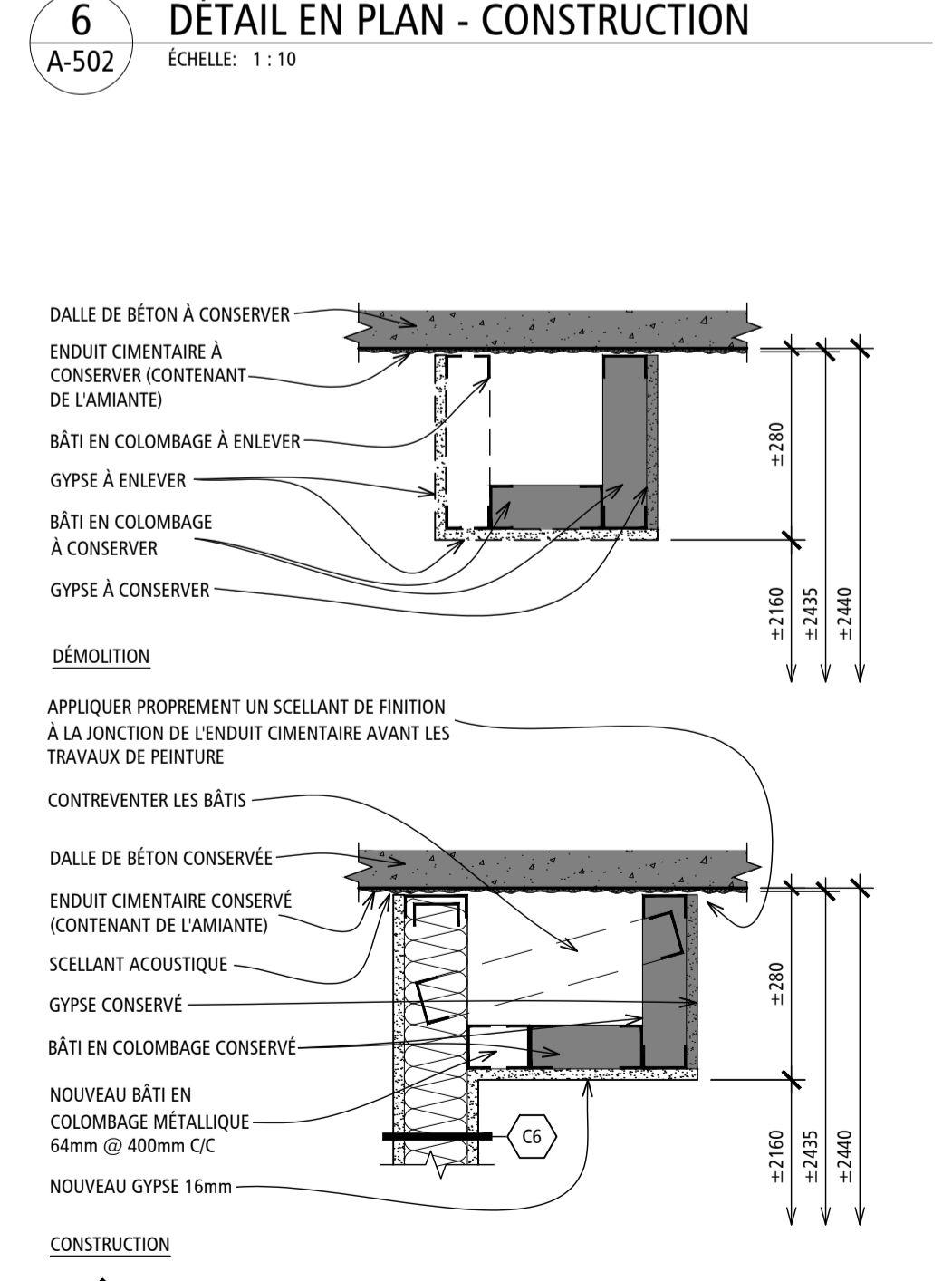
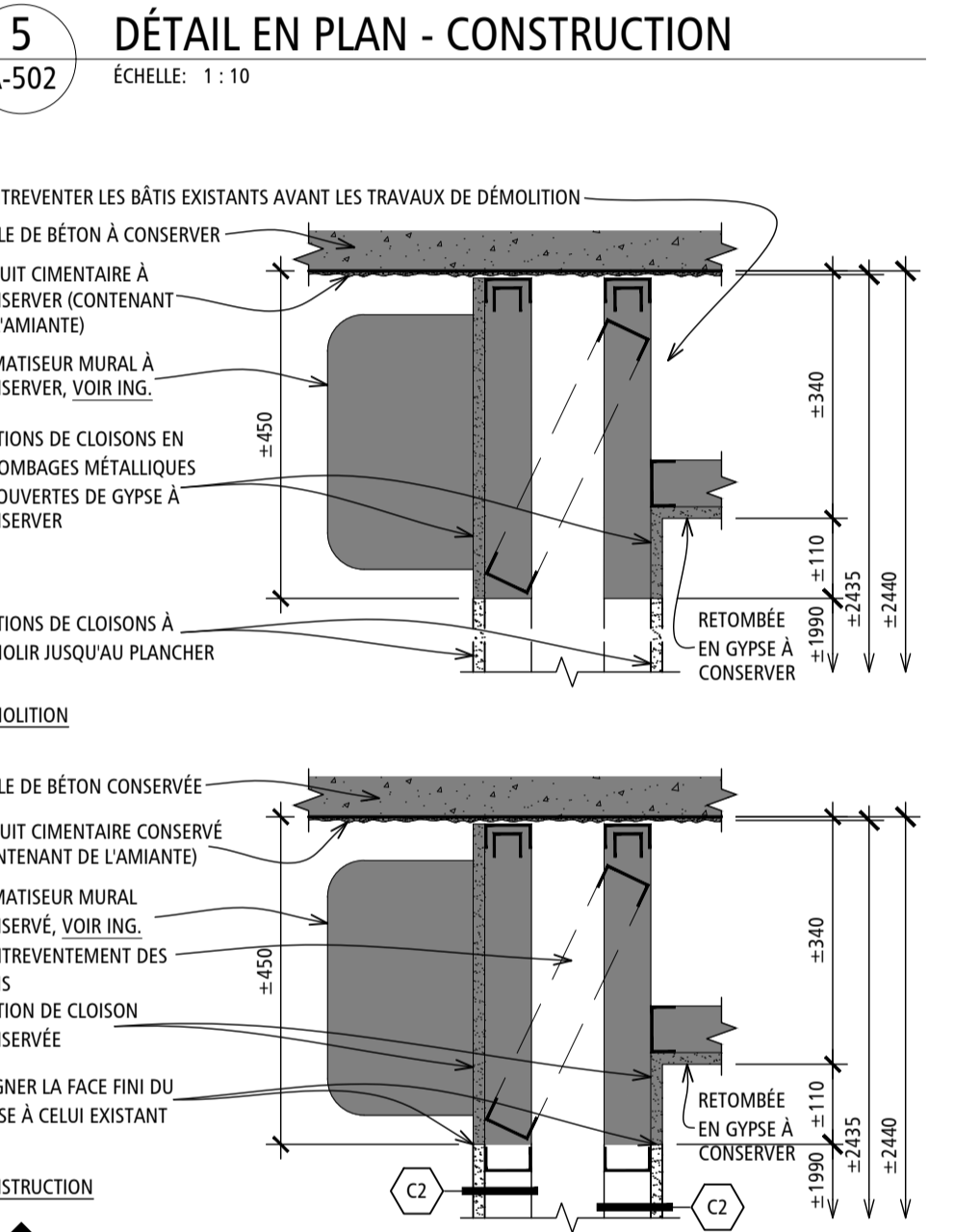
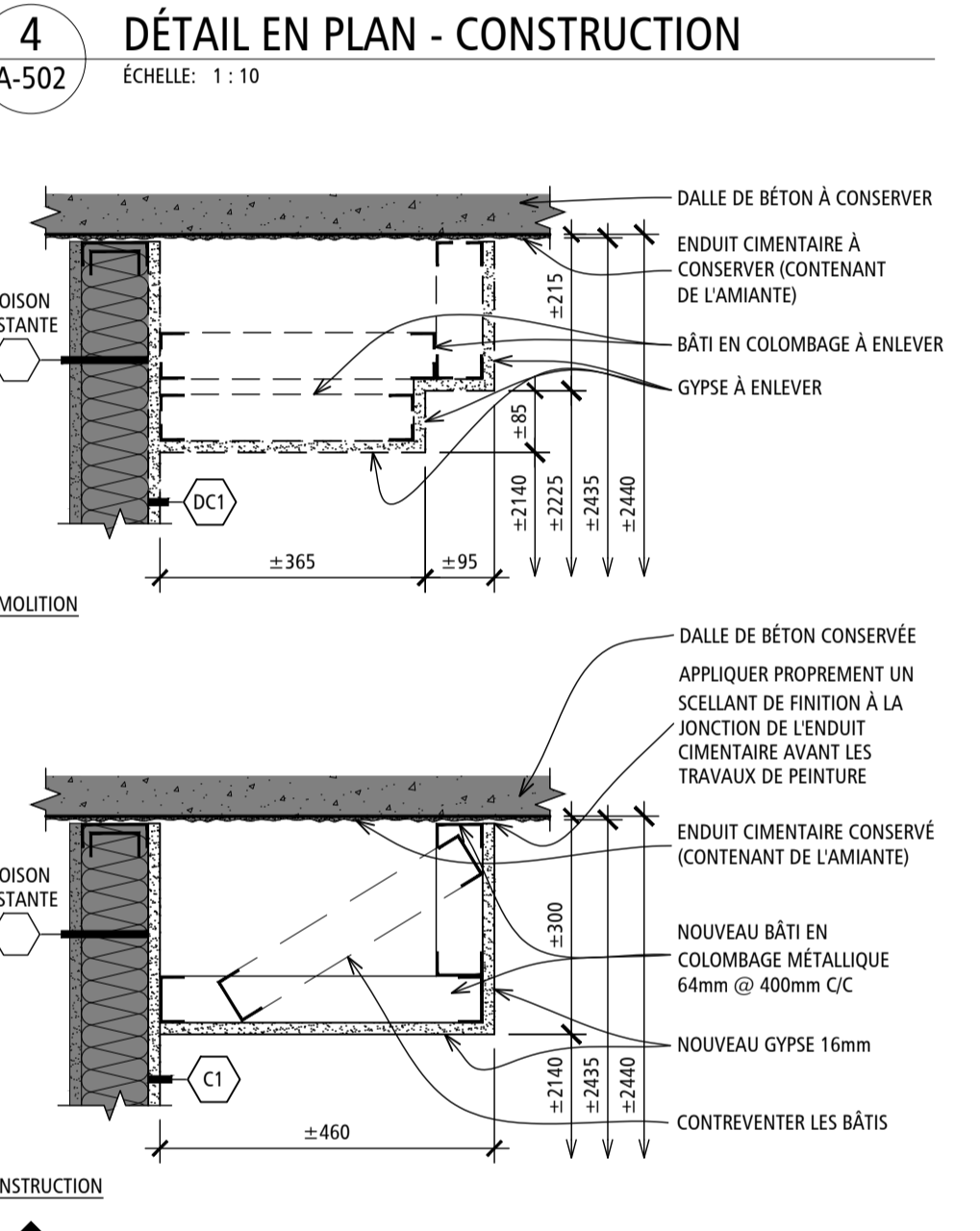
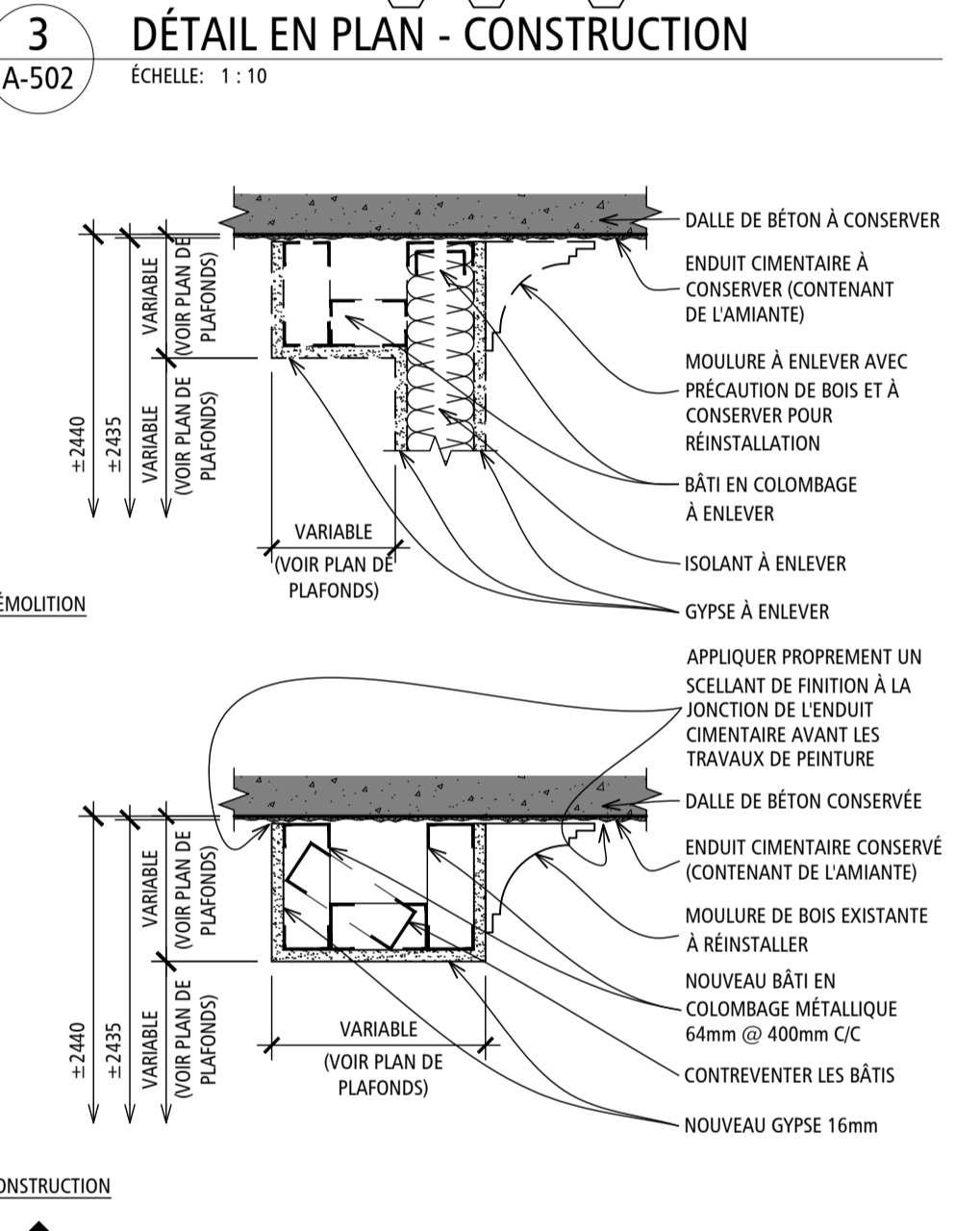
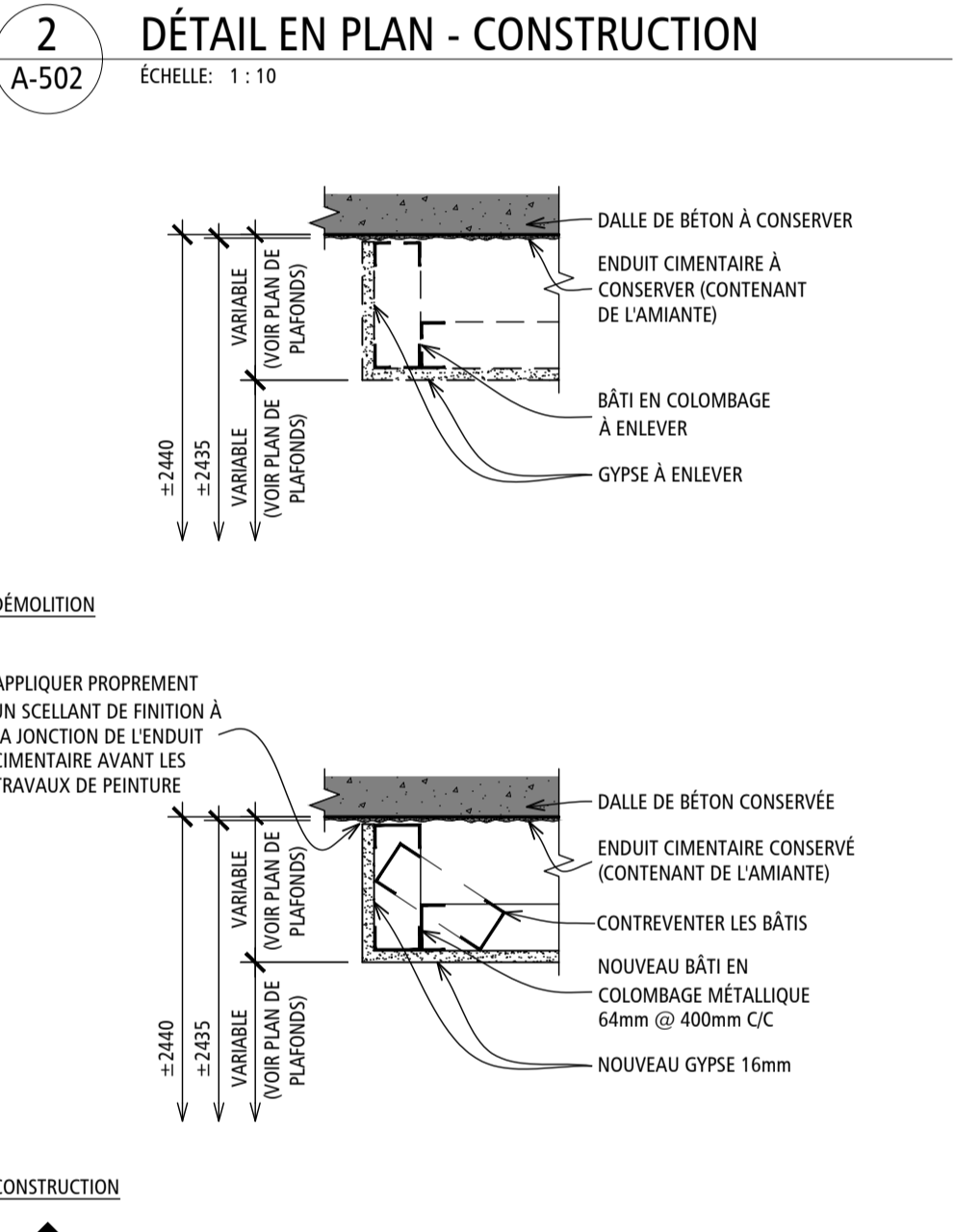
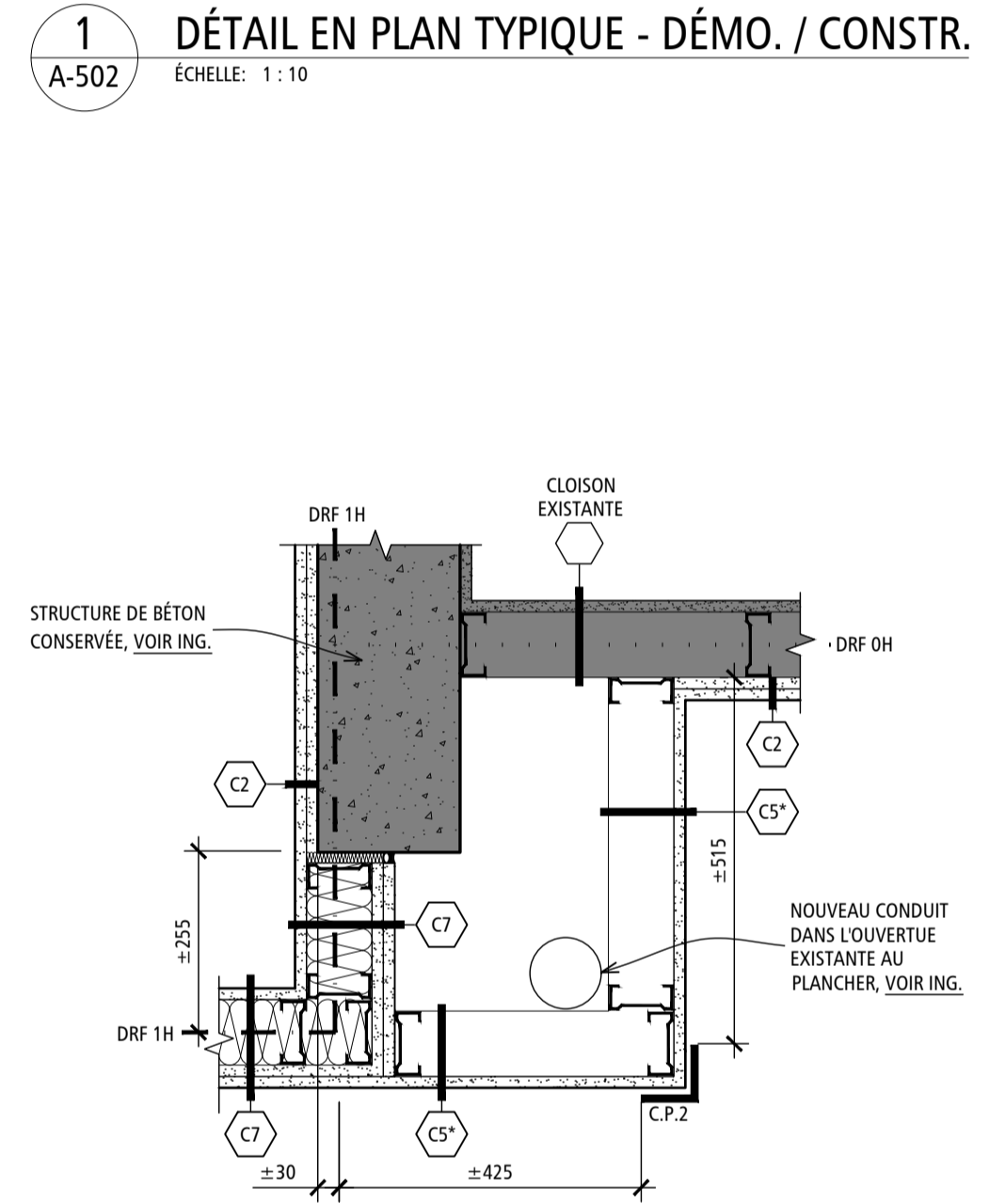
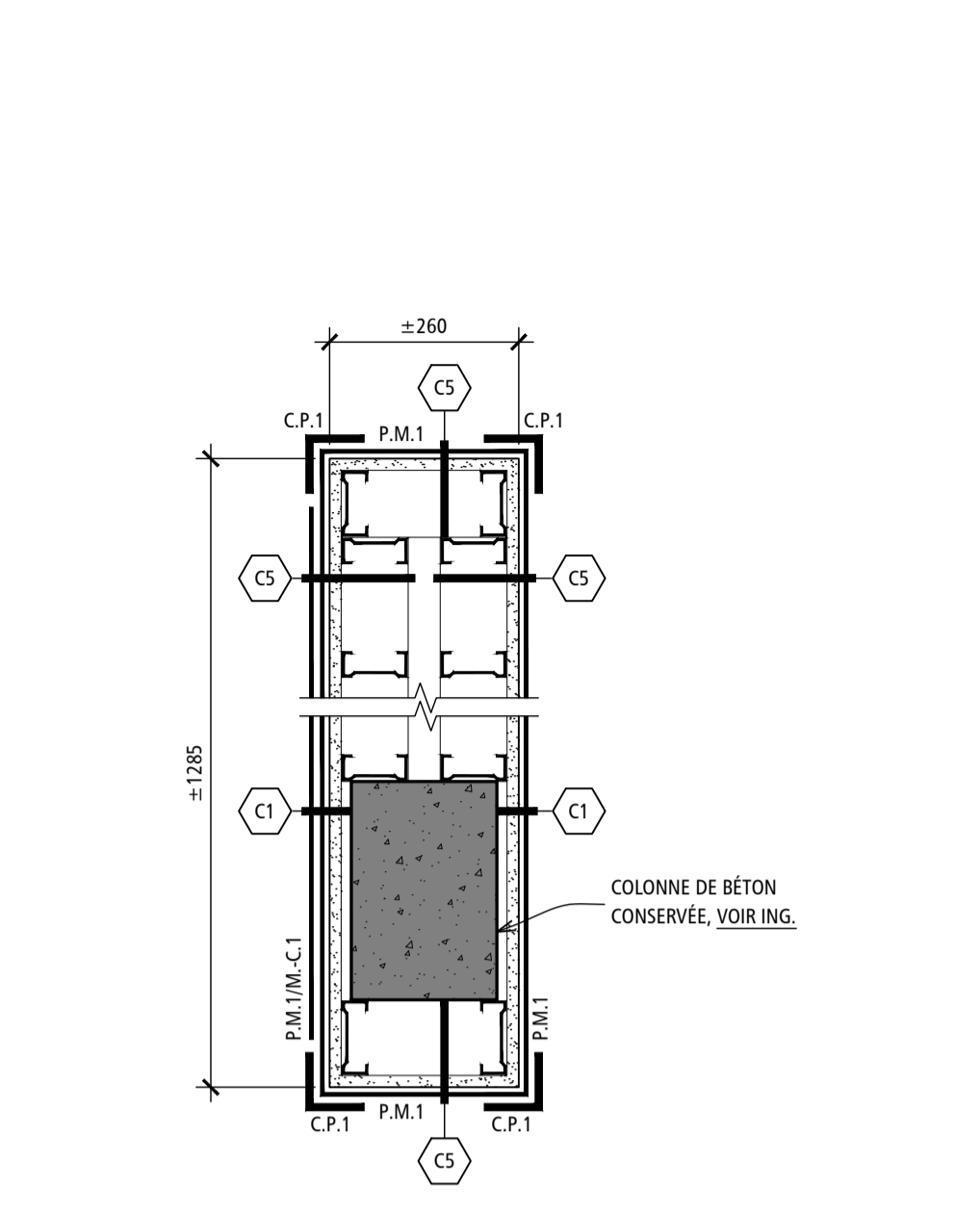
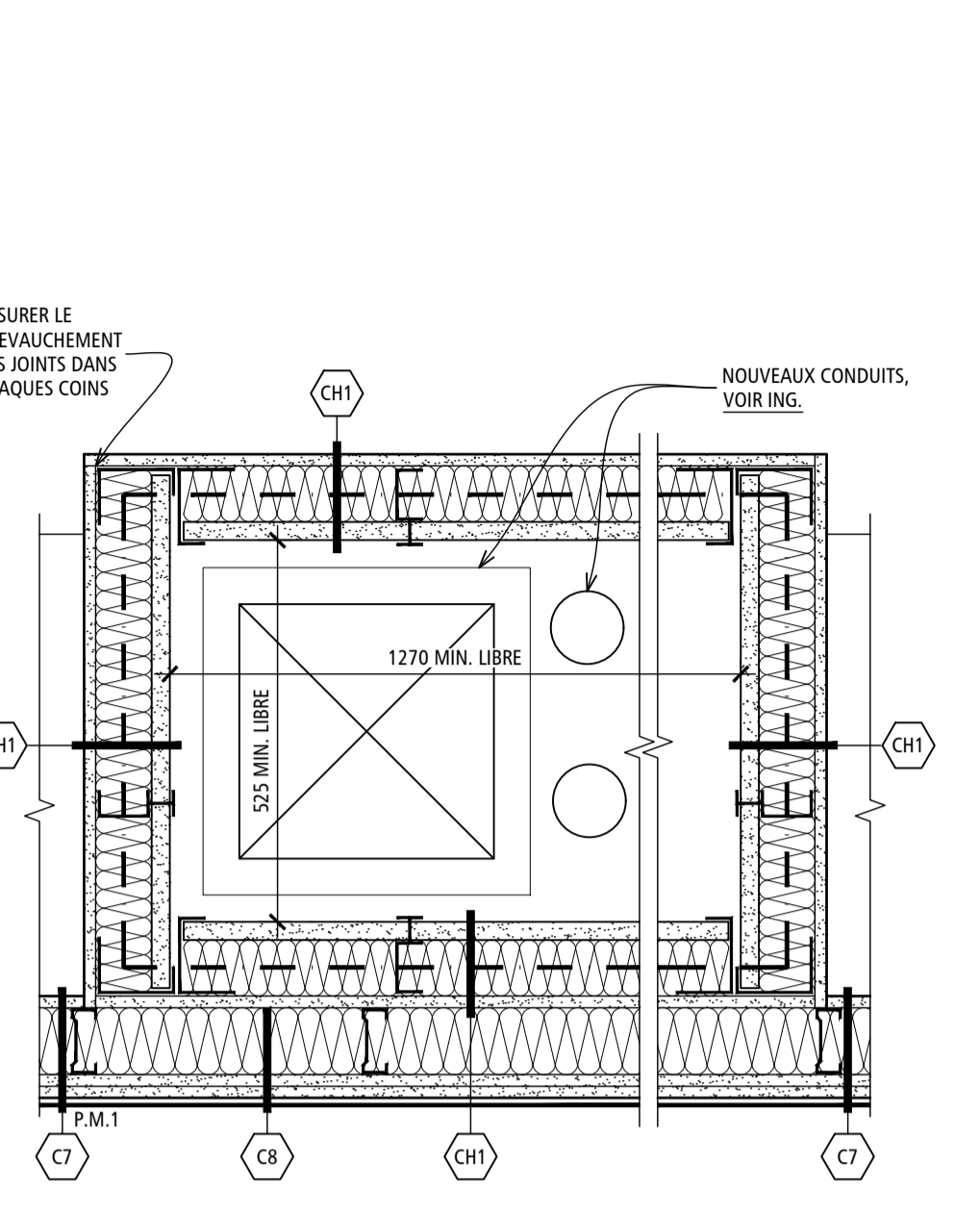
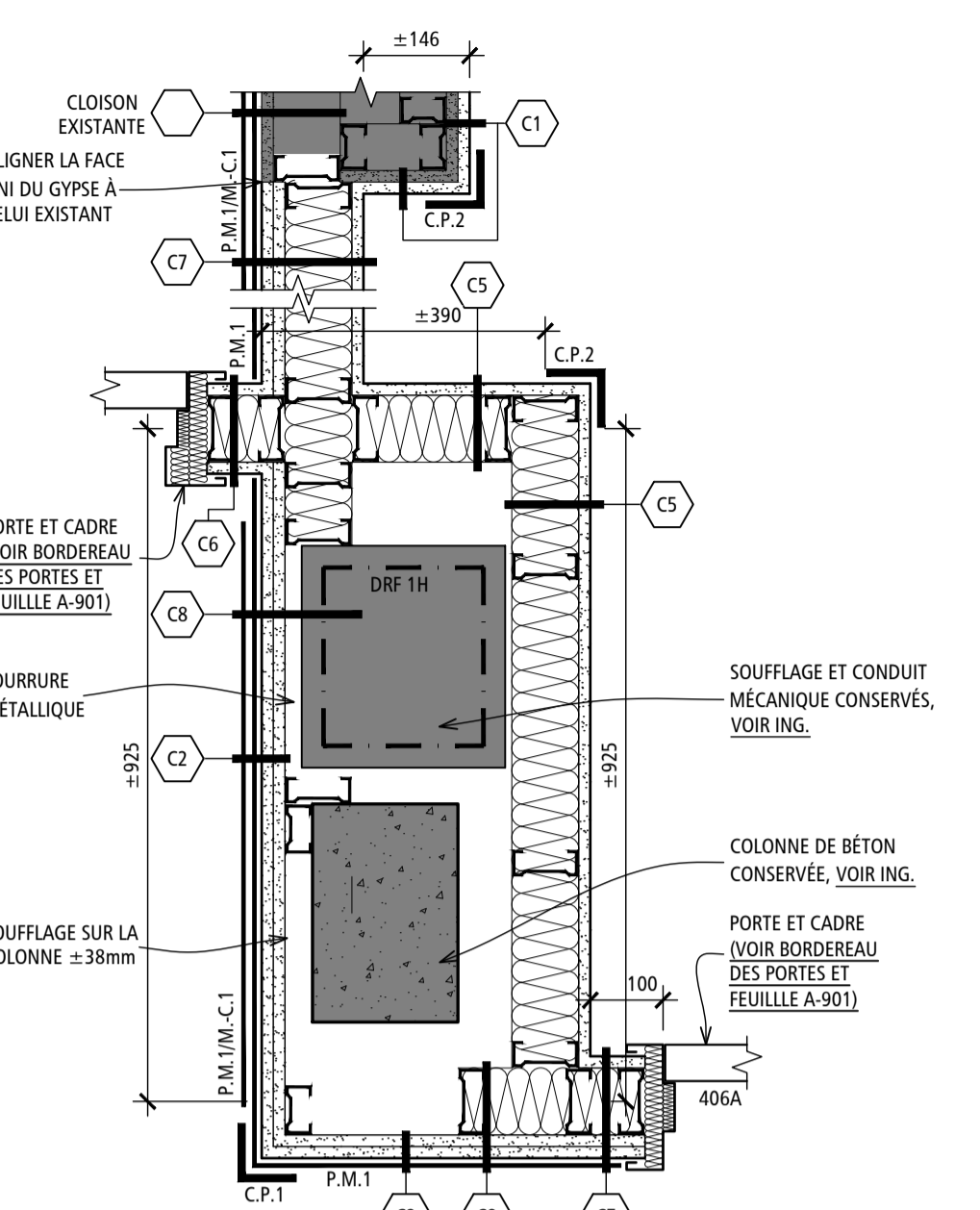
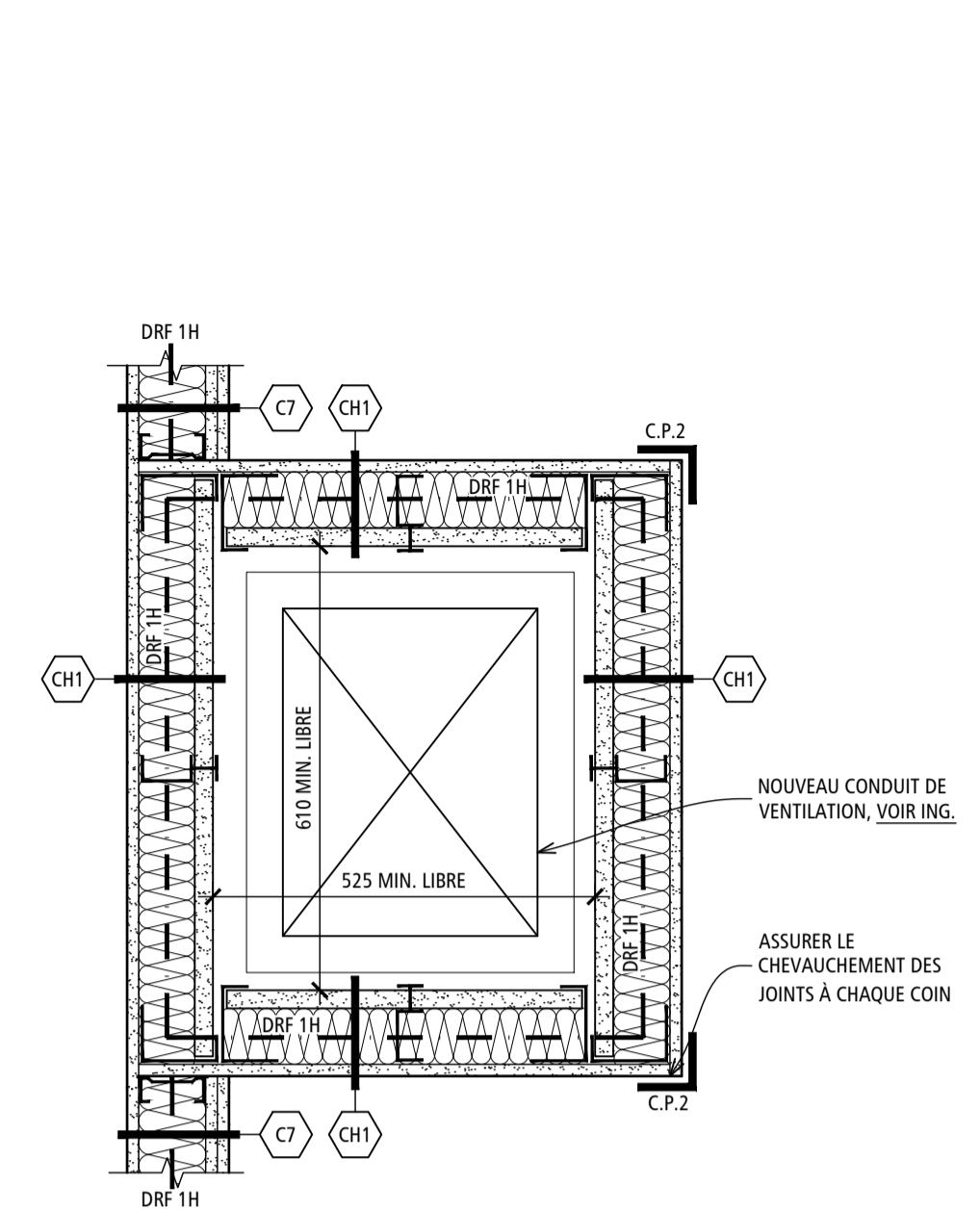
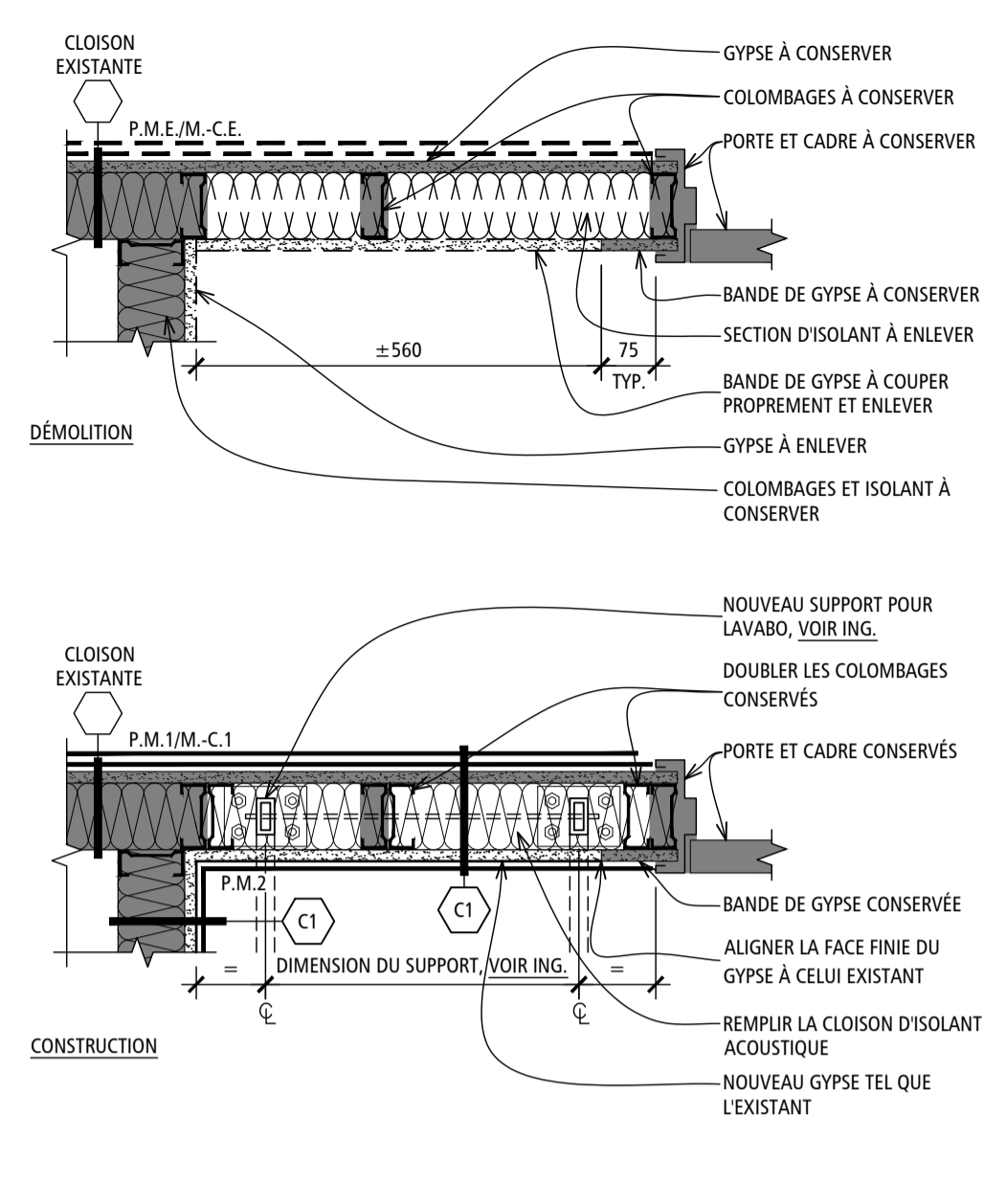
ÉCHELLE: INDICUÉE

DESSINÉ PAR:	VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:
M.L.	N.G.	L.L.

NO PROJET (INTERNE): 2022-056 (YWA : 22-904)

DATE: _____ NO. 10

NO FICHER: A-502

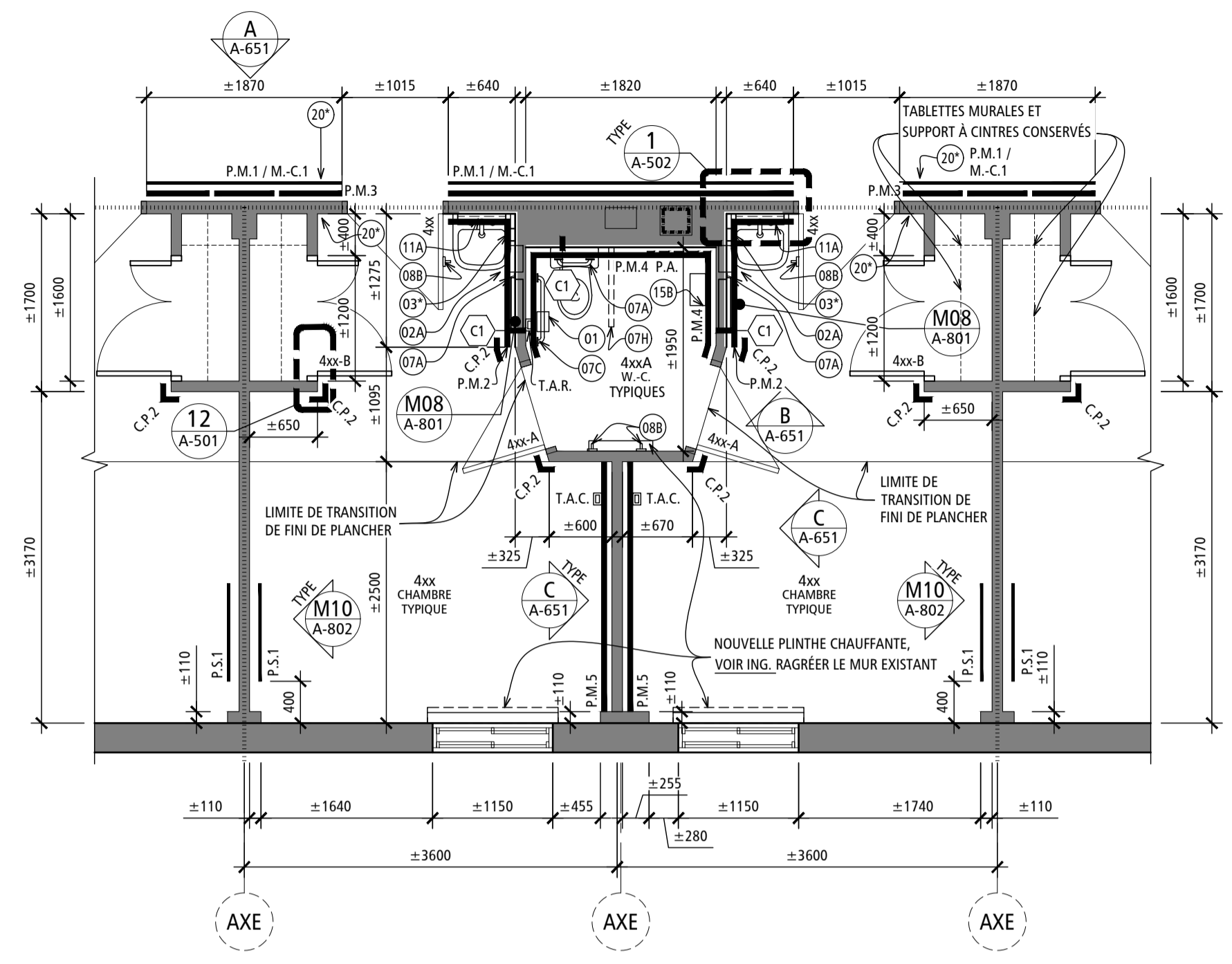


LÉGENDE - PLANS AGRANDIS

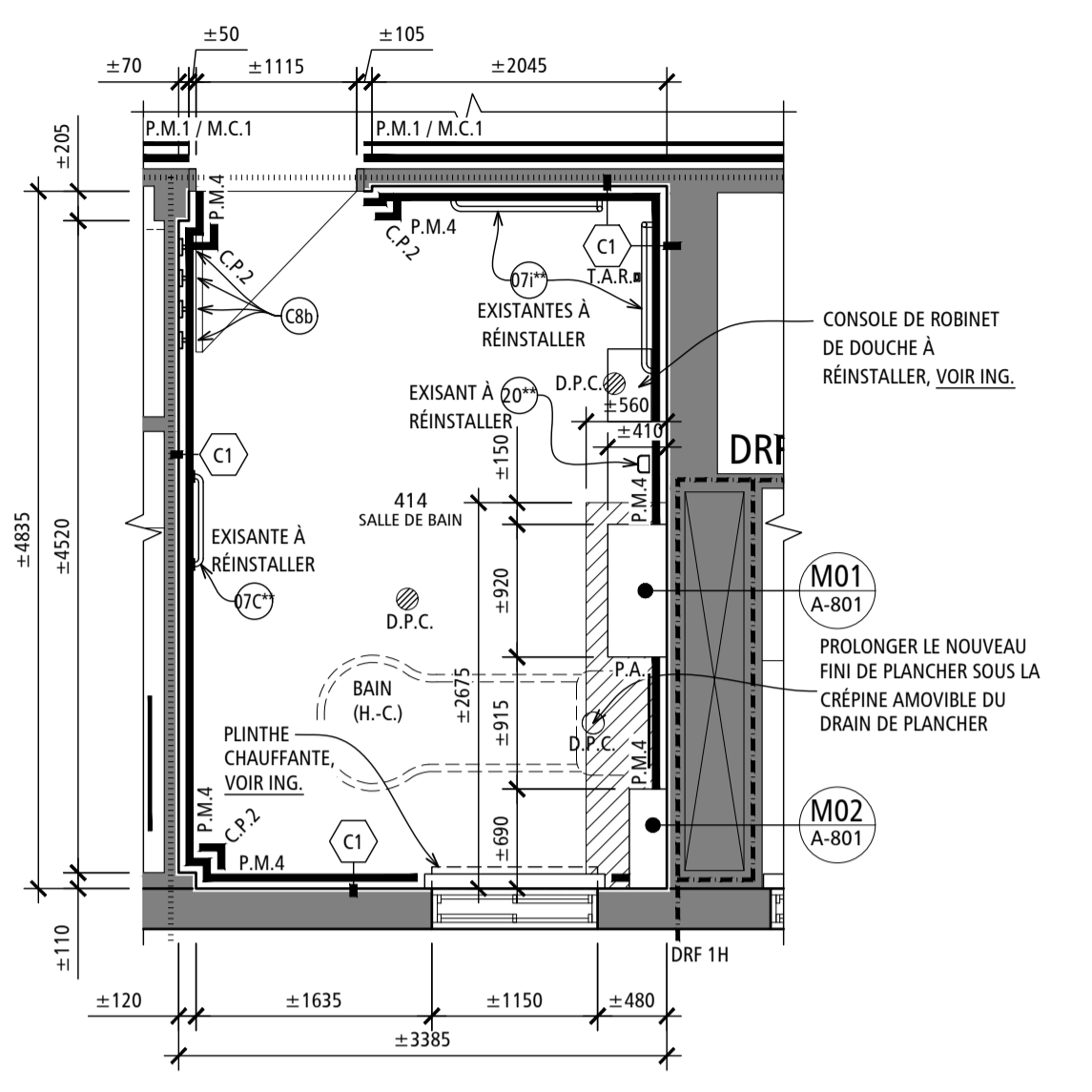
- RÉFÉRENCE DE DÉTAIL
- RÉFÉRENCE D'ÉLÉVATION
- NOM ET NUMÉRO DE PIÈCE
- RÉFÉRENCE MOBILIER
- INTERVENTION PROPOSÉE, VOIR LISTE DES INTERVENTIONS
- ACCESSOIRES SANITAIRES, VOIR LÉGENDE À LA FEUILLE A-601
- TYPE DE CLOISON
- CLOISON CONSERVÉE
NOUVELLE CLOISON
- CADRE ET PORTE CONSERVÉS
NOUVEAUX CADRES, PORTES ET QUINCAILLERIE
- ÉQUIPEMENT HORS-CONTRAT
- SECTION DE PLANCHER À RAGRÉER TEL QUE L'EXISTANT
- SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 0 HEURE
SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 1 HEURE
SÉPARATION COUPE-FEU AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (DRF) 2 HEURES
- TIRETTE D'APPEL DE GARDE CONSERVÉE, VOIR ING.
- TIRETTE D'APPEL DE GARDE À RÉINSTALLER, VOIR ING.
- DRAIN DE PLANCHER CONSERVÉ, VOIR ING.
- CABINET INCENDIE CONSERVÉ, VOIR ING.
- EXTINCTEUR PORTATIF CONSERVÉ, VOIR ING.
- EXTINCTEUR PORTATIF À RÉINSTALLER, VOIR ING.
- PLINTHE CHAUFFANTE CONSERVÉE, VOIR ING.
- NOUVELLE PLINTHE CHAUFFANTE, VOIR ING.
- PORTE D'ACCÈS CONSERVÉE, VOIR ING.
- NOUVELLE PORTE D'ACCÈS, VOIR ING.
- NOUVEAU COIN PROTECTEUR (x = TYPE)
- NOUVELLE PROTECTION MURALE (x = TYPE)
- NOUVELLE MAIN-COURANTE (x = TYPE)
- NOUVEAU PANNEAU POUR SUPPORT À TÉLÉVISEUR (x = TYPE, VOIR ÉLÉVATIONS M10 ET M11/A-802)
- TABLETTE (n = NOMBRE)
- SERRURE À CLAVIER NUMÉRIQUE, VOIR QUINCAILLERIE
- LECTEUR DE CARTE FUTUR, VOIR QUINCAILLERIE

LÉGENDE DES ACCESSOIRES SANITAIRES

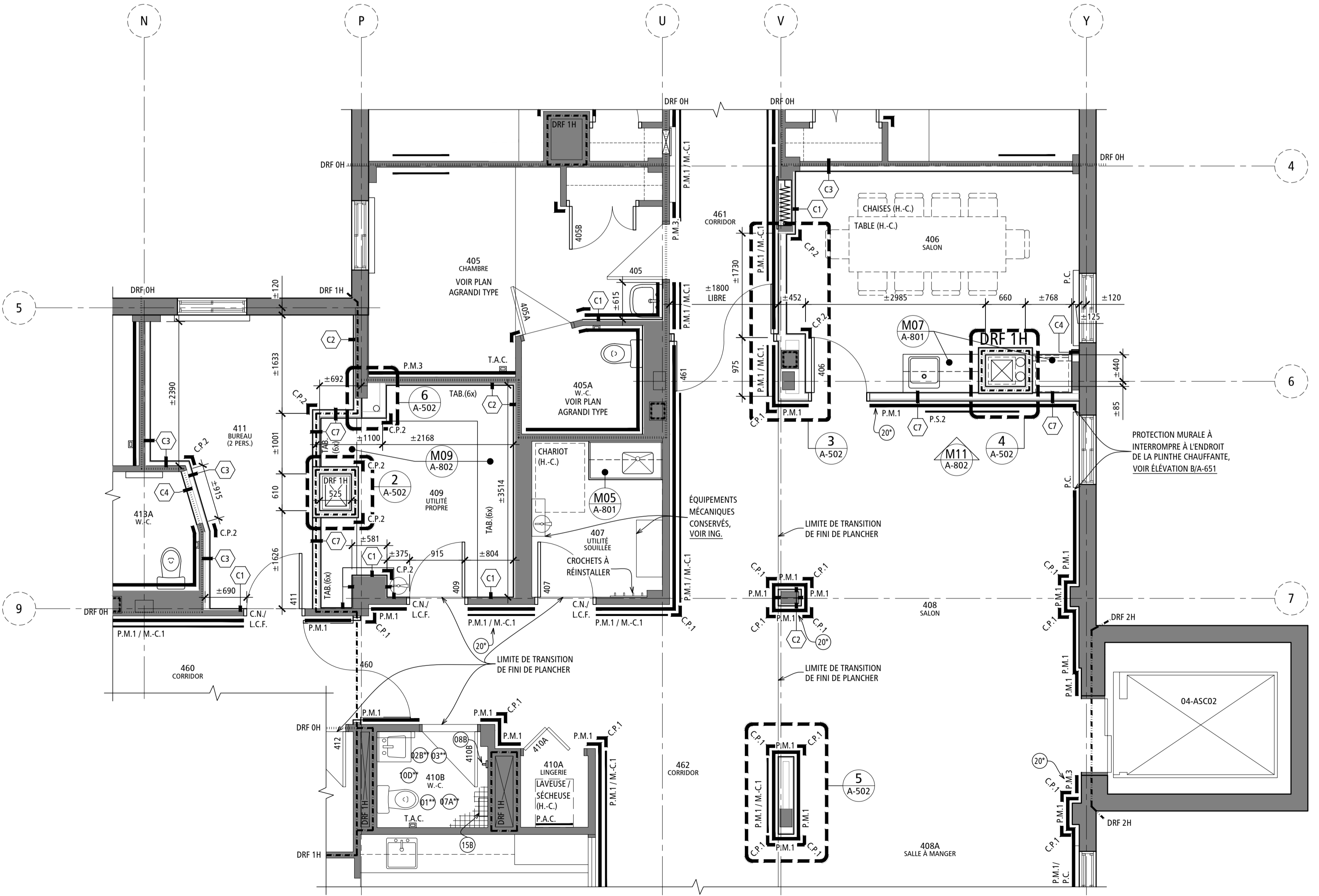
- 01 DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIÉNIQUE
- 02A DISTRIBUTEUR D'ESSUIE-MAINS ENCASTRÉ
- 02B DISTRIBUTEUR D'ESSUIE-MAINS EN SURFACE
- 03 DISTRIBUTEUR DE SAVON
- 04 SÉCHOIR À MAINS ÉLECTRIQUE
- 05 DISTRIBUTEUR DE SERVIETTES HYGIÉNIQUES
- 06 RÉCIPIENT À SERVIETTES HYGIÉNIQUES
- 07A BARRE D'APPUI 305 mm
- 07B BARRE D'APPUI 460 mm
- 07C BARRE D'APPUI 610 mm
- 07D BARRE D'APPUI 760 mm
- 07E BARRE D'APPUI 1100 mm
- 07F BARRE D'APPUI 1220 mm
- 07G BARRE D'APPUI RELEVABLE
- 07I BARRE D'APPUI EN "L" 1015mm
- 08A CROCHET À VÊTEMENTS STANDARD
- 08B CROCHET À VÊTEMENTS SÉCURITAIRE
- 09 RÉCIPIENT À DÉCHETS
- 10A MIROIR FIXE 405x760
- 10B MIROIR FIXE 460x610
- 10C MIROIR FIXE 460x760
- 10D MIROIR FIXE 610x915
- 11A MIROIR À INCLINAISON FIXE
- 11B MIROIR INCLINABLE
- 12 TRIANGLE, CROCHETS ET RIDEAU DE DOUCHE
- 13 DÉSODORISANT
- 14 DISTRIBUTEUR D'ESSUIE-TOUIT
- 15A TABLETTE EN COIN
- 15B TABLETTE LINÉAIRE 150x305
- 15C TABLETTE LINÉAIRE 150x460
- 15D TABLETTE LINÉAIRE 150x610
- 15E TABLETTE LINÉAIRE 150x760
- 16 TABLE À LANGER
- 17 SUPPORT À VADROUILLE
- 18 SIÈGE RABATTABLE
- 19 APPUI-DOS
- 20 DISTRIBUTEUR DE GEL HYDROALCOOLIQUE



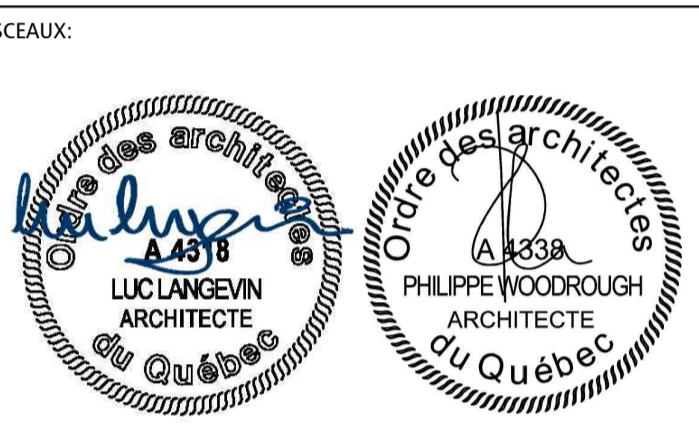
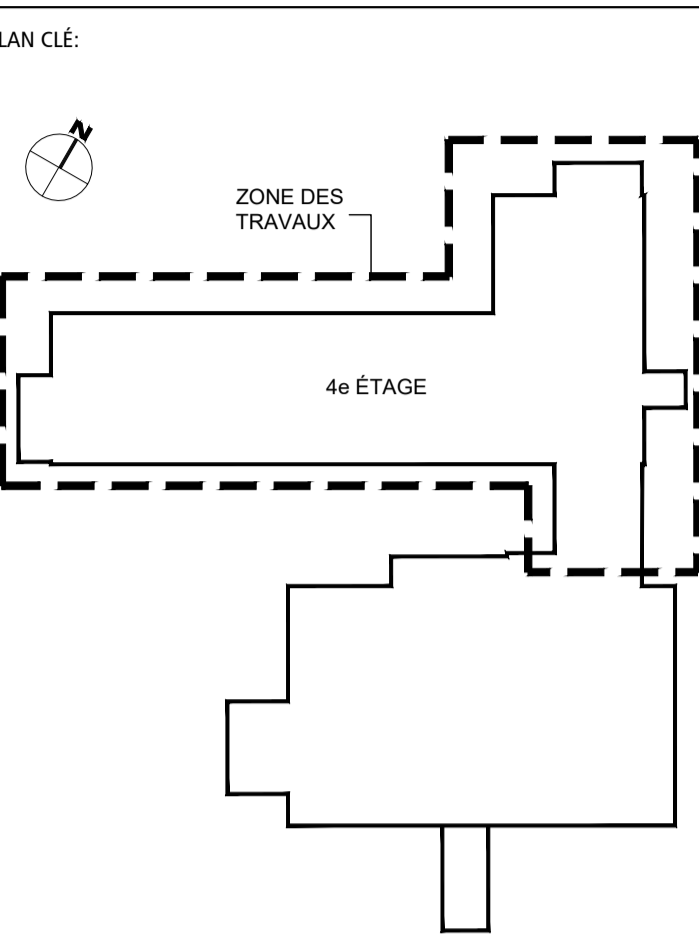
1 PLAN AGRANDI DES CHAMBRES ET W.-C. - TYPE
ÉCHELLE: 1 : 50



2 PLAN AGRANDI DE LA SALLE DE BAIN
ÉCHELLE: 1 : 50



3 PLAN AGRANDI - RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE CENTRALE
ÉCHELLE: 1 : 50



ARCHITECTE:
YWA
YVES WOODROUGH ARCHITECTES INC.
CABINET COLLECTIF D'ARCHITECTURE (RÉGULIÈREMENT)

INGÉNIEURS:
(MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)
PAGEAU MOREL
www.pageaumorel.com
DPHV

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-02-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

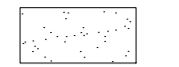
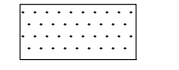



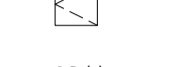
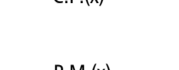
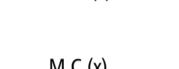


NO.	RÉVISION

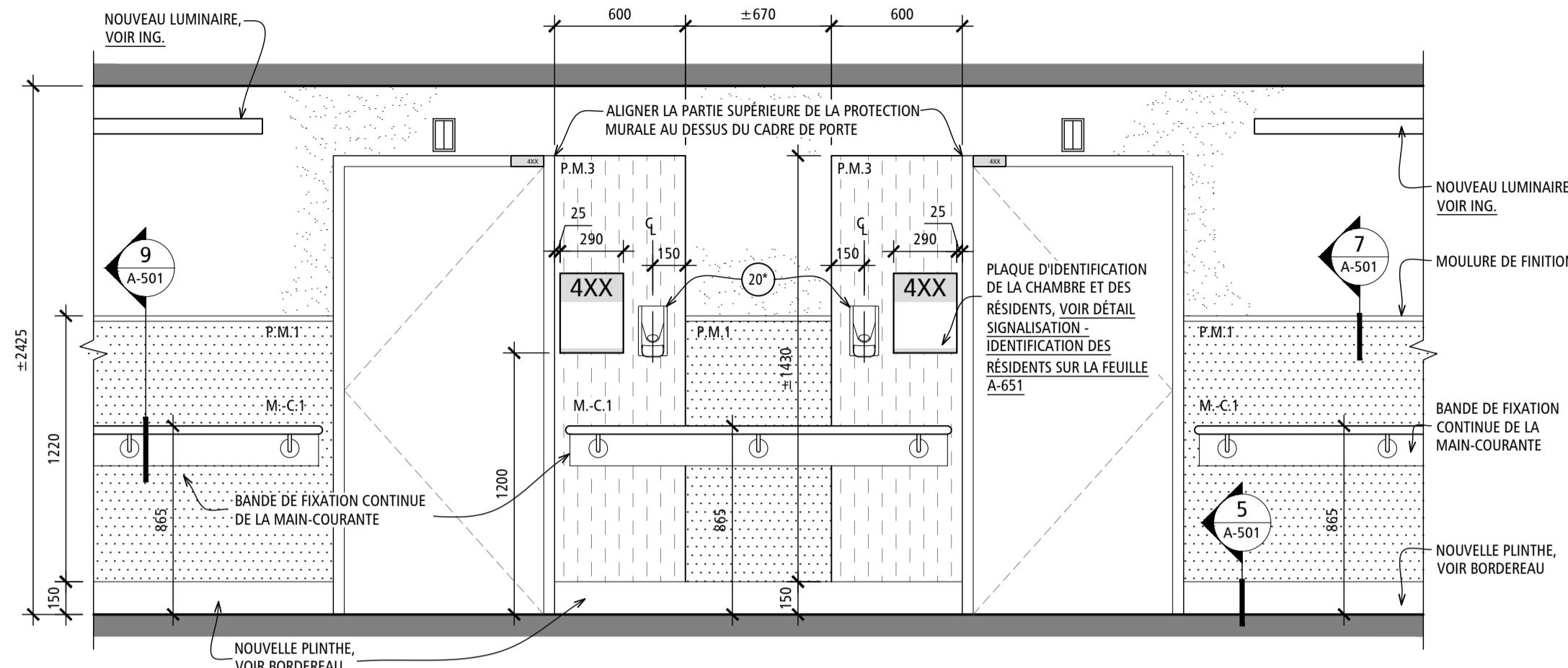
TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4^E ÉTAGE
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin:
PLANS AGRANDIS - CONSTRUCTION

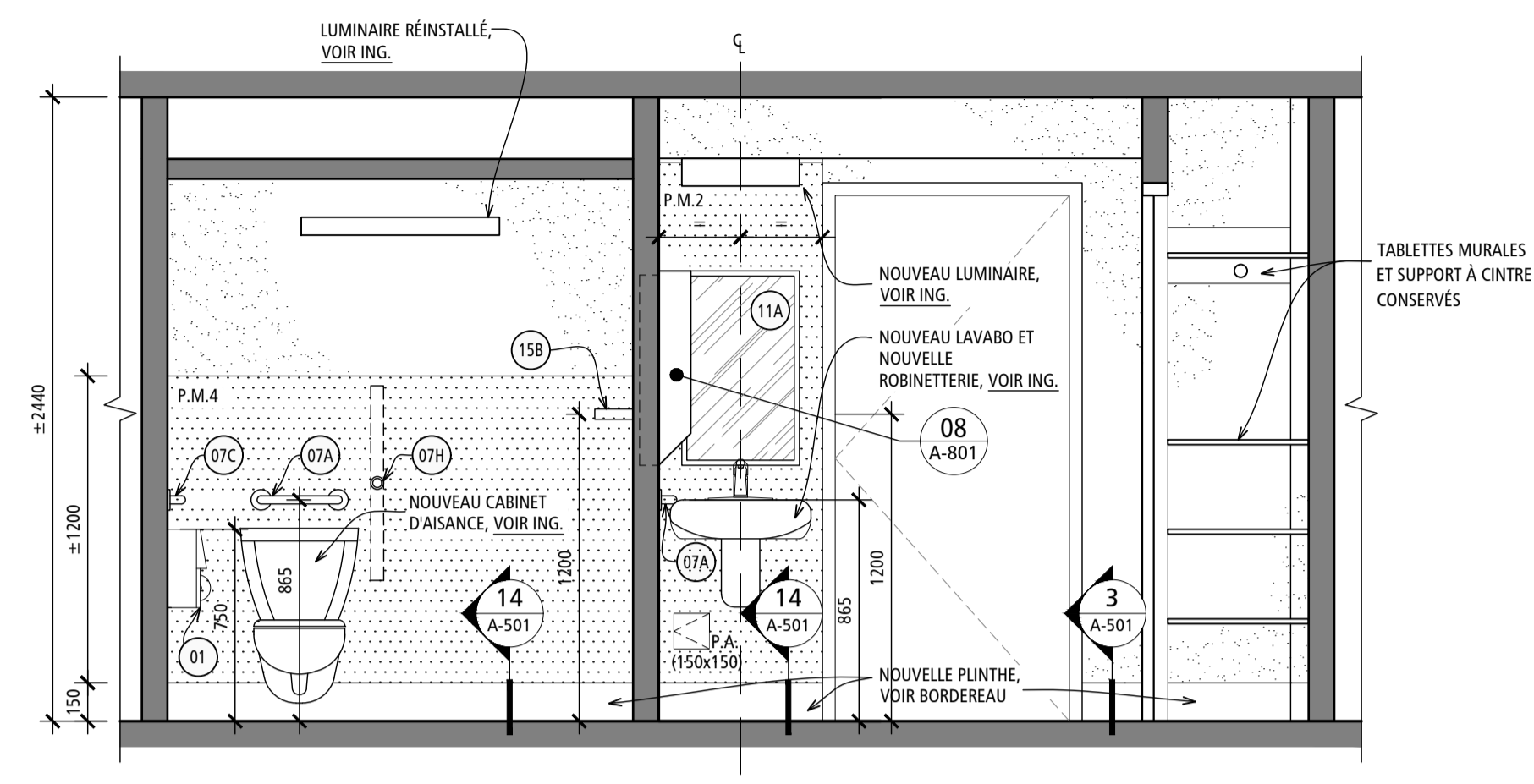
ÉCHELLE: INDICUÉE	INDICUÉE	INDICUÉE
DESSINÉ PAR: M.L.	VÉRIFIÉ PAR: N.G.	APPROUVÉ PAR: L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	NO (YWA): 22-904	
DATE:	NO. 11	
NO FICHER: A-601	16	

LÉGENDE - ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES

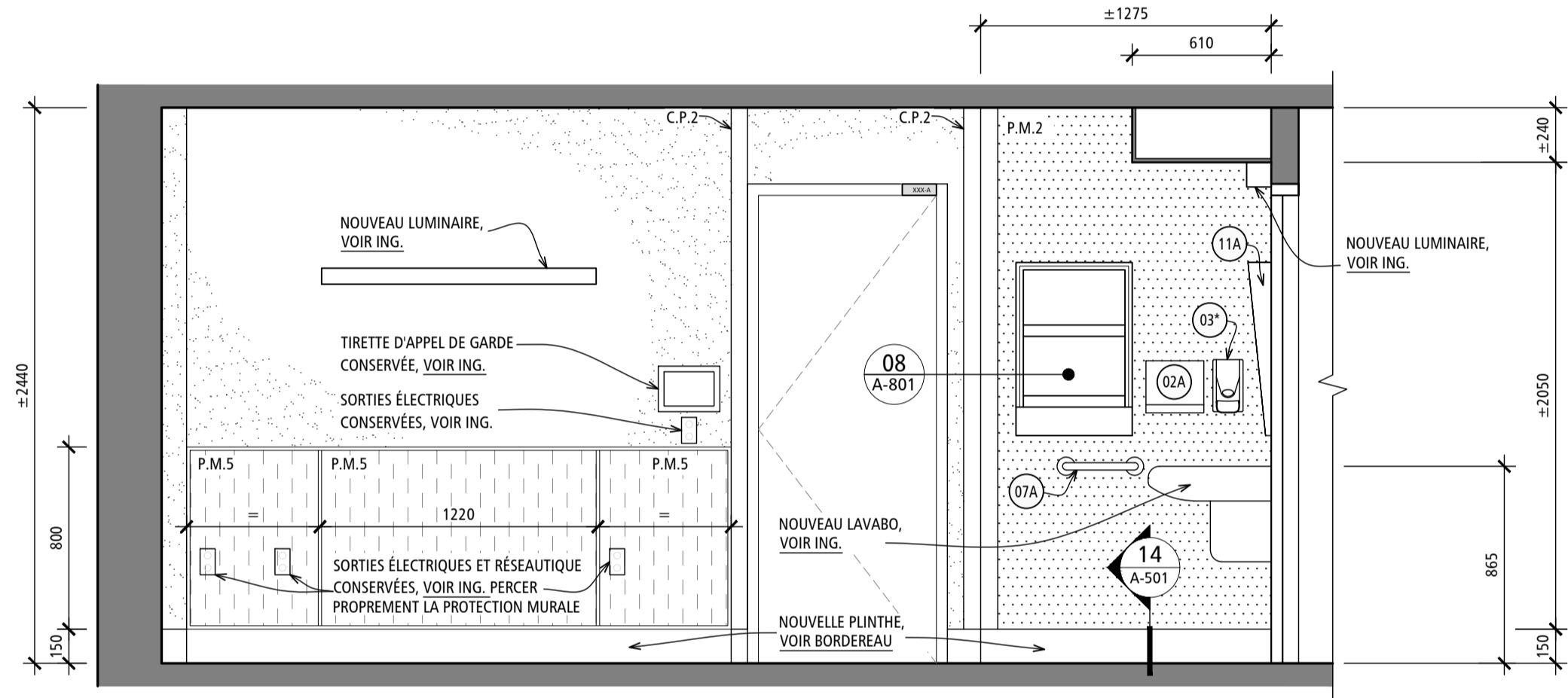
-  GYPSE
-  PROTECTION MURALE - UNIE
-  PROTECTION MURALE - FINI BOIS
-  LUMINAIRE MURAL D'APPEL DE GARDE CONSERVÉ, VOIR ING.
-  NOUVELLE PLAQUE D'IDENTIFICATION DES PORTES
-  NOUVELLE PORTE D'ACCÈS MURALE, VOIR ING.
-  NOUVEAU COIN PROTECTEUR (x = TYPE)
-  NOUVELLE PROTECTION MURALE (x = TYPE)
-  NOUVELLE MAIN-COURANTE (x = TYPE)
-  ACCESSOIRES SANITAIRES, VOIR LÉGENDE À LA FEUILLE A601



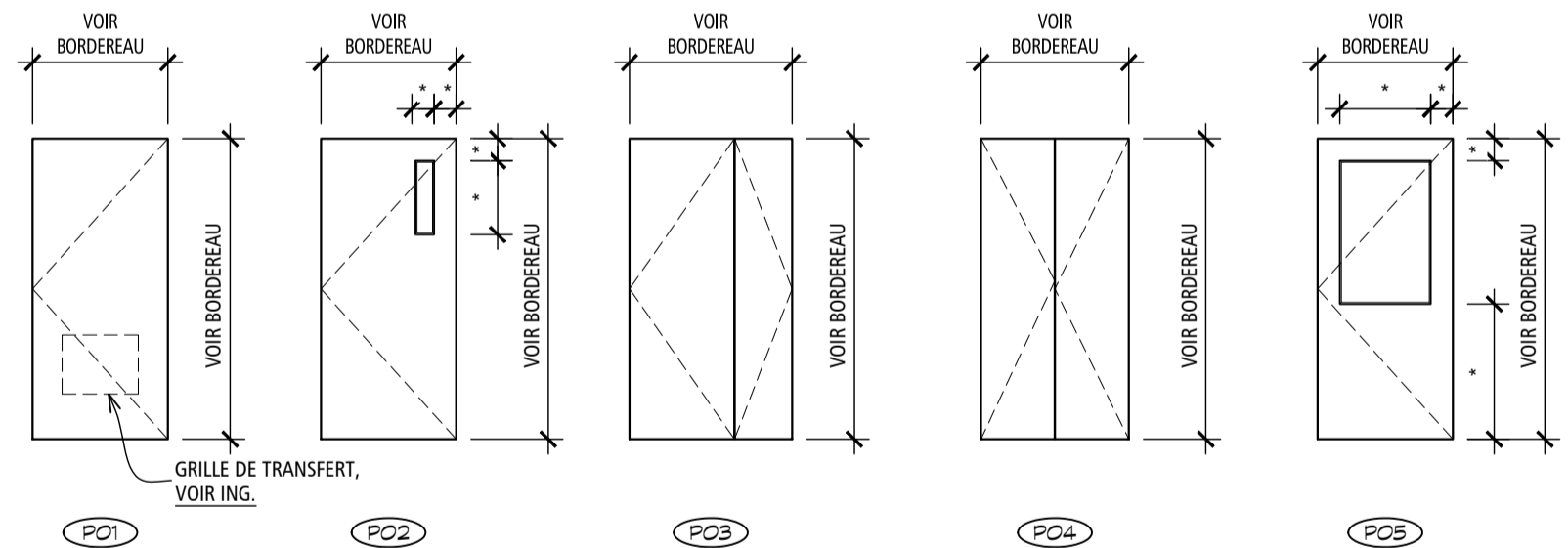
A ÉLÉVATION INTÉRIÈRE PARTIELLE - CORRIDOR
ÉCHELLE: 1:25



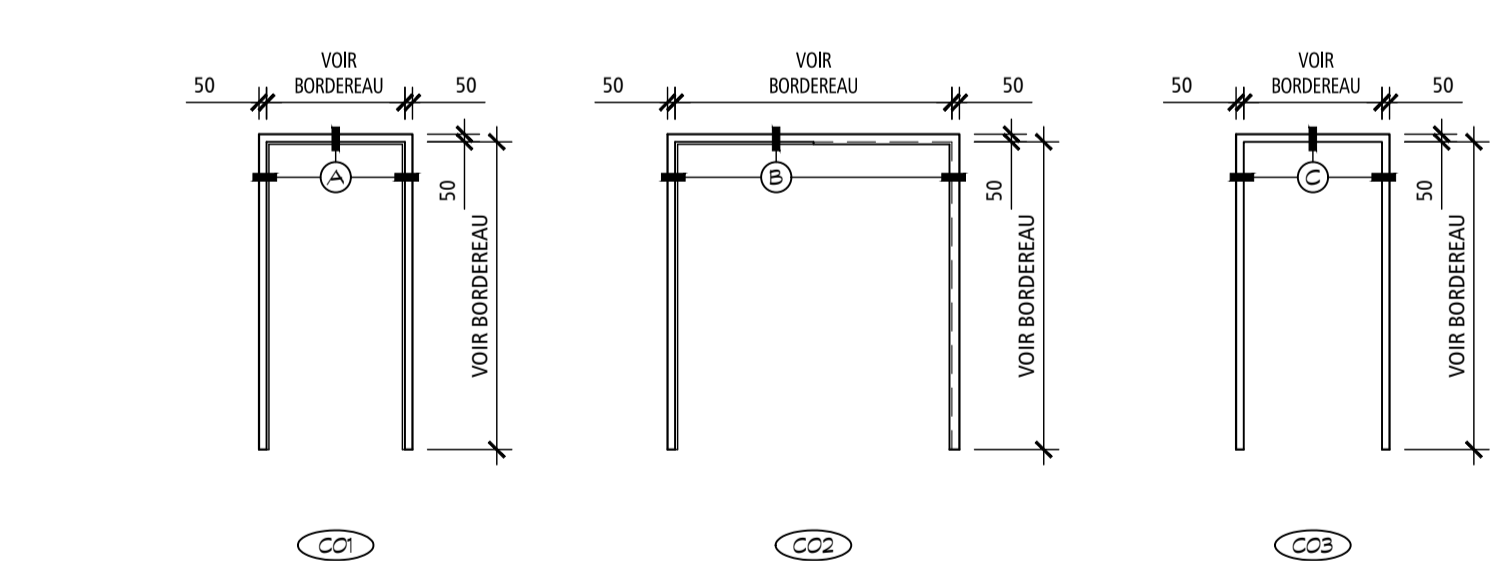
B ÉLÉVATION INTÉRIÈRE - W.-C. ET CHAMBRE TYPIQUES
ÉCHELLE: 1:25



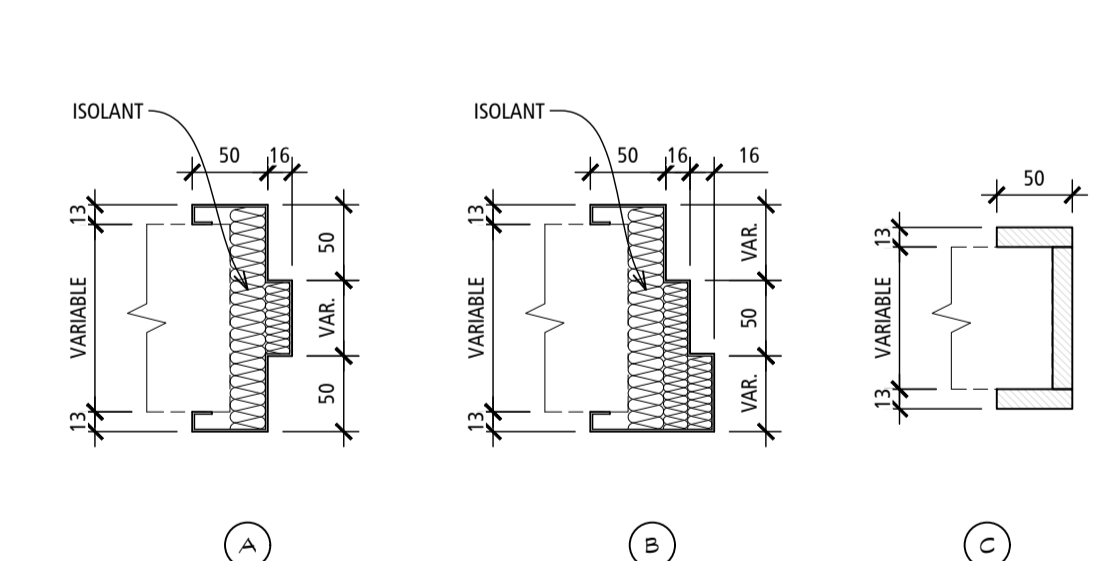
C ÉLÉVATION INTÉRIÈRE - CHAMBRE TYPIQUE
ÉCHELLE: 1:25



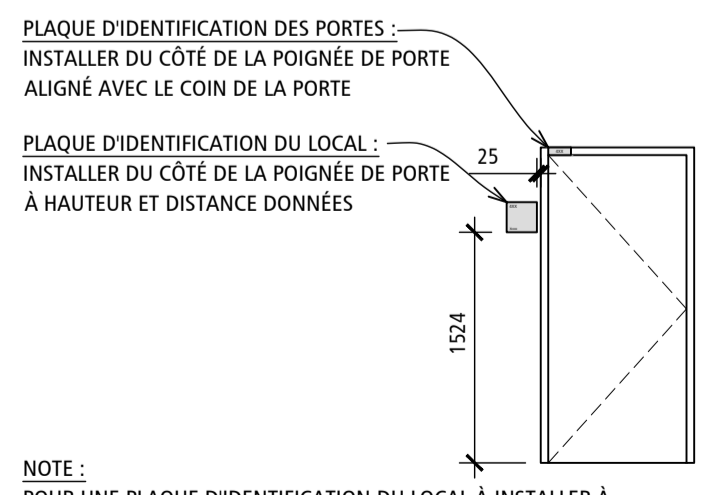
ÉLÉVATIONS - PORTES
ÉCHELLE: 1:50



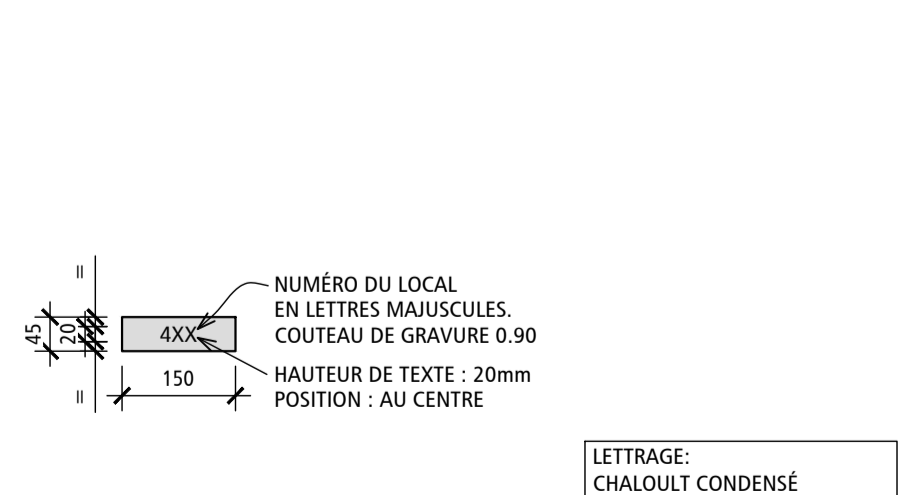
ÉLÉVATIONS - CADRES
ÉCHELLE: 1:50



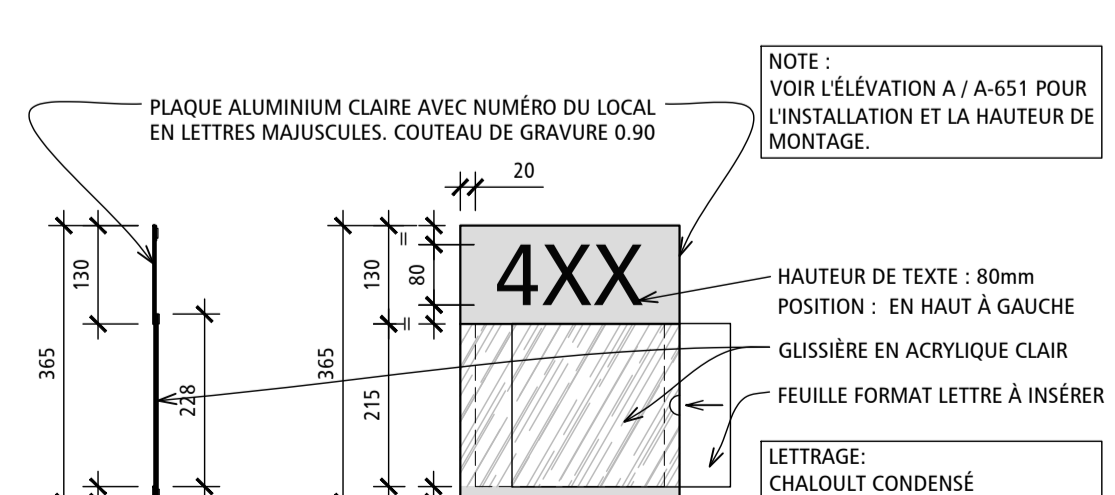
PROFILS DES CADRES
ÉCHELLE: AUCUNE



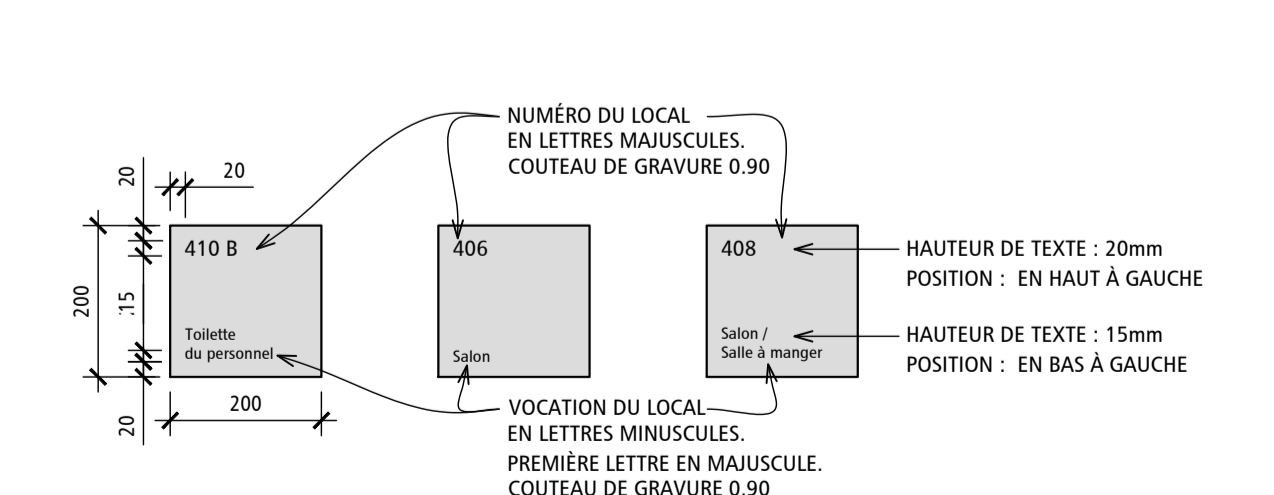
SIGNALISATION - INSTALLATION
ÉCHELLE: 1:50



SIGNALISATION DES PORTES
ÉCHELLE: 1:10



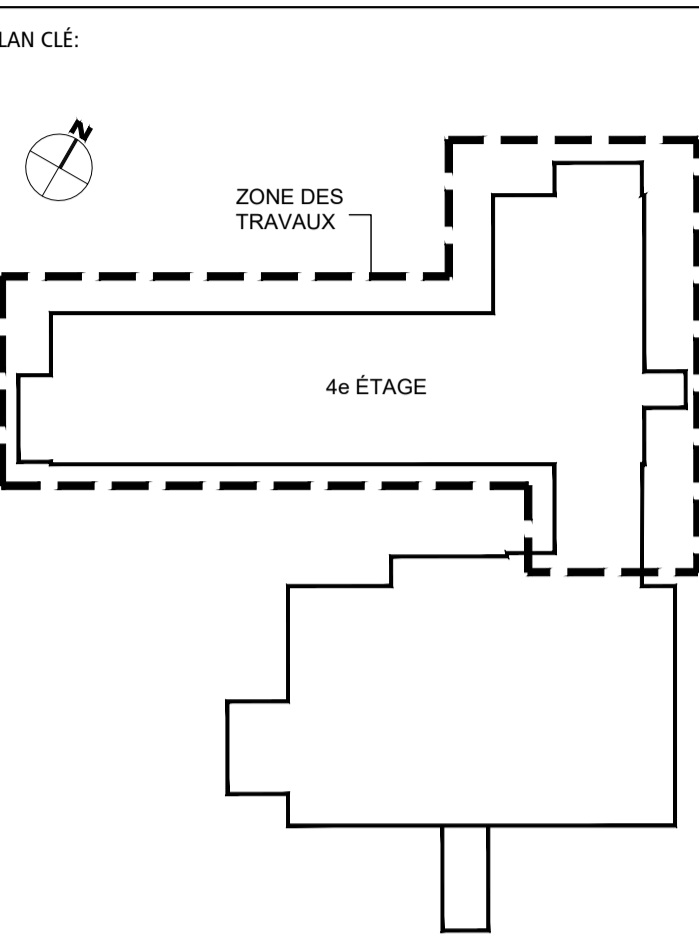
SIGNALISATION - IDENTIFICATION DES RÉSIDENTS
ÉCHELLE: 1:10



SIGNALISATION - IDENTIFICATION DES LOCAUX
ÉCHELLE: 1:10



SIGNALISATION - IDENTIFICATION DES LOCAUX
ÉCHELLE: 1:10



SCAUX:

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS: (MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

NO.	RÉVISION
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4^E ÉTAGE

CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin:
ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES, PORTES, CADRES ET SIGNALISATION

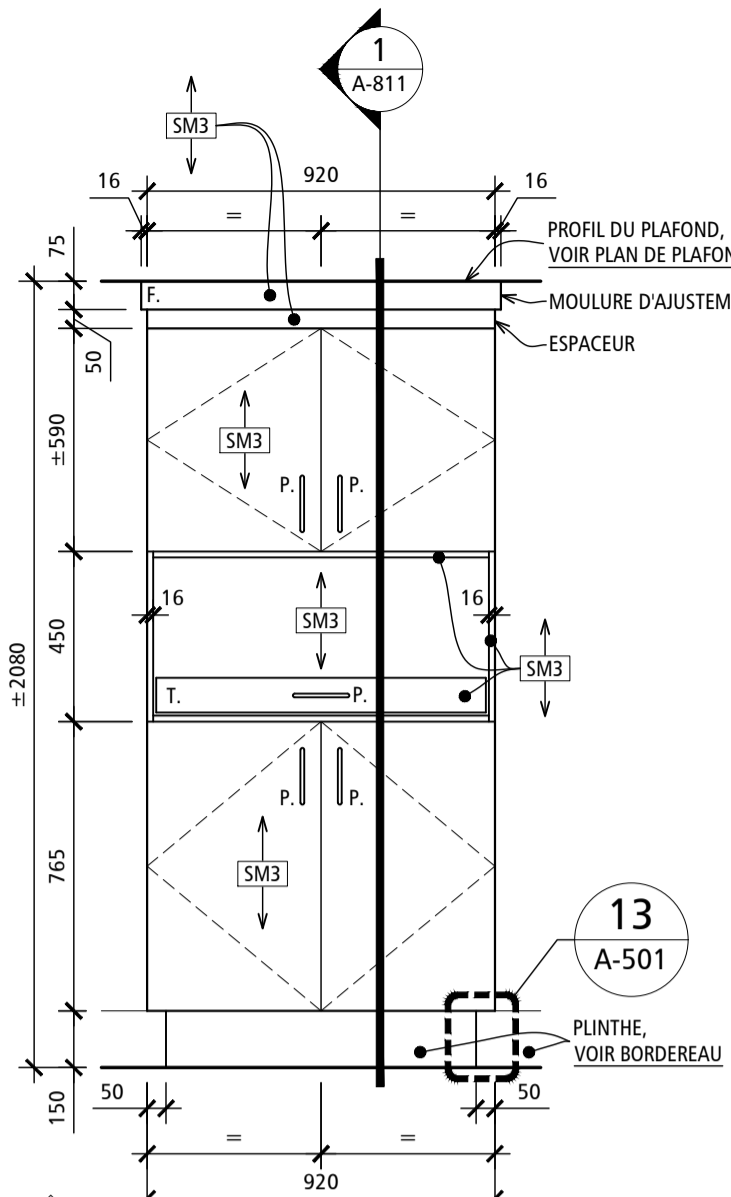
ÉCHELLE:	INDIQUÉE
Dessiné par:	VÉRIFIÉ PAR:
M.L.	N.G.
NO PROJET (INTERNE):	2022-056 (YWA : 22-904)
DATE:	NO. 12
NO FICHER:	16
A-651	NBR FEUILLES

LÉGENDE - MOBILIER FIXE

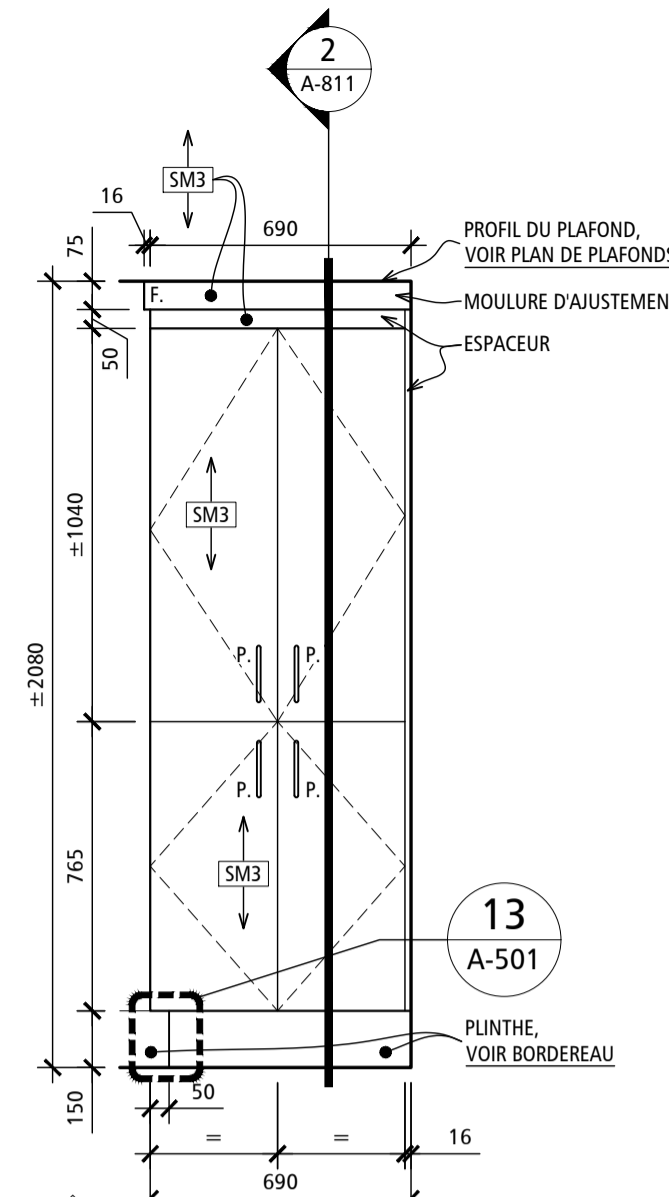
- (XX) ACCESSOIRES SANITAIRES, VOIR LÉGENDE À LA FEUILLE A-601
- P.F. PASSE-FILS
- (H.-C.) ÉQUIPEMENTS HORS-CONTRAT
- B.C. BANDE DE CHANT, VOIR COUPE 41A-812
- P.M.X. PROTECTION MURALE (X = TYPE)
- Sx STRATIFIÉ (X = COULEUR)
- SMx STRATIFIÉ MASSIF (X = COULEUR)
- AL SURFACE EN ACIER INOXYDABLE
- ← x → SENS DU MOTIF / GRAIN DE BOIS DANS LE FINI
- F. PANNEAU FIXE
- P.A.N. PANNEAU ANGULÉ
- T. TIROIR
- P. POIGNÉE
- S. SERRURE
- L. LOQUET

NOTES GÉNÉRALES - MOBILIER FIXE

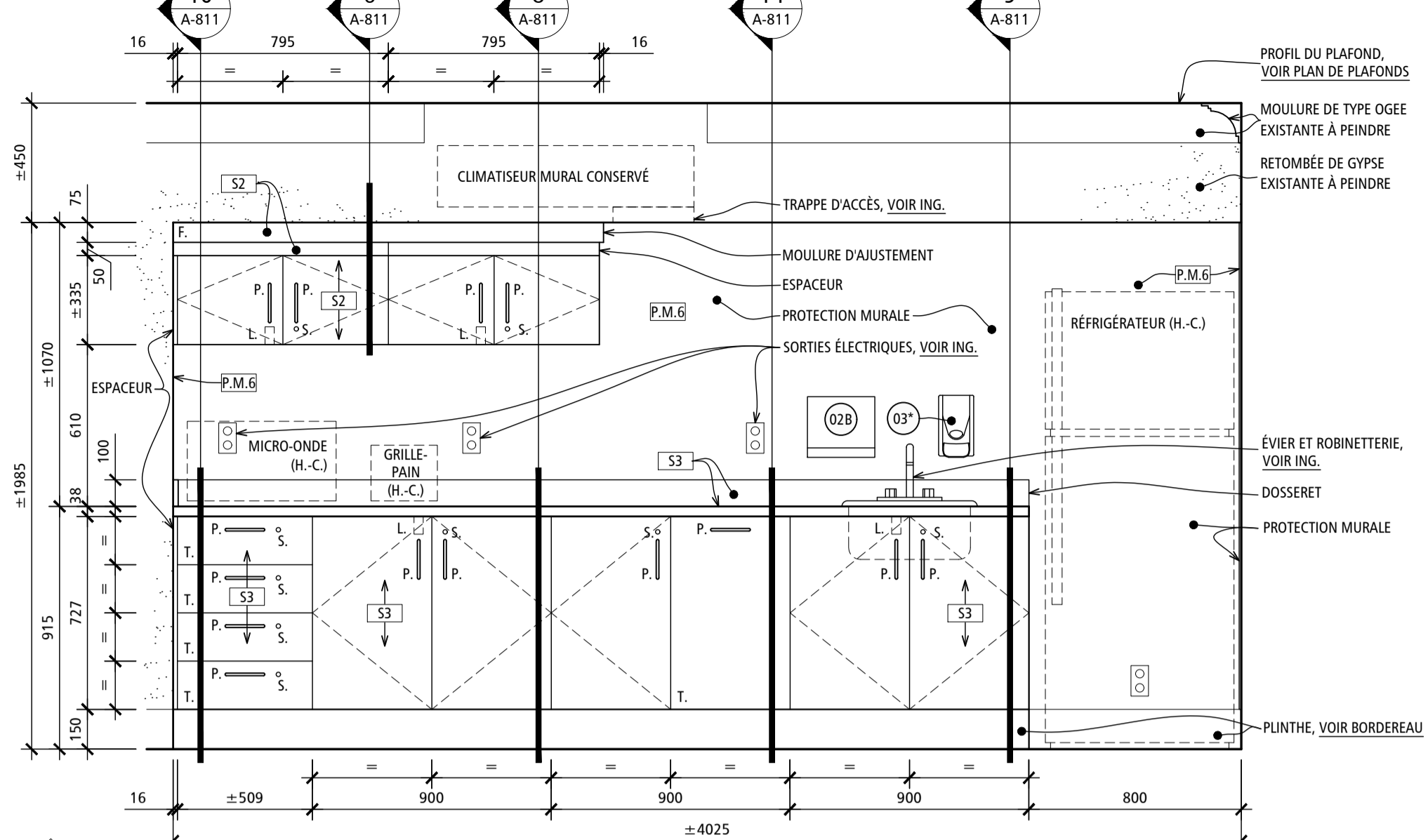
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES BASES DES MOBILIERS FIXES DEVRONT ÊTRE INSTALLÉES SÉPARÉMENT DU RESTE DU MEUBLE, DE FAÇON À PERMETTRE L'INSTALLATION DES REVÊTEMENTS DE SOL ET DES PLINTHES REMONTÉES SUR LES BASES AVANT LA MISE EN PLACE DU MOBILIER FIXE.
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DE S'ASSURER QUE LES SOUS-TRAITANTS (ÉBÉNISTERIE / ÉLECTRICITÉ) SE COORDONNENT QUANT AU NOMBRE, À LA LOCALISATION EXACTE ET AU TYPE D'INSTALLATION (MURAL, ENCASTRÉ AU MOBILIER OU AUTRES) DES DIVERSES SORTIES ÉLECTRIQUES, RÉSEAUTIQUES ET TÉLÉPHONIQUES. L'EMPLACEMENT DES SORTIES DOIT ÊTRE DONNÉ AUX DESSINS DE MOBILIER FIXE EN ARCHITECTURE PRIME ET DOIT SERVIR DE RÉFÉRENCE.
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DE S'ASSURER QUE LES SOUS-TRAITANTS (ÉBÉNISTERIE / MÉCANIQUE) SE COORDONNENT QUANT À LA LOCALISATION EXACTE ET AUX DIMENSIONS DES APPAREILS. L'EMPLACEMENT DES ÉVIERS DOIT ÊTRE DONNÉ AUX DESSINS DE MOBILIER FIXE EN ARCHITECTURE PRIME ET DOIT SERVIR DE RÉFÉRENCE.



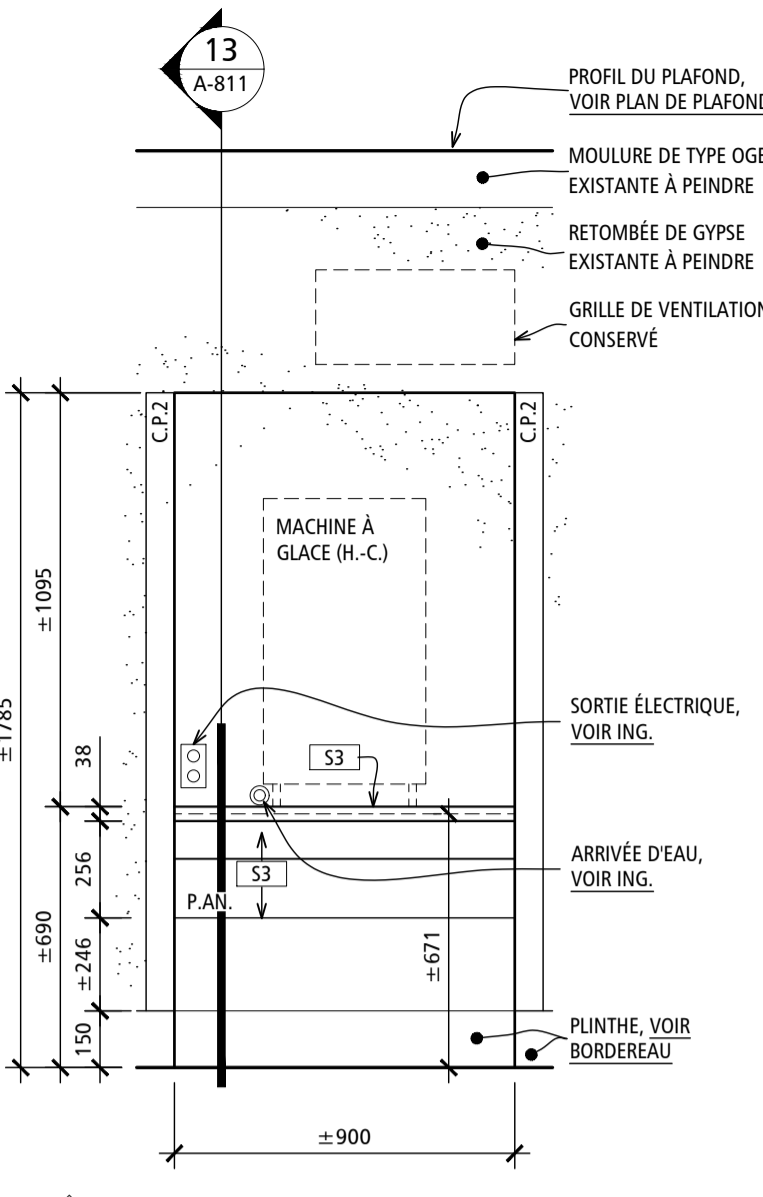
01 ÉLÉVATION - SALLE DE BAIN
ÉCHELLE: 1:20



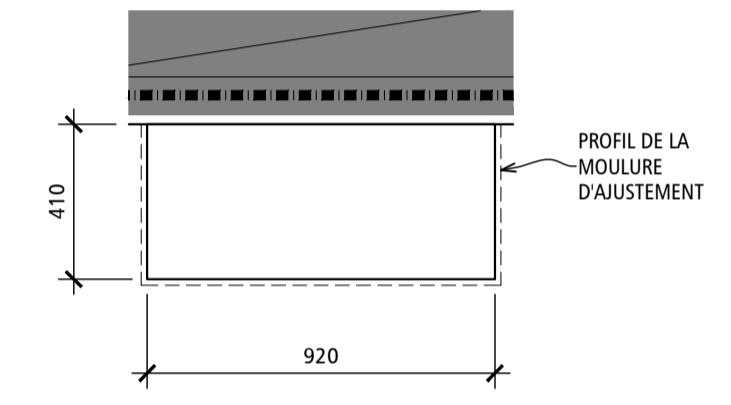
02 ÉLÉV. - SALLE DE BAIN
ÉCHELLE: 1:20



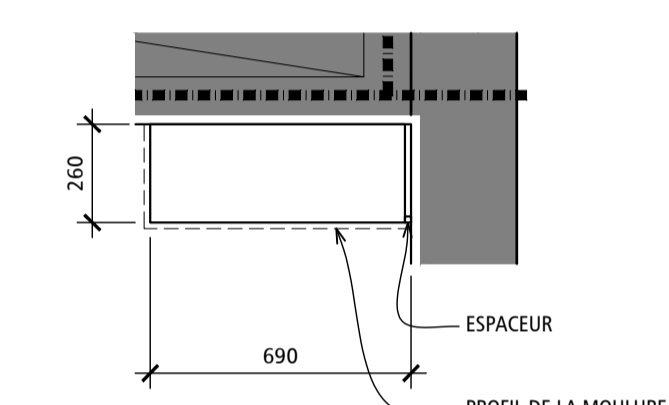
03 ÉLÉVATION - CUISINETTE
ÉCHELLE: 1:20



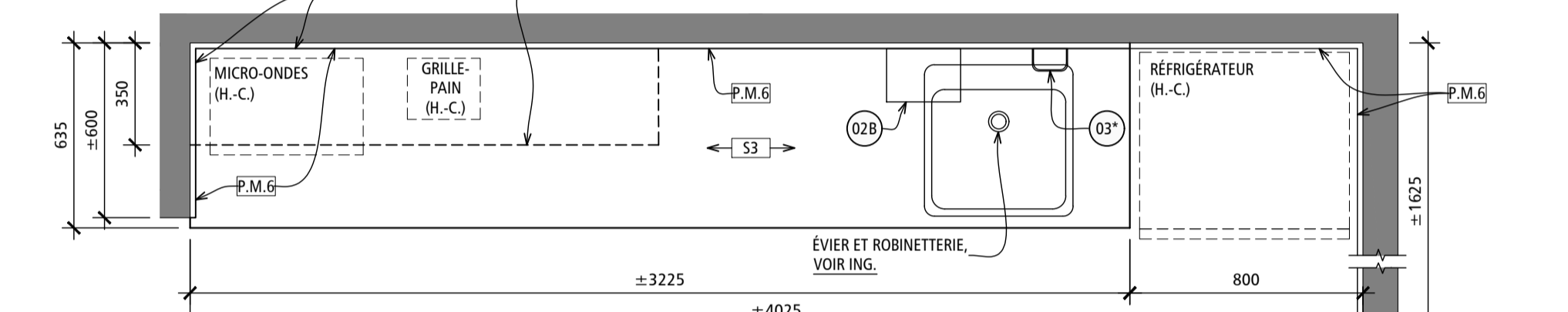
04 ÉLÉV. - ALCÔVE MAC. À GLACE
ÉCHELLE: 1:20



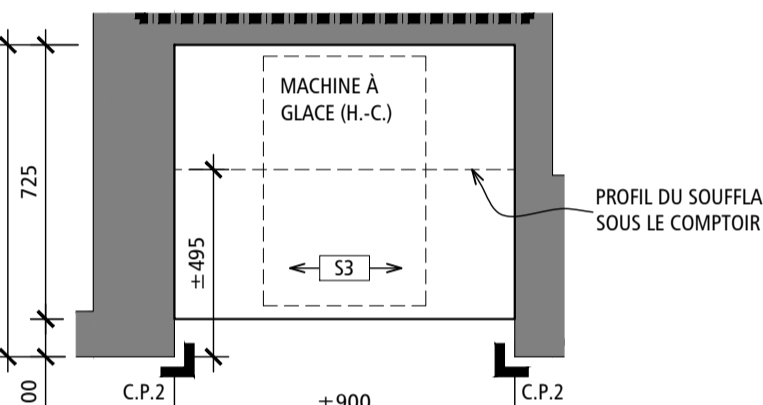
M01 PLAN - SALLE DE BAIN
ÉCHELLE: 1:20



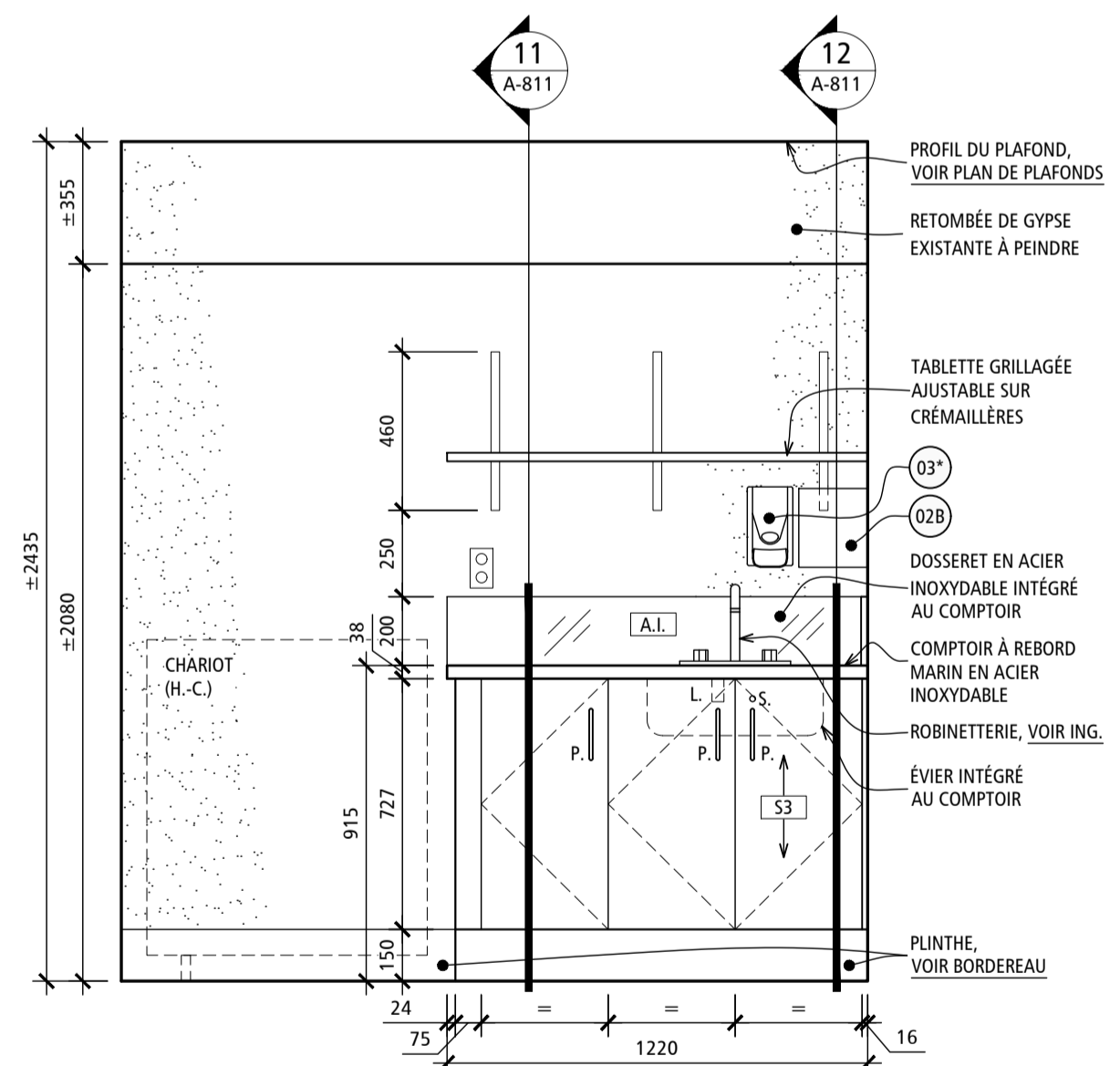
M02 PLAN - SALLE DE BAIN
ÉCHELLE: 1:20



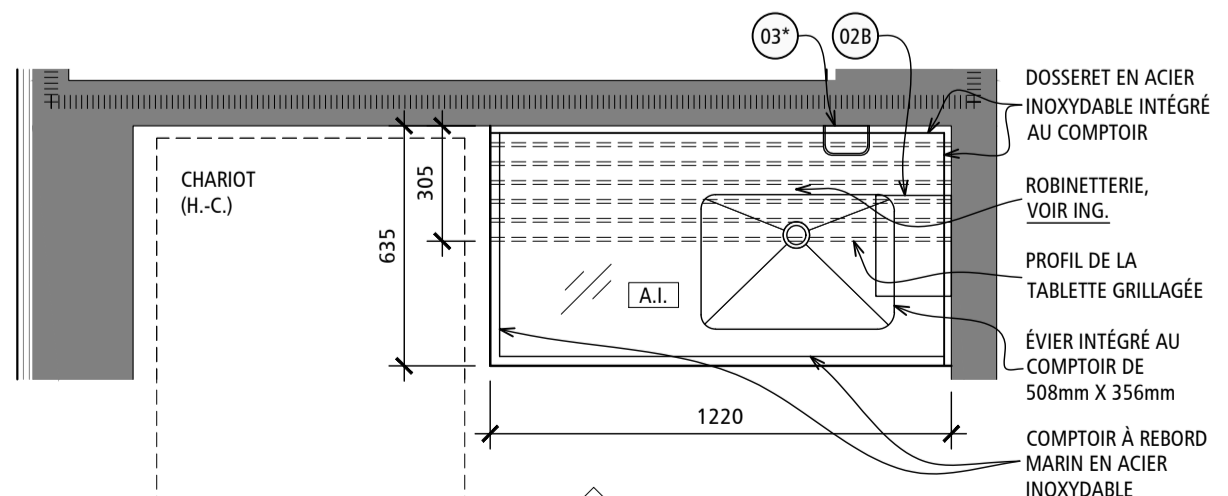
M03 PLAN - CUISINETTE
ÉCHELLE: 1:20



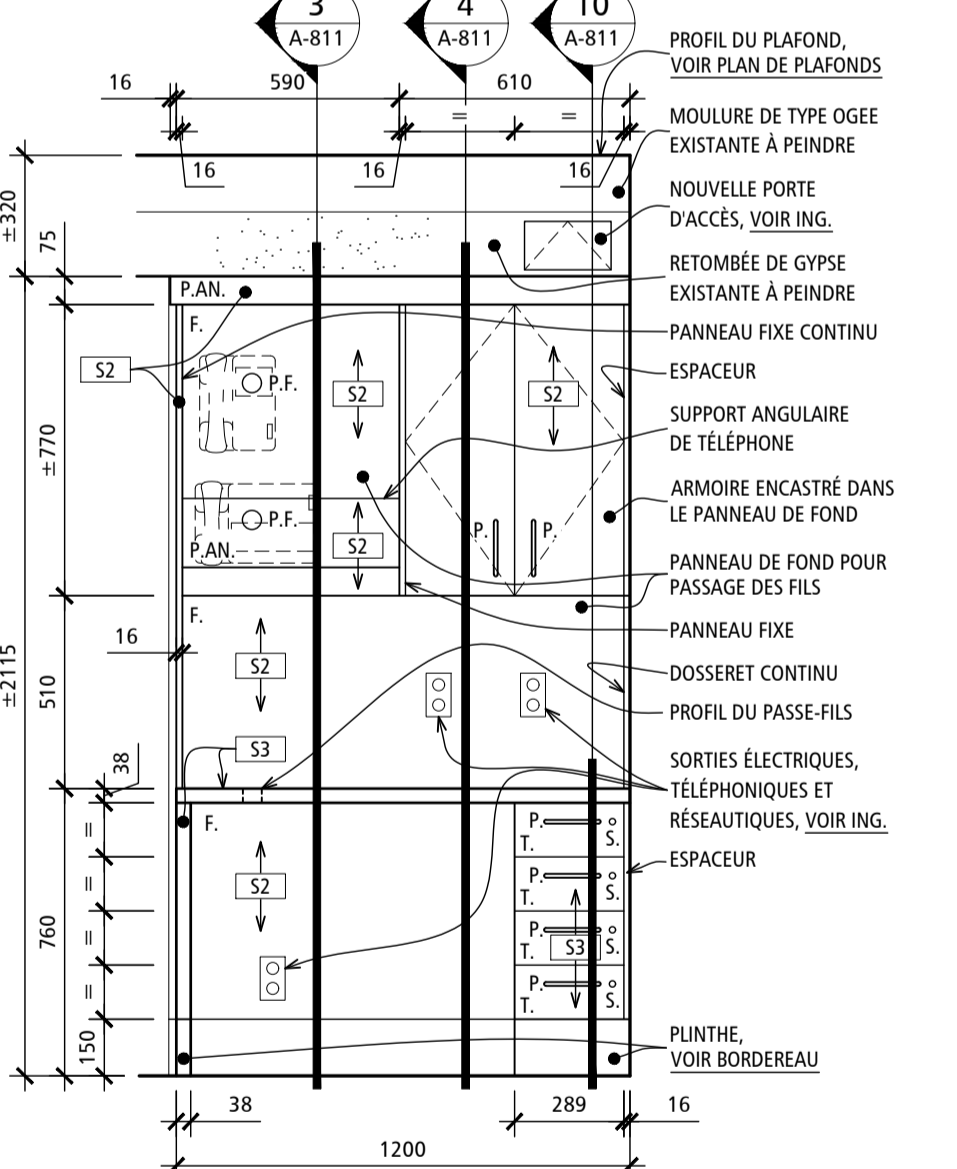
M04 PLAN - ALCÔVE MACHINE À GLACE
ÉCHELLE: 1:20



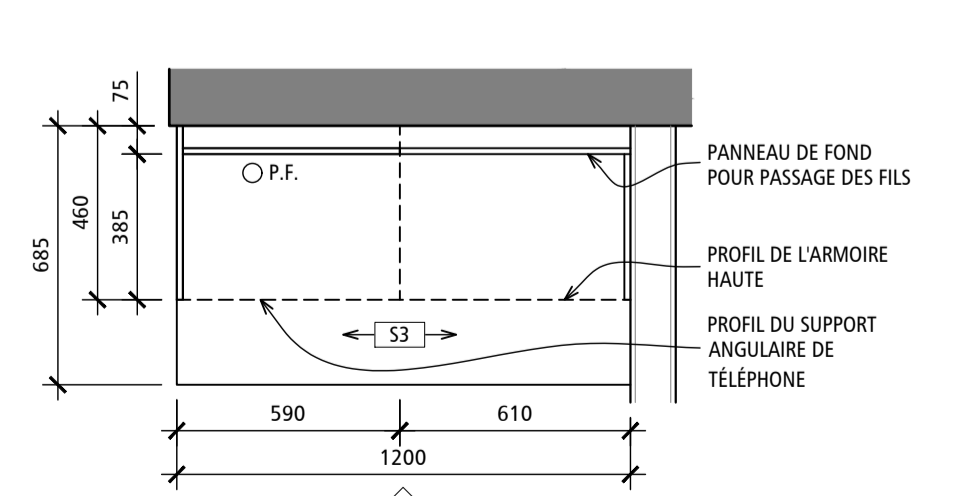
05 ÉLÉVATION - UTILITÉ SOUILLÉE
ÉCHELLE: 1:20



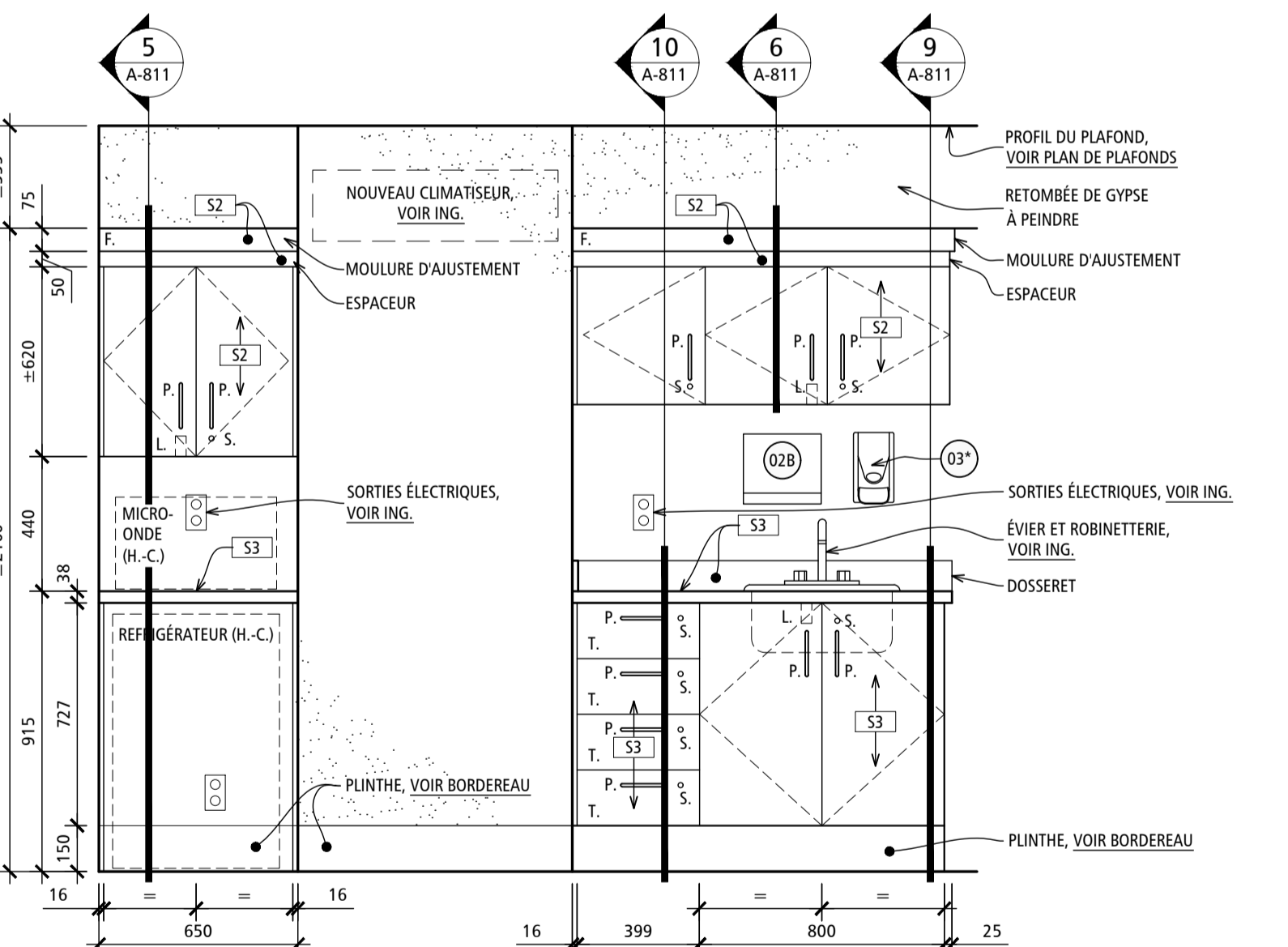
M05 PLAN - UTILITÉ SOUILLÉE
ÉCHELLE: 1:20



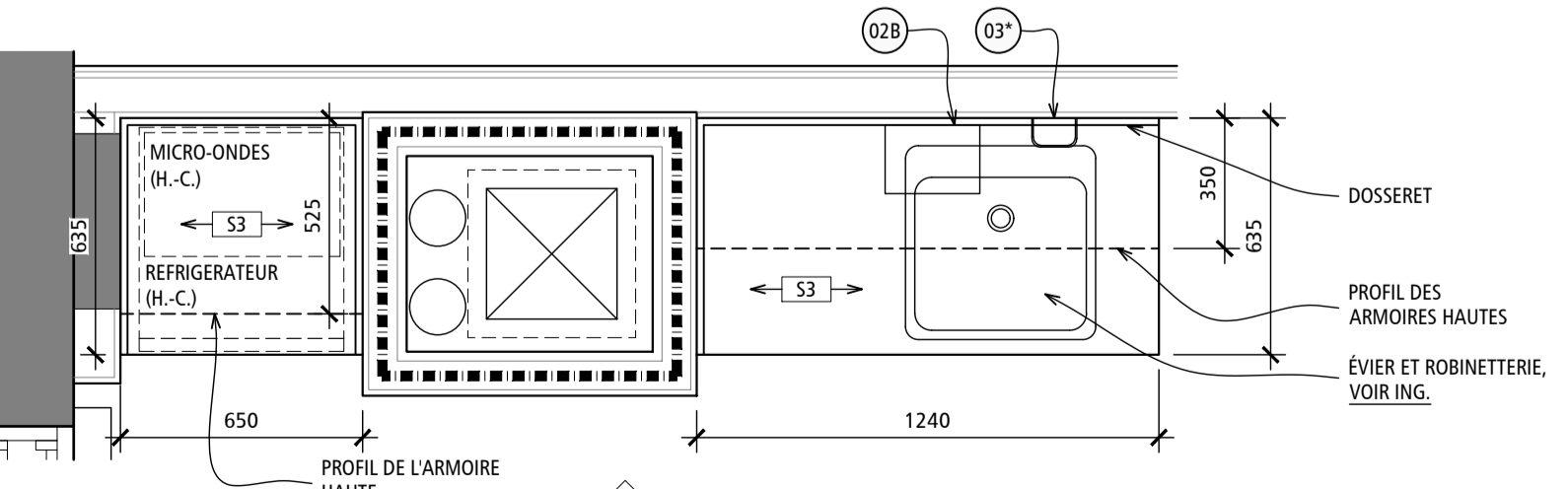
06 ÉLÉVATION - POSTE DE TRAVAIL (TÉL.)
ÉCHELLE: 1:20



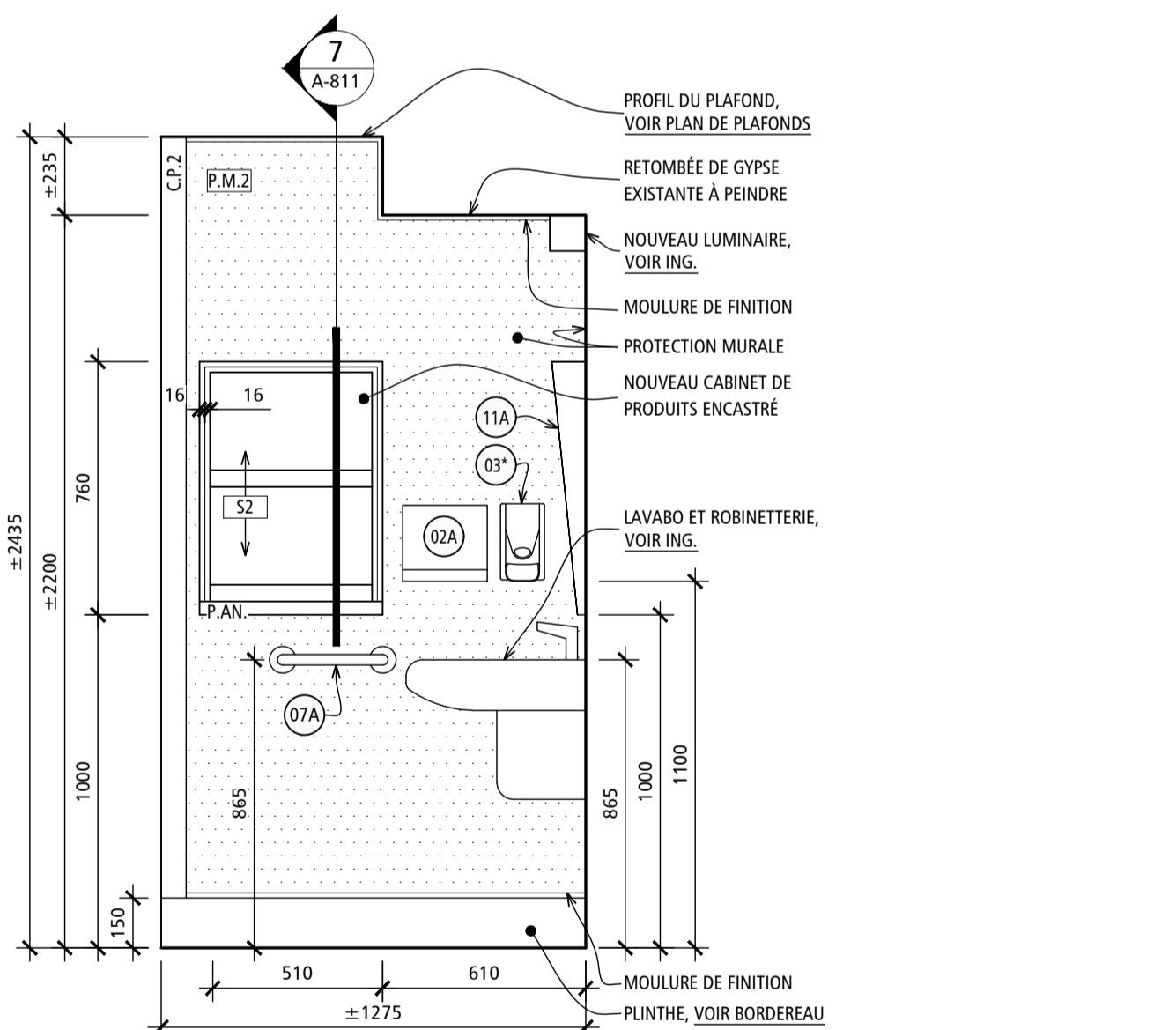
M06 PLAN - POSTE DE TRAVAIL (TÉL.)
ÉCHELLE: 1:20



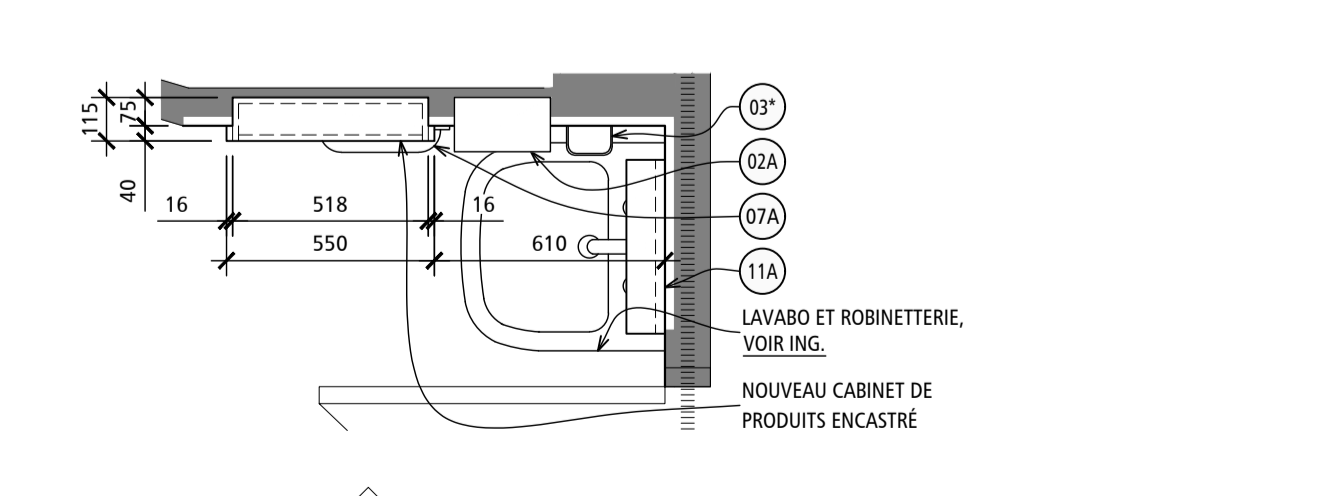
07 ÉLÉVATION - SALON
ÉCHELLE: 1:20



M07 PLAN - SALON
ÉCHELLE: 1:20



08 ÉLÉVATION - PHARMACIE TYPIQUE
ÉCHELLE: 1:20



M08 PLAN - PHARMACIE TYPIQUE
ÉCHELLE: 1:20

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Québec

PLAN CLÉ:
ZONE DES TRAVAUX
4e ÉTAGE

SCAUX:
Yves Woodrough Architectes Inc.
Philippe Woodrough Architecte du Québec

ARCHITECTE:
YWA
YVES WOODROUGH ARCHITECTES INC.
CABINET COLLECTIF D'ARCHITECTURE (RÉGULIÉMENTÉ)
215, rue Saint-Laurier, bureau 110 Saint-Eustache (Québec) J7P 0W6
info@yveswoodrough.com 468.472.8919

INGÉNIEURS:
(MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)
PAGEAU MOREL
www.pageaumorel.com
DPHV

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

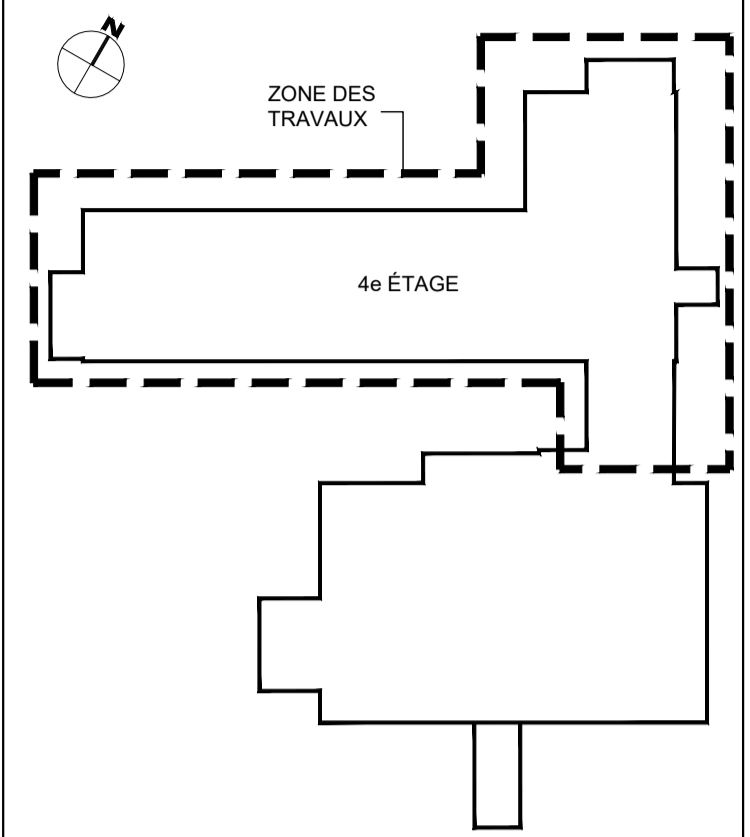
NO.	RÉVISION

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE DESSIN:
PLANS ET ÉLÉVATIONS DU MOBILIER FIXE

ÉCHELLE:	INDIQUÉE
DESSINÉ PAR:	VÉRIFIÉ PAR:
M.L./J.M.	N.G.
APPROUVÉ PAR:	LL.
NO PROJET (INTERNE):	2022-056 (YWA : 22-904)
DATE:	NO.
	13
NO FICHER:	16
A-801	NBR FEUILLES

PLAN CLÉ:



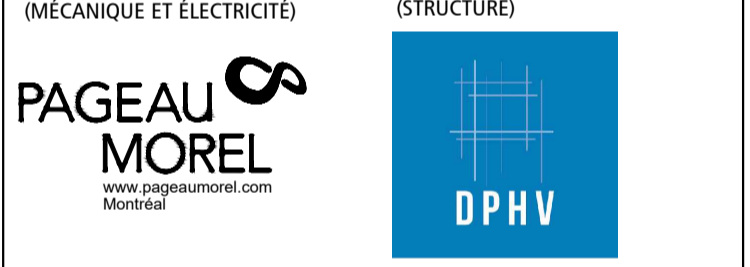
SCAUX:



ARCHITECTE:



INGÉNIEURS:



NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-03-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

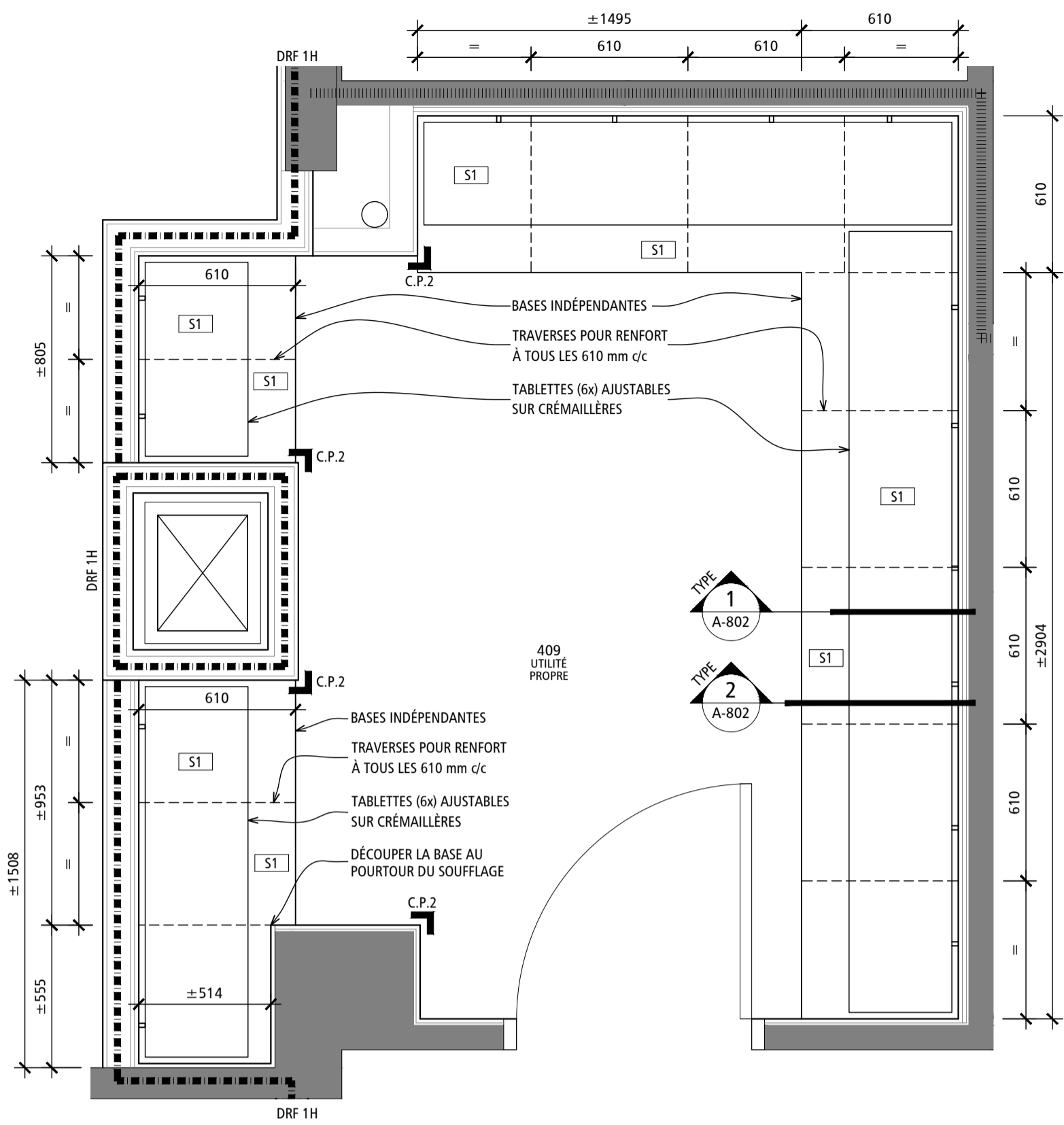
NO.	RÉVISION

TITRE PROJET: RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE

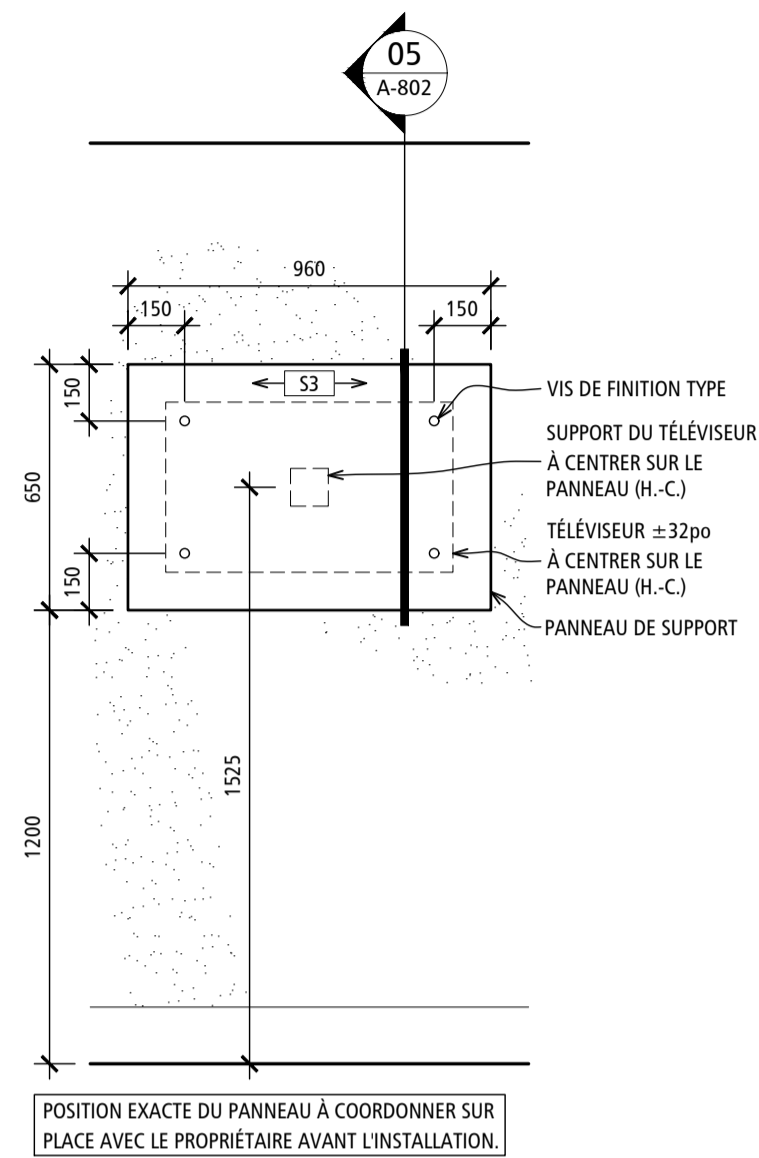
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin: PLANS, ÉLÉVATIONS ET DÉTAILS DU MOBILIER FIXE

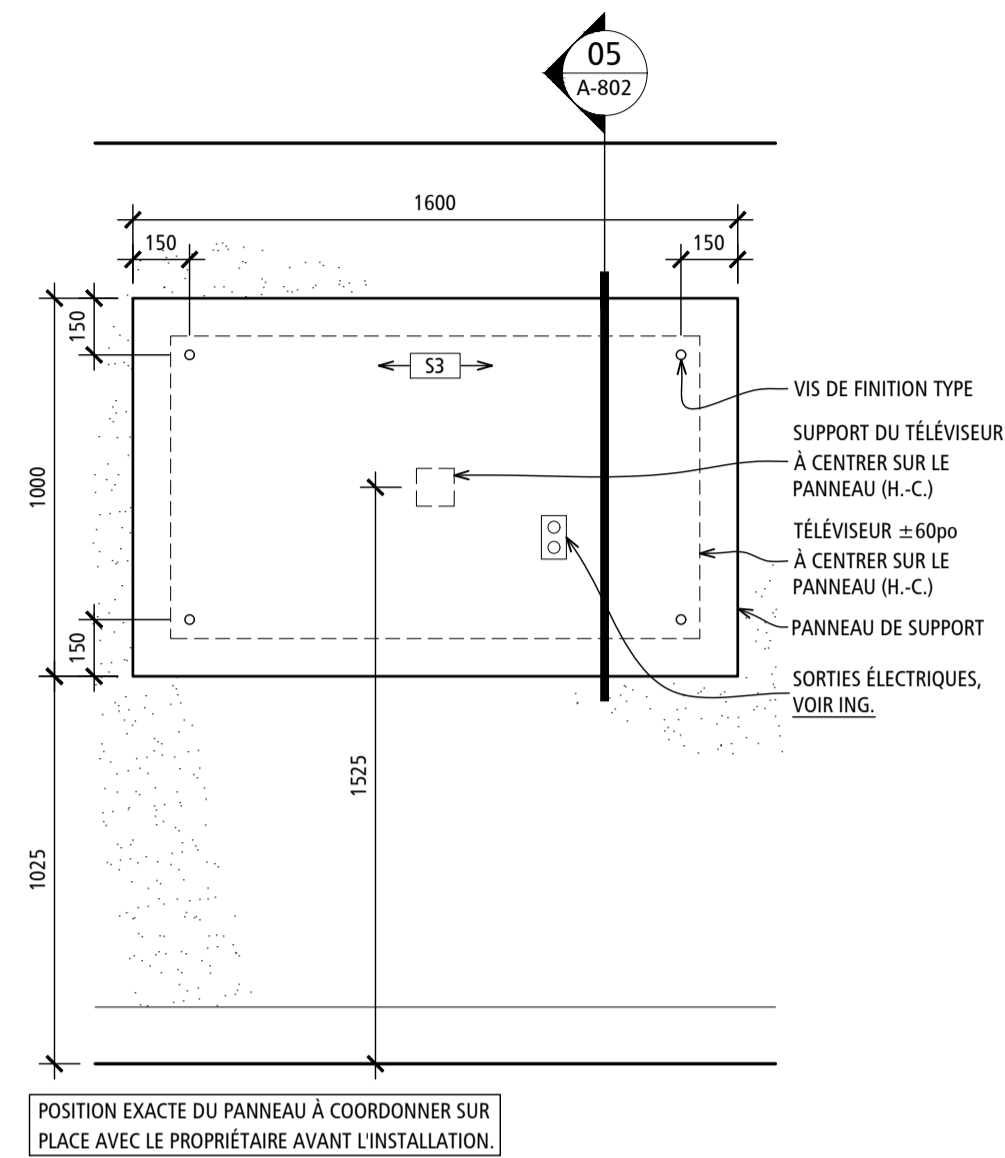
ÉCHELLE: INDICQUÉE		
DESSINÉ PAR: M.L. / J.M.	VÉRIFIÉ PAR: N.G.	APPROUVÉ PAR: L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	NO: (YWA : 22-904)	
DATE:		
NO FICHER: A-802	14	16



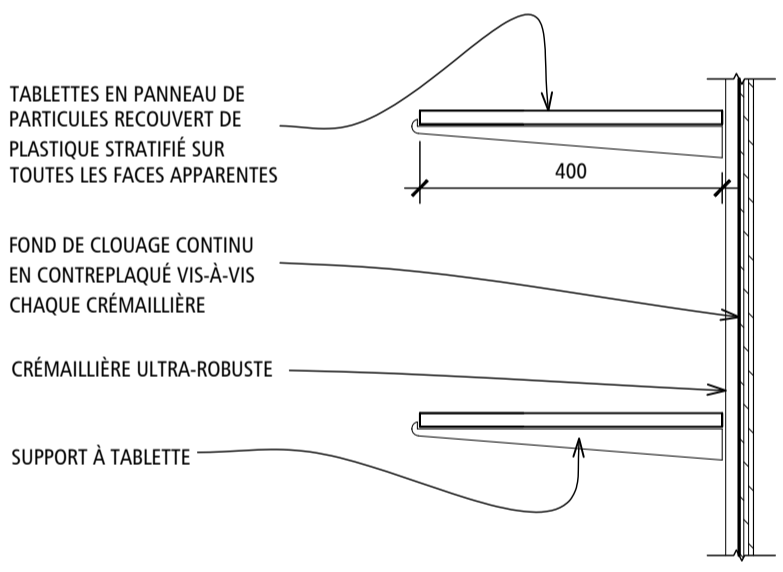
M09 PLAN - UTILITÉ PROPRE
ÉCHELLE: 1 : 20



M10 ÉLÉV. - PANNEAU SUPPORT À TÉLÉ. (P.S.1) - CHAMBRE TYP.
ÉCHELLE: 1 : 20

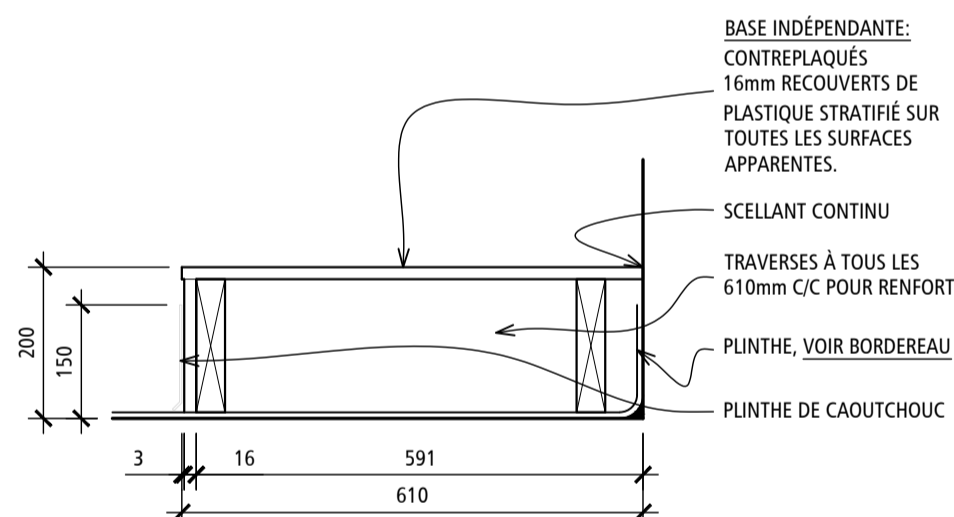


M11 ÉLÉVATION - PANNEAU SUPPORT À TÉLÉ. (P.S.2) - SALON
ÉCHELLE: 1 : 20



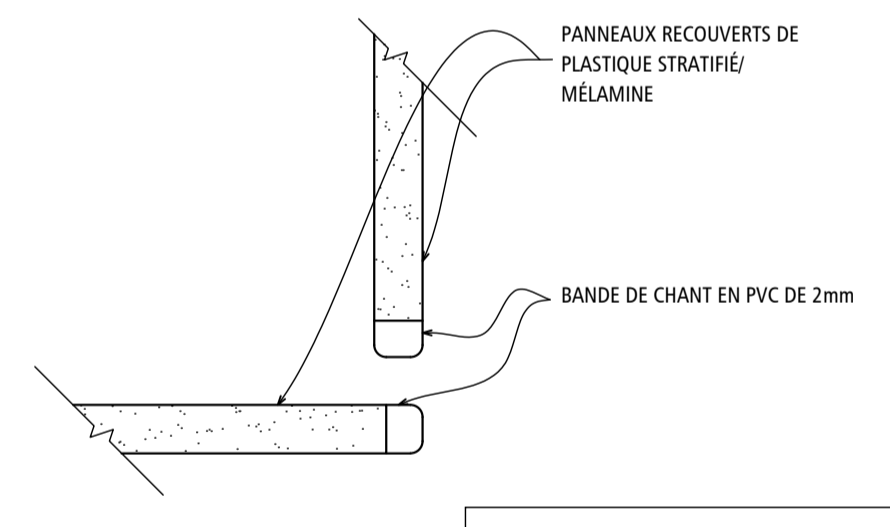
CONSULTER LES PLANS ET LES ÉLÉVATIONS DE MOBILIER POUR VALIDER LE NOMBRE DE TABLETTES À INSTALLER.

1 COUPE TYPIQUE - TABLETTES MURALES
ÉCHELLE: 1 : 10



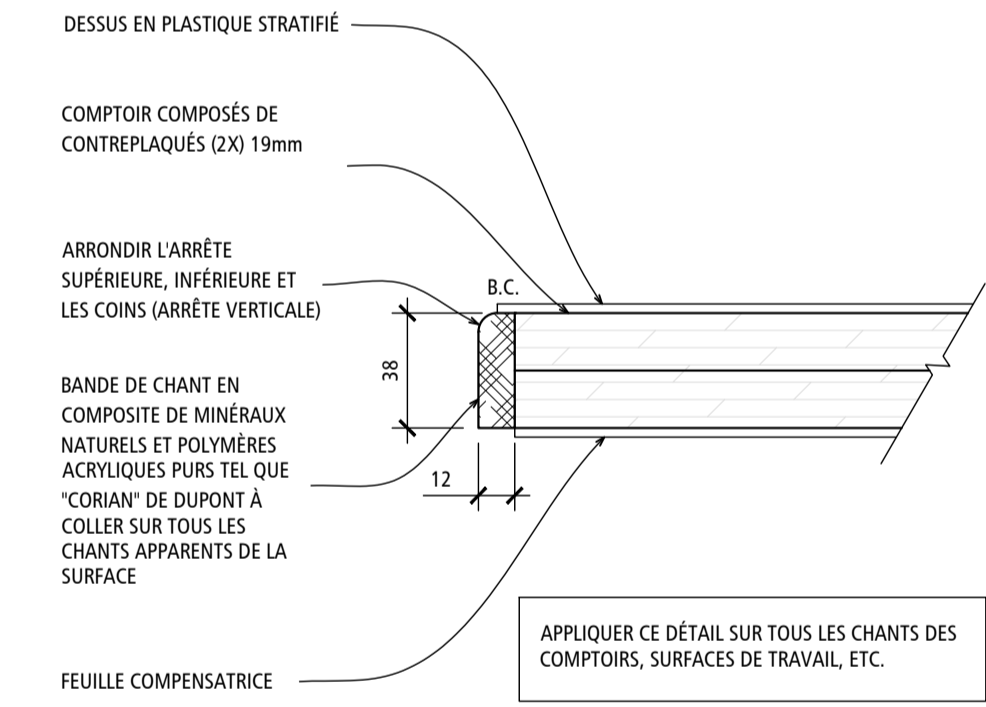
BASE AMOVIBLE : INSTALLER LA BASE DE MOBILIER EN SURFACE DU REVÊTEMENT DE SOL ET DE LA PLINTE REMONTÉE.

2 COUPE - BASES UTILITÉ PROPRE
ÉCHELLE: 1 : 10



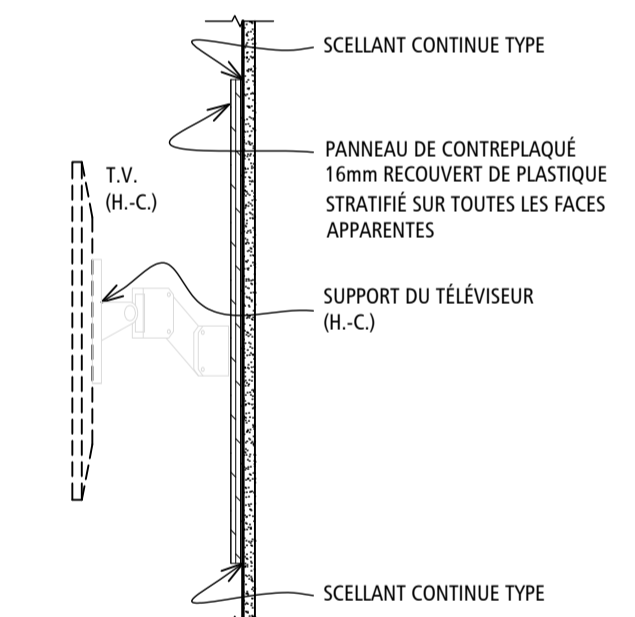
APPLIQUER CE DÉTAIL SUR TOUS LES CHANTS DES PANNEAUX D'ARMOIRES, TIROIRS, TABLETTES, ETC.

3 COUPE TYPIQUE - CHANTS DE PANNEAUX
ÉCHELLE: 1 : 5

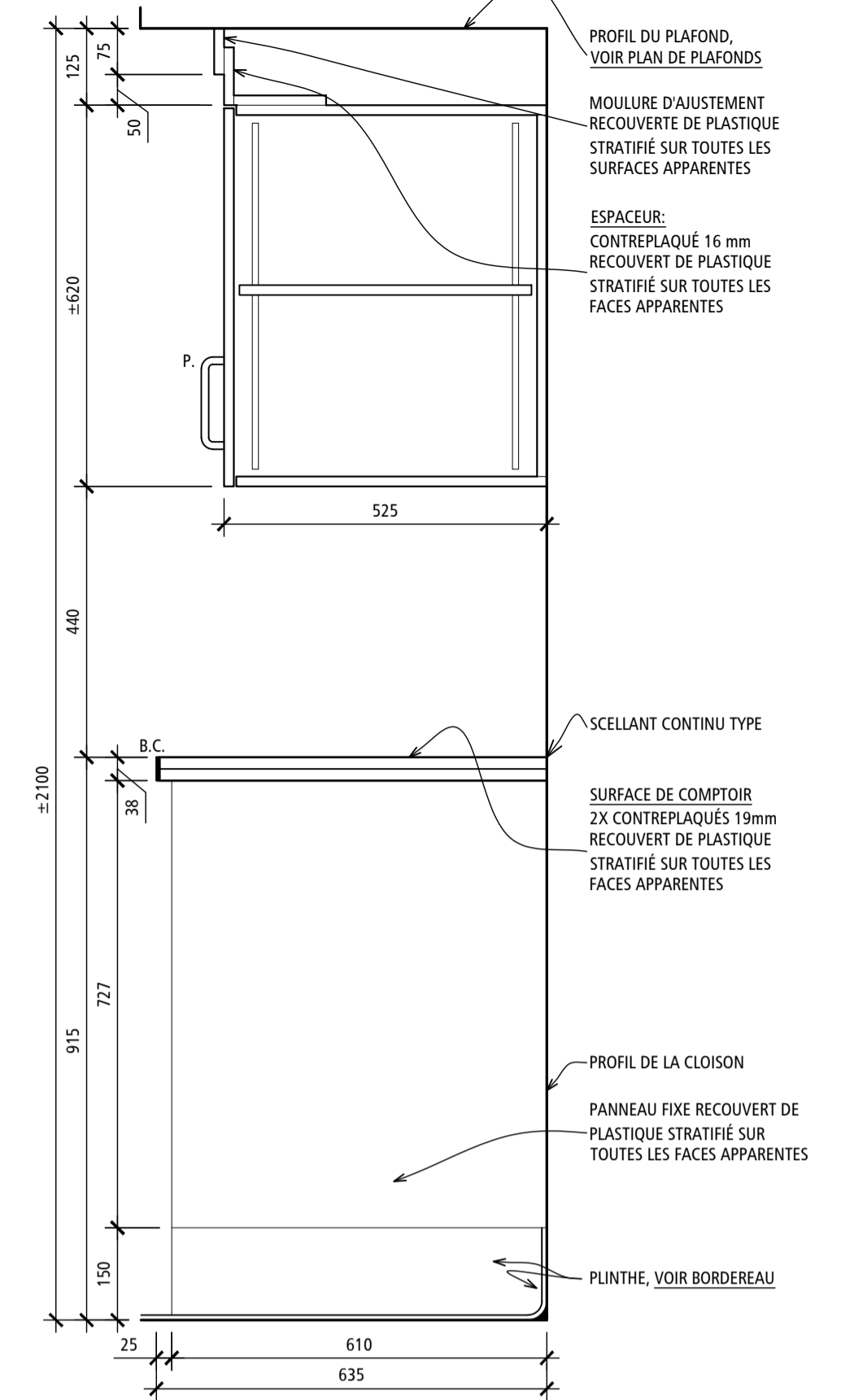
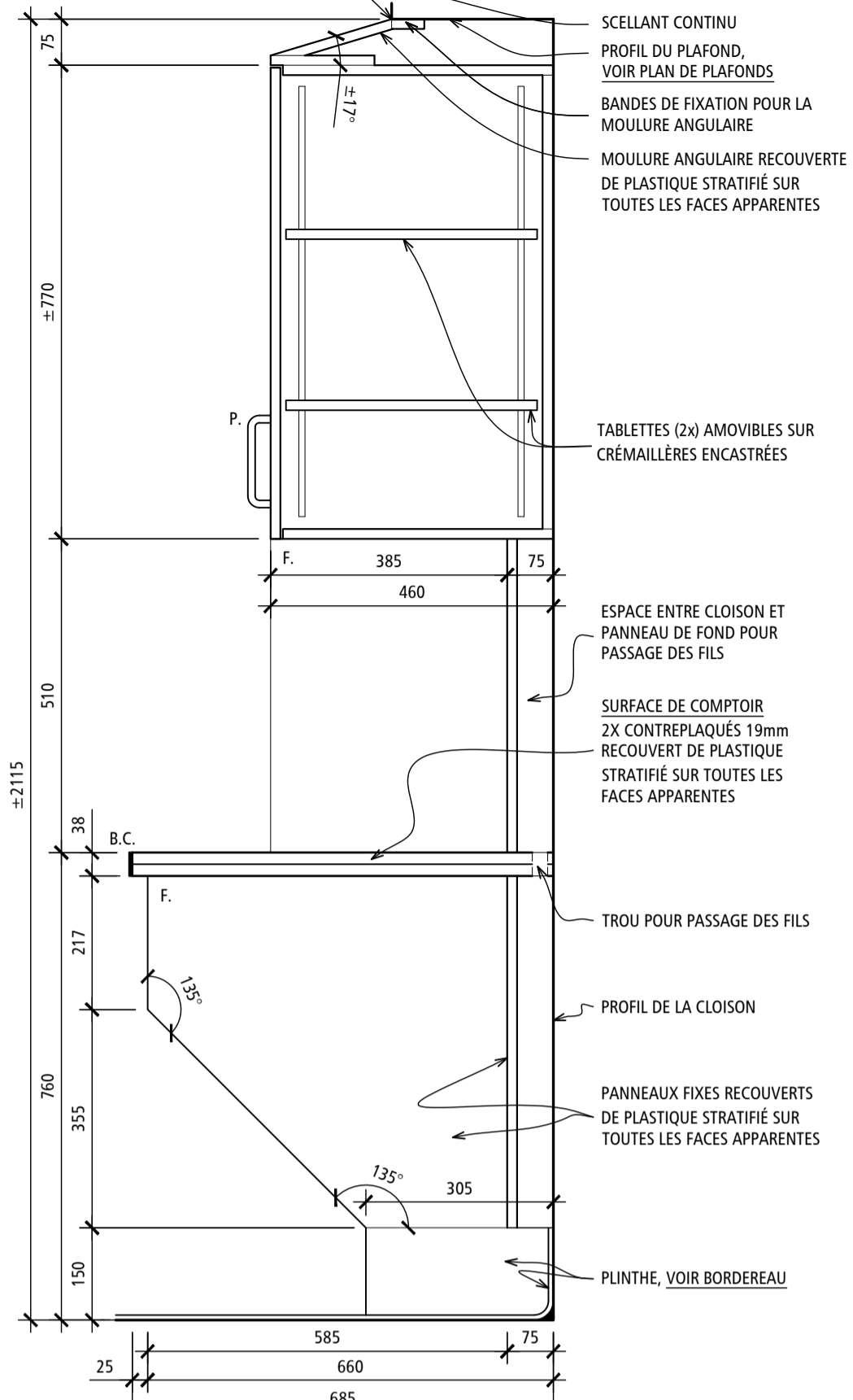
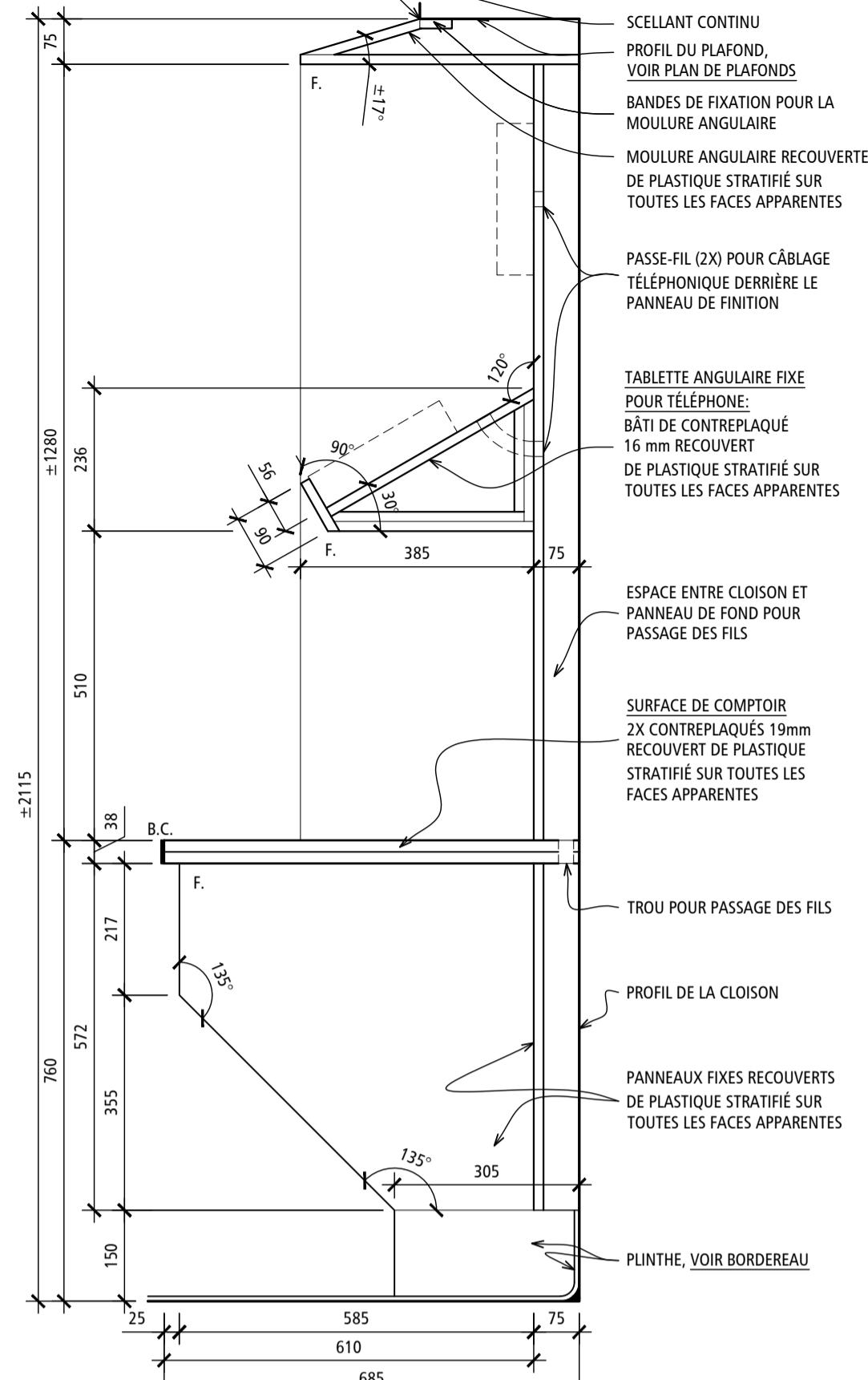
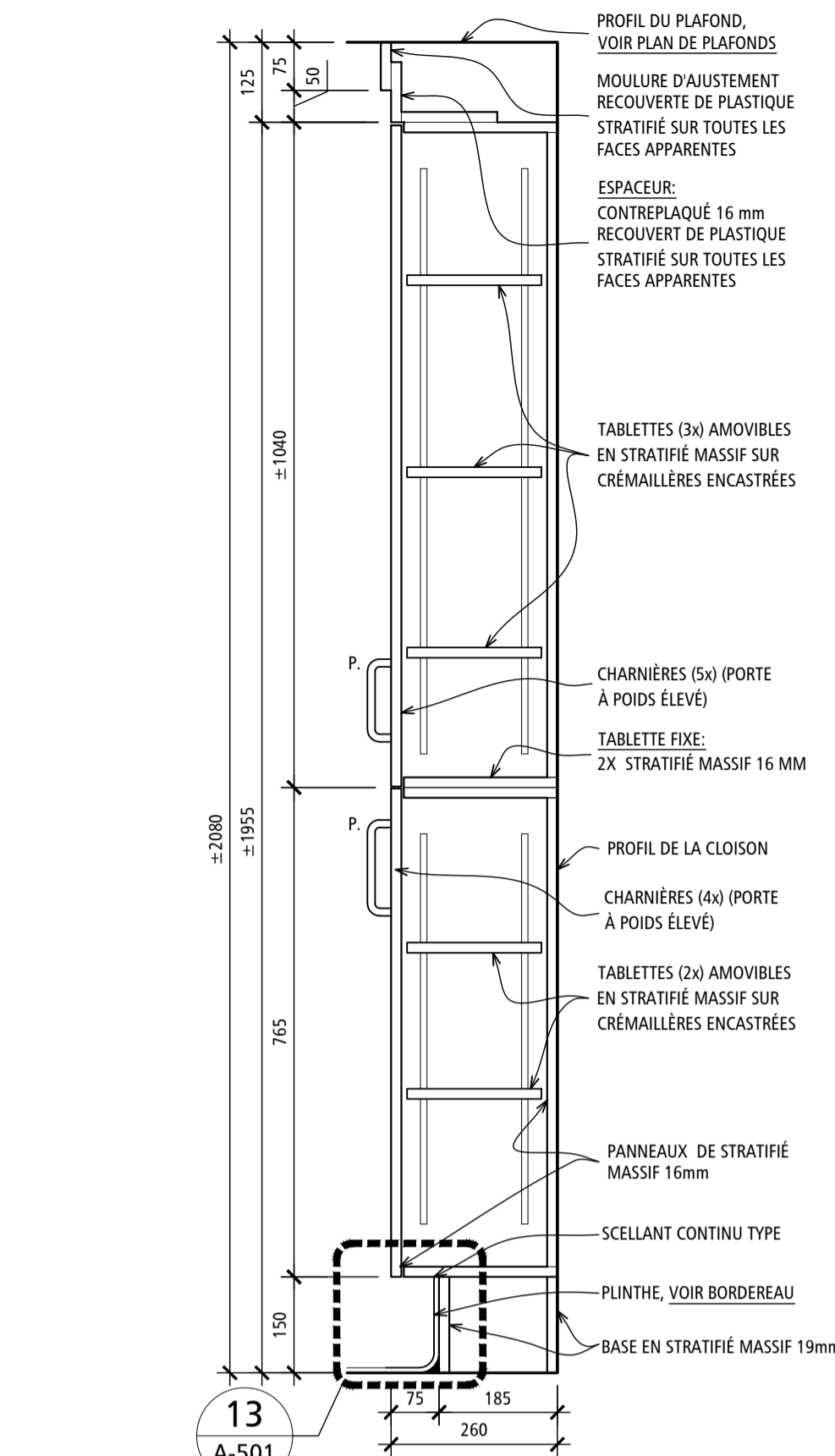
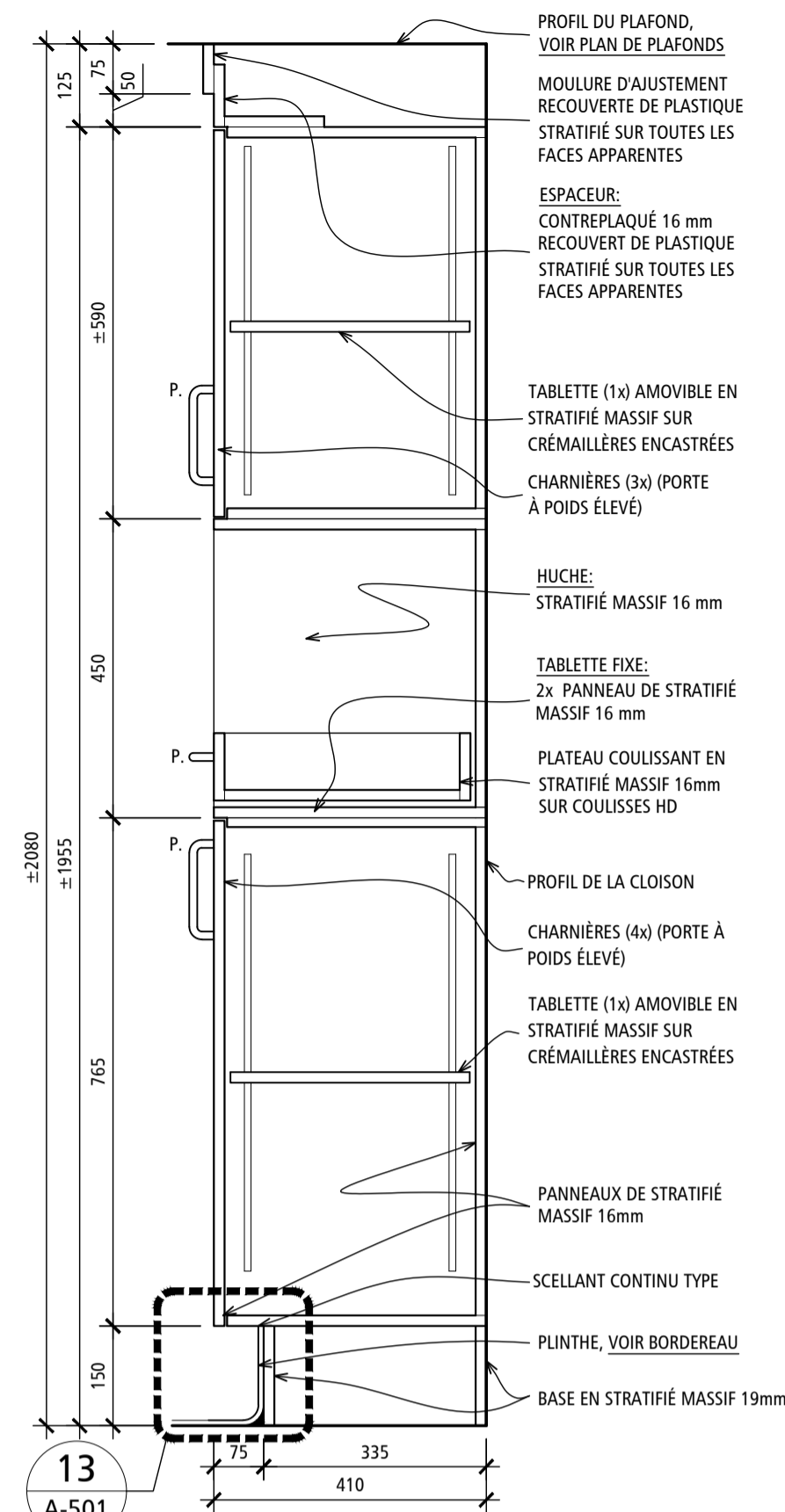


APPLIQUER CE DÉTAIL SUR TOUS LES CHANTS DES COMPTOIRS, SURFACES DE TRAVAIL, ETC.

4 COUPE TYPIQUE - BANDE DE CHANT (B.C.)
ÉCHELLE: 1 : 5



5 COUPE - PANNEAU SUPPORT TÉLÉVISEUR
ÉCHELLE: 1 : 10



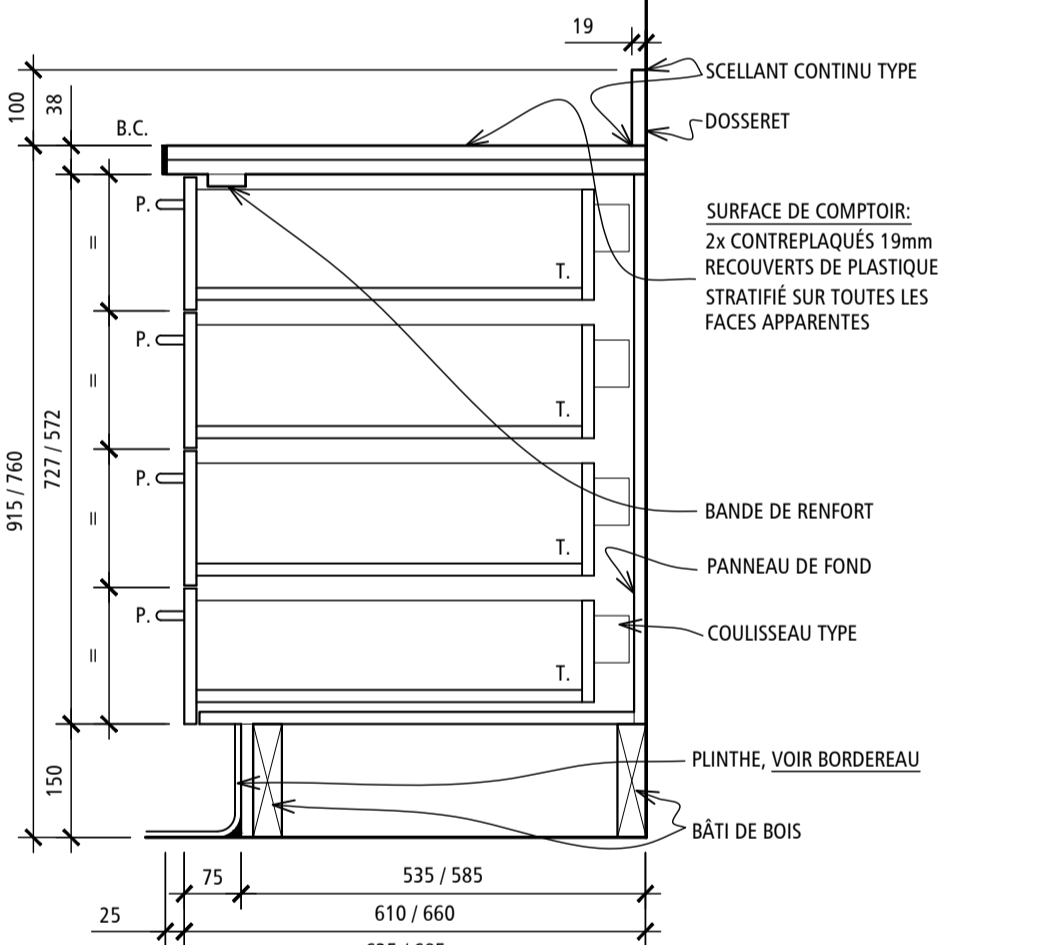
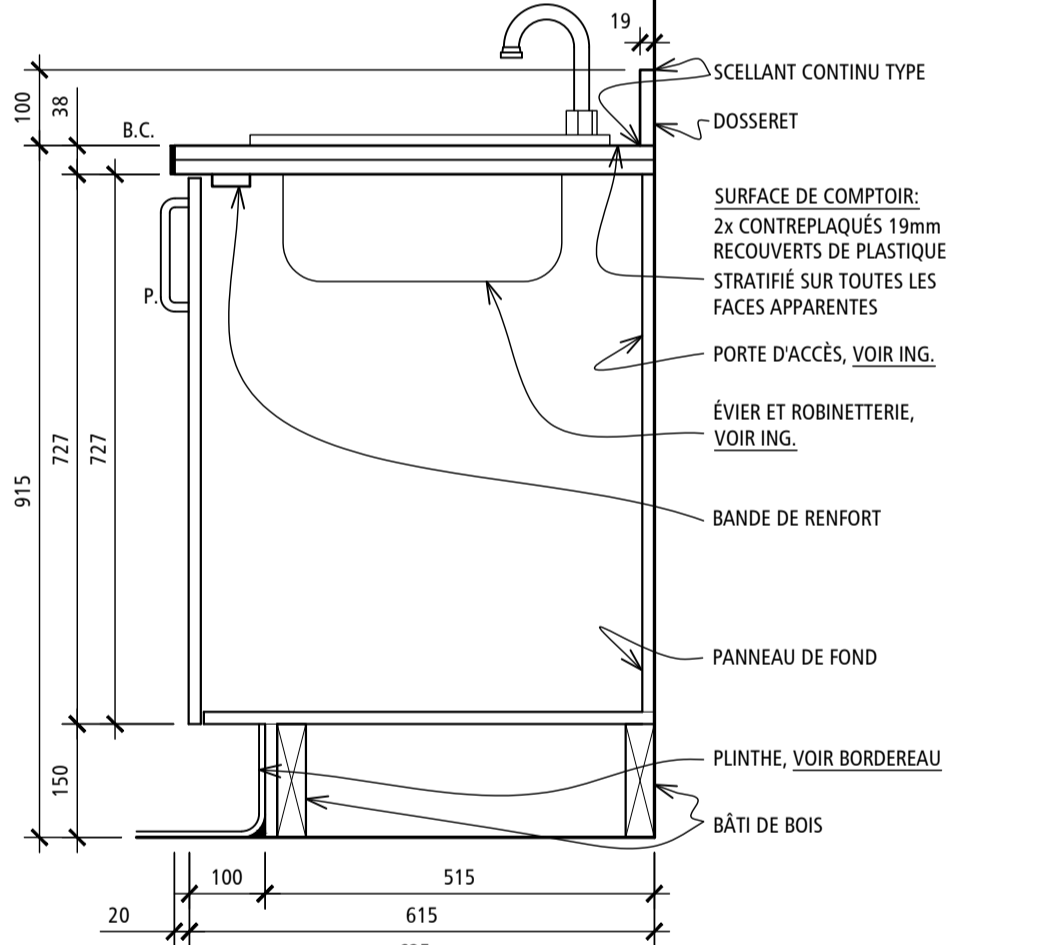
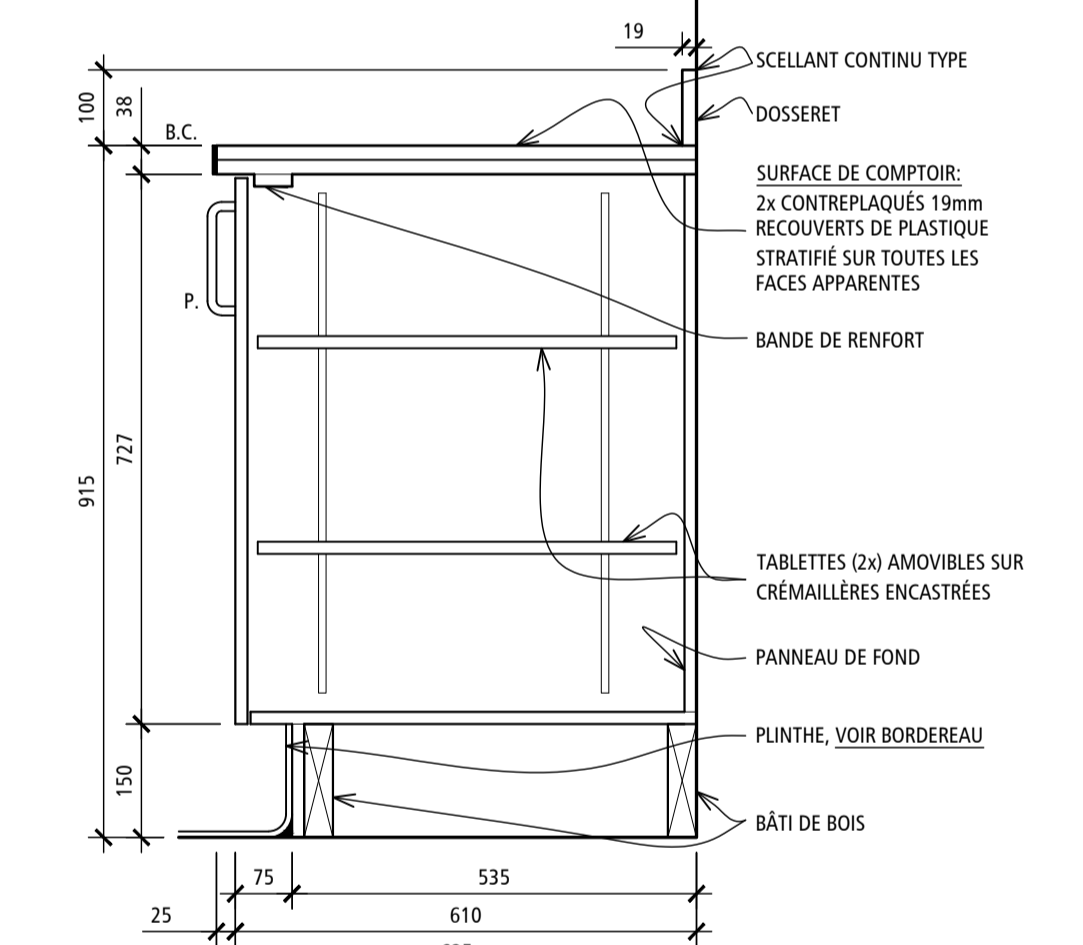
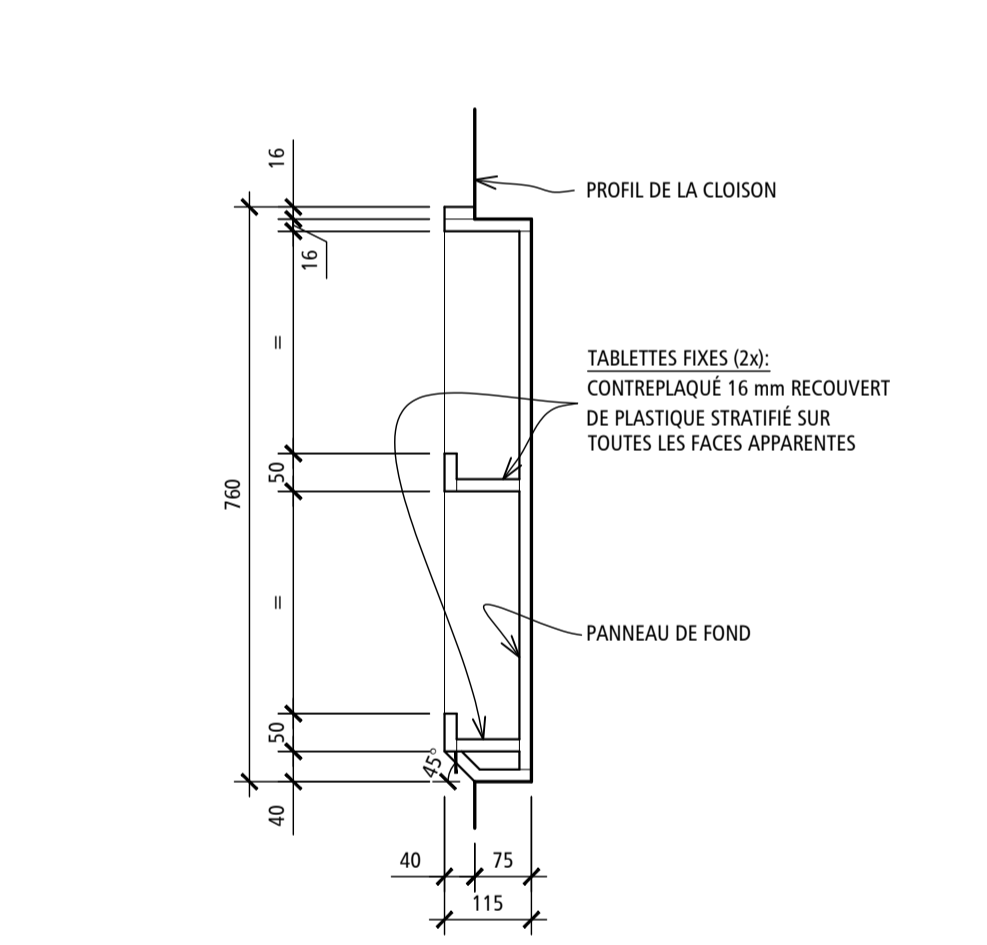
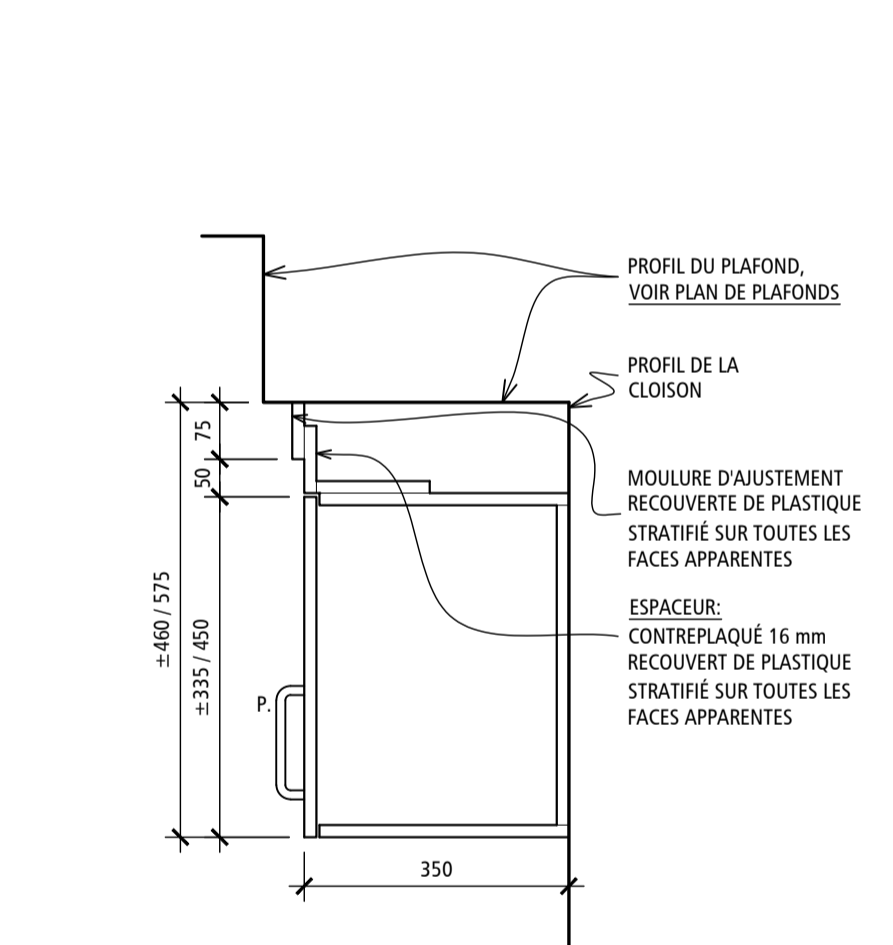
1 COUPE - SALLE DE BAIN
A-811 ÉCHELLE: 1:10

2 COUPE - SALLE DE BAIN
A-811 ÉCHELLE: 1:10

3 COUPE - POSTE DE TRAVAIL
A-811 ÉCHELLE: 1:10

4 COUPE - POSTE DE TRAVAIL
A-811 ÉCHELLE: 1:10

5 COUPE - SALON DES FAMILLES
A-811 ÉCHELLE: 1:10



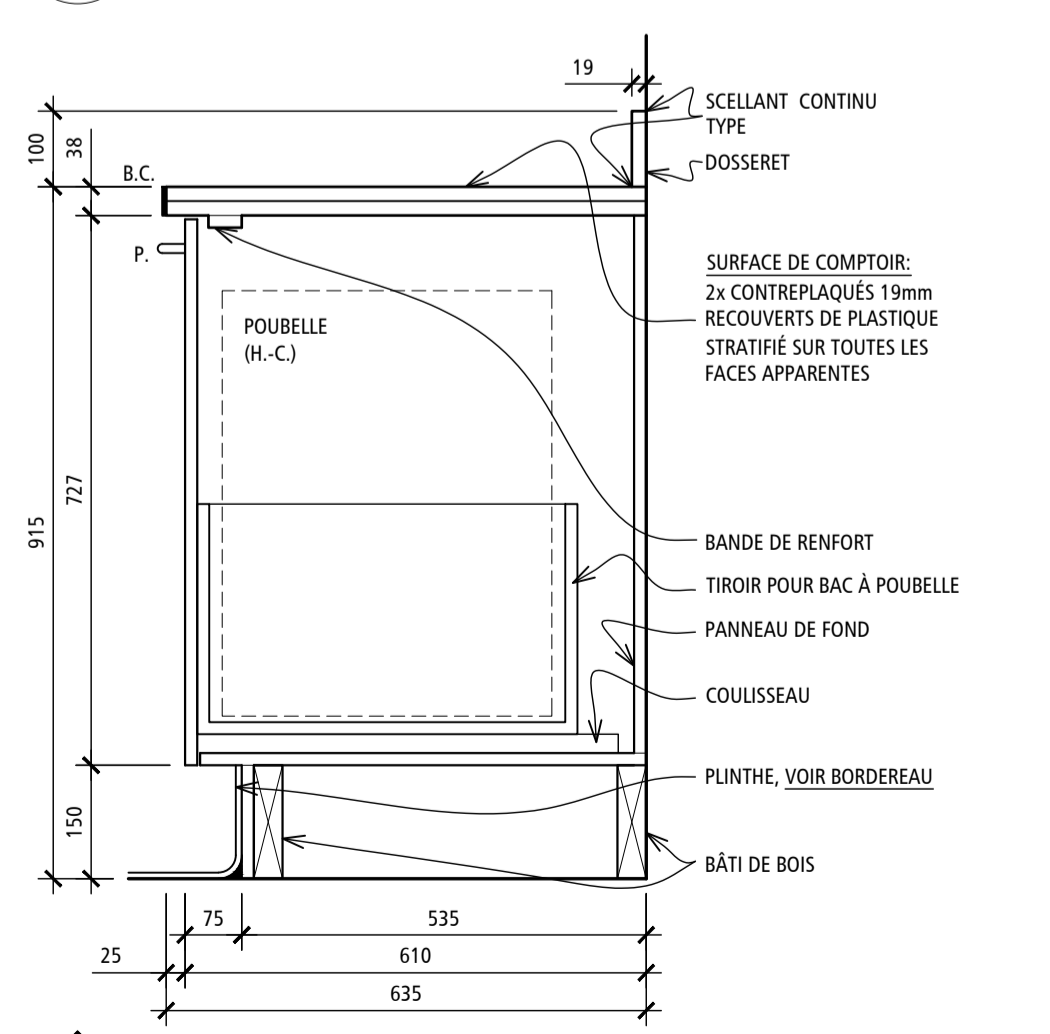
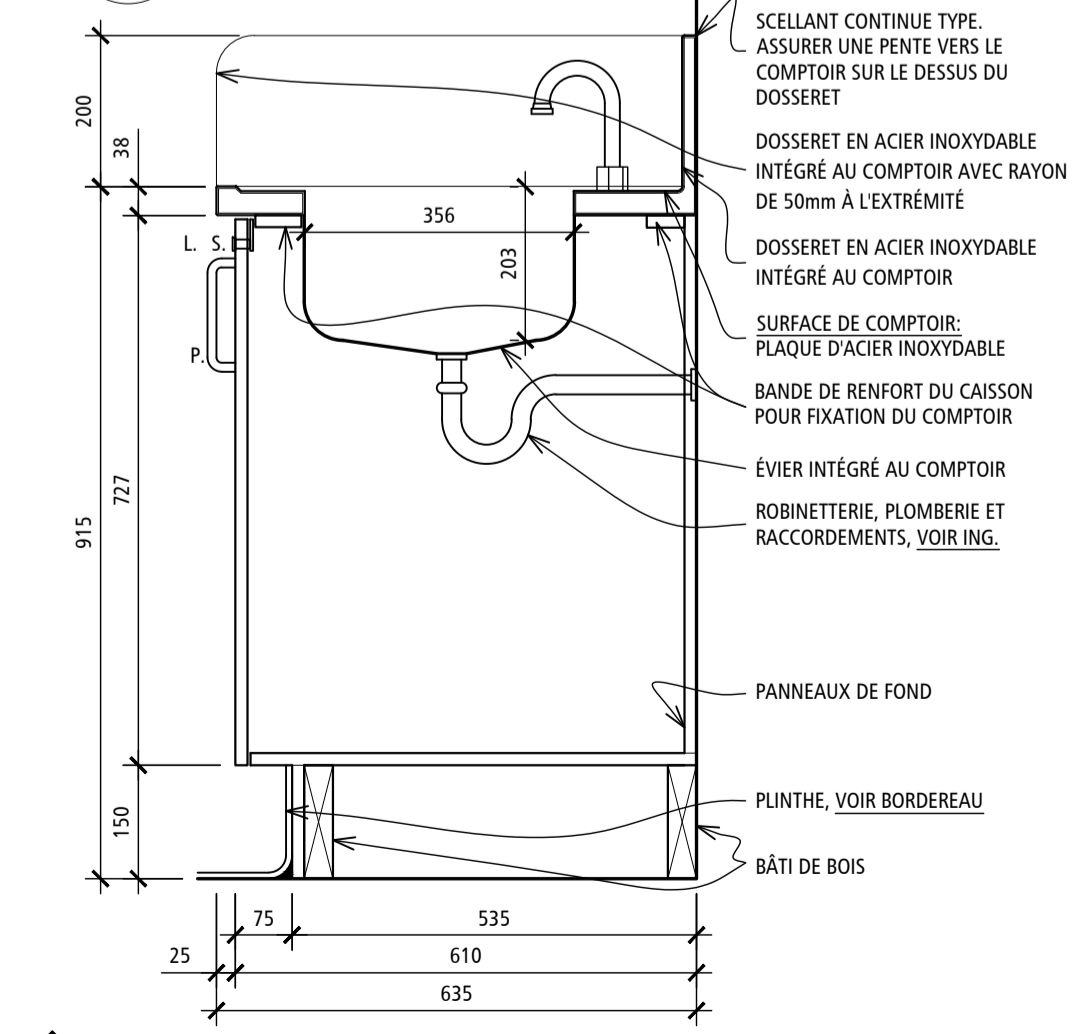
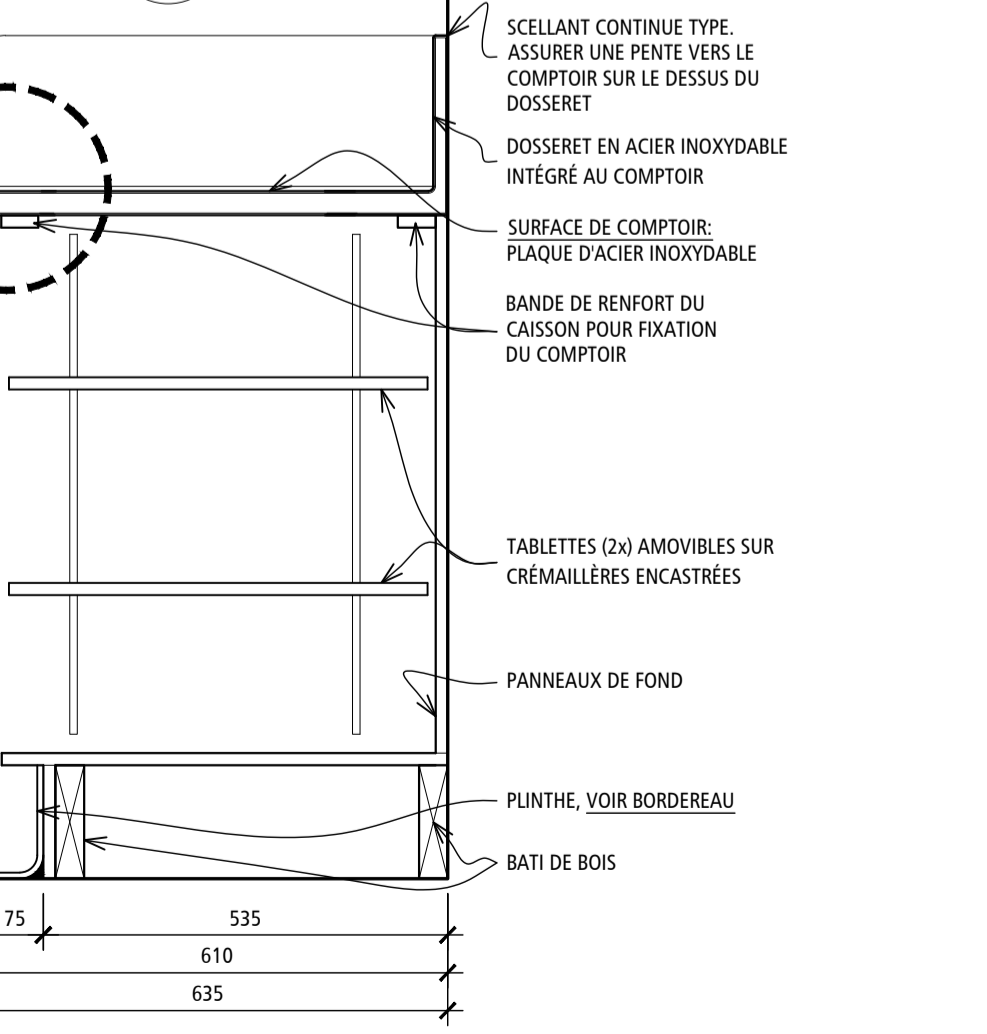
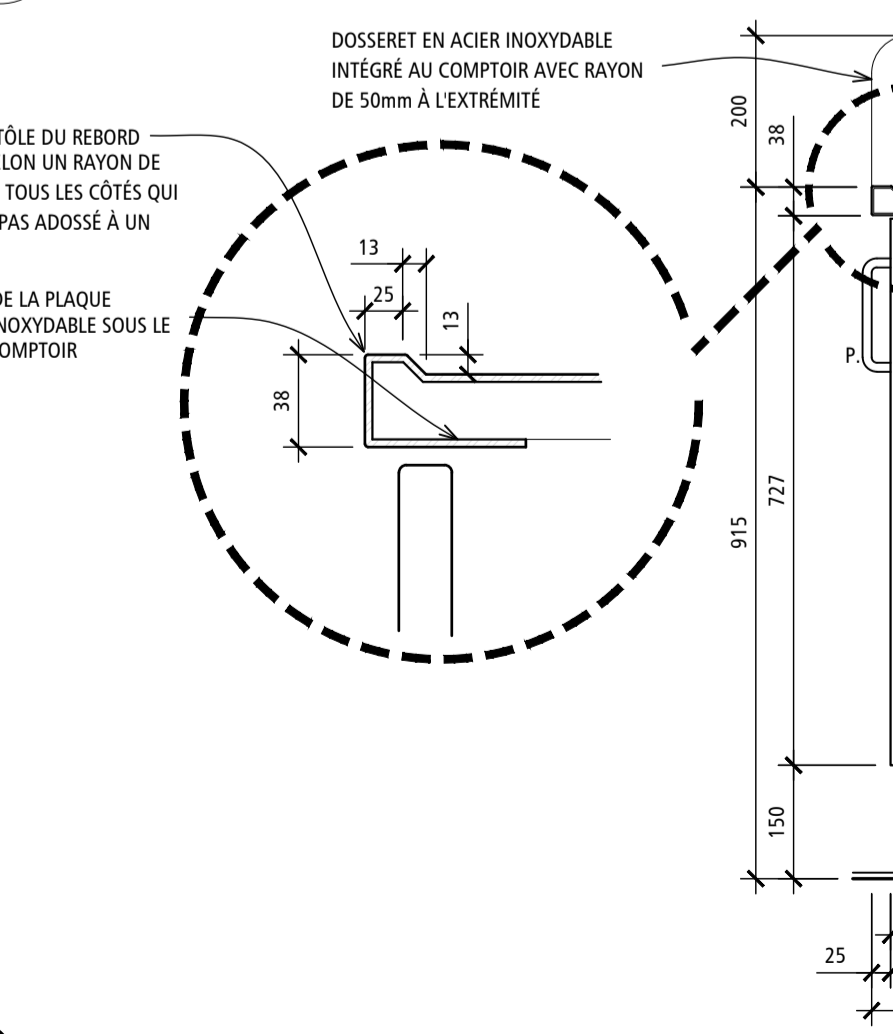
6 COUPE - ARMOIRE HAUTE
A-811 ÉCHELLE: 1:10

7 COUPE - PHARMACIE
A-811 ÉCHELLE: 1:10

8 COUPE - COMPTOIR
A-811 ÉCHELLE: 1:10

9 COUPE - ÉVIER
A-811 ÉCHELLE: 1:10

10 COUPE - TIROIRS
A-811 ÉCHELLE: 1:10



11 COUPE - COMPTOIR EN ACIER INOXYDABLE
A-811 ÉCHELLE: 1:10

12 COUPE - ÉVIER ET COMPTOIR EN ACIER INOX.
A-811 ÉCHELLE: 1:10

13 COUPE - ALCÔVE MACHINE À GLACE
A-811 ÉCHELLE: 1:10

14 COUPE - POUBELLE
A-811 ÉCHELLE: 1:10

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Québec

PLAN CLÉ:
4e ÉTAGE
ZONE DES TRAVAUX

SCÉLÉUX:
Yves Woodrough Architectes Inc.
Philippe Woodrough Architecte du Québec

ARCHITECTE:
YWA

INGÉNIEURS: (MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ) (STRUCTURE)
PAGEAU MOREL
DPHV

NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-02-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

TITRE PROJET:
RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE
CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

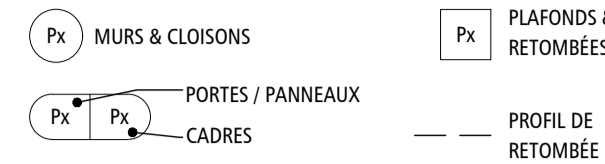
TITRE Dessin:
COUPES ET DÉTAILS DU MOBILIER FIXE

ÉCHELLE: INDICUÉE	INDICUÉE	INDICUÉE
DESSINÉ PAR: M.L./J.M.	VÉRIFIÉ PAR: N.G.	APPROUVÉ PAR: L.L.
NO PROJET (INTERNE): 2022-056	NO. (YWA): 22-904	
DATE:	NO. 15	
NO FICHER: A-811		16

LÉGENDE - FINIS ET COLORATION

PEINTURE

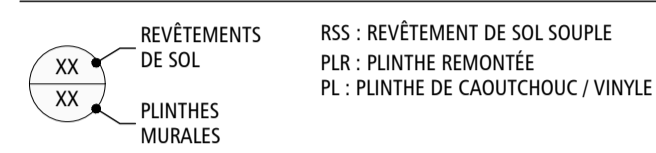
NOTE :
POUR LES TYPES DE PEINTURE, VOIR DEVIS ET BORDEREAU DES FINIS



P - PEINTURE

P1	BENIAMIN MOORE	OC-32	BRODERIE ANTIQUE
P2	BENIAMIN MOORE	OC-117	SIMPLEMENT BLANC
P3	BENIAMIN MOORE	HC-77	BEIGE
P4	BENIAMIN MOORE	HC-85	DAIM
P5	BENIAMIN MOORE	1642	TROUÉE DE CIEL
P6	BENIAMIN MOORE	1670	FLEET BLEUÛTE
P7	BENIAMIN MOORE	364	ÉCLAIR AU CITRON
P8	BENIAMIN MOORE	427	CÉPAGE

REVÊTEMENTS DE SOL ET PLINTHES MURALES



RSS1	POLYFLOR FOREST FX - 2990 OILED OAK
RSS2	POLYFLOR FOREST FX - 3109 NEWPORT OAK
RSS3	ALTRO WALKWAY 20 - SWAN VM2012P
RSS4	ALTRO WALKWAY 20 - BISCUIT VM20907
PLR	MÊME FINI QUE LE RSS SPÉCIFIÉ DANS LA PIÈCE
PL1	TARKETT - TRADITIONAL WALL BASE 6" - 27 MIST WG

MOBILIER FIXE / ÉBÉNISTERIE



S1	FORMICA - 949-58 BLANC
S2	PIONITE - W33000E TRANQUILITY
S3	PIONITE - WE2700 MEDITATION ELM
SM1	PIONITE - WE2700 MEDITATION ELM

PROTECTEURS DE MURS ET D'ANGLE

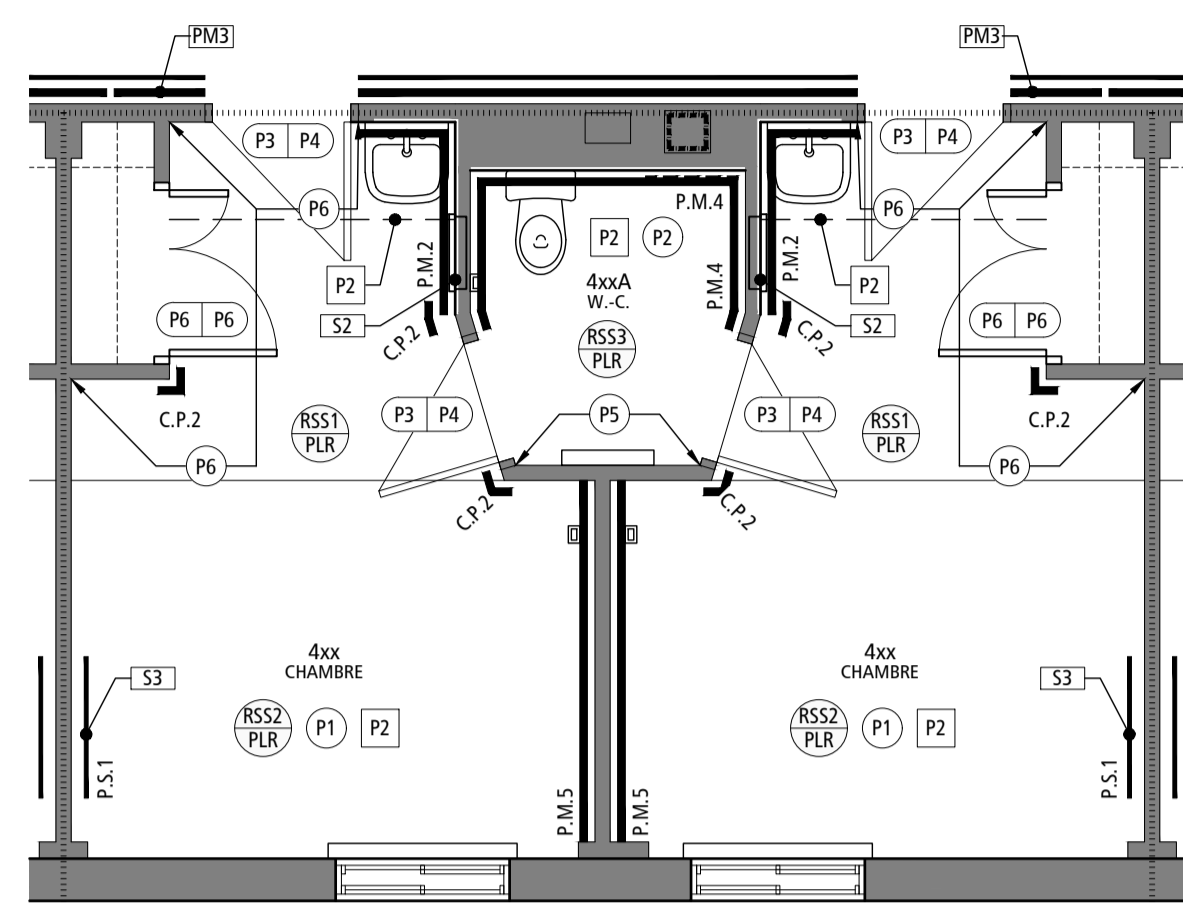
C.P. : COIN PROTECTEUR
P.M. : PROTECTION MURALE
M.-C. : MAIN-COURANTE

P.M.1	ACROVYN - 858 PUMICE
P.M.2	ALTRO WHITEROCK - SATIN - LINEN 41
P.M.3	INPRO - WASHED WALNUT 5030
P.M.4	ALTRO TEGULUS - SUBWAY TILE 3" X 12" - STANDARD WHITE
P.M.5	PANOLAM - FRL - NW128 MEDITATION ELM
P.M.6	ACROVYN - 1595 CUCUMBER

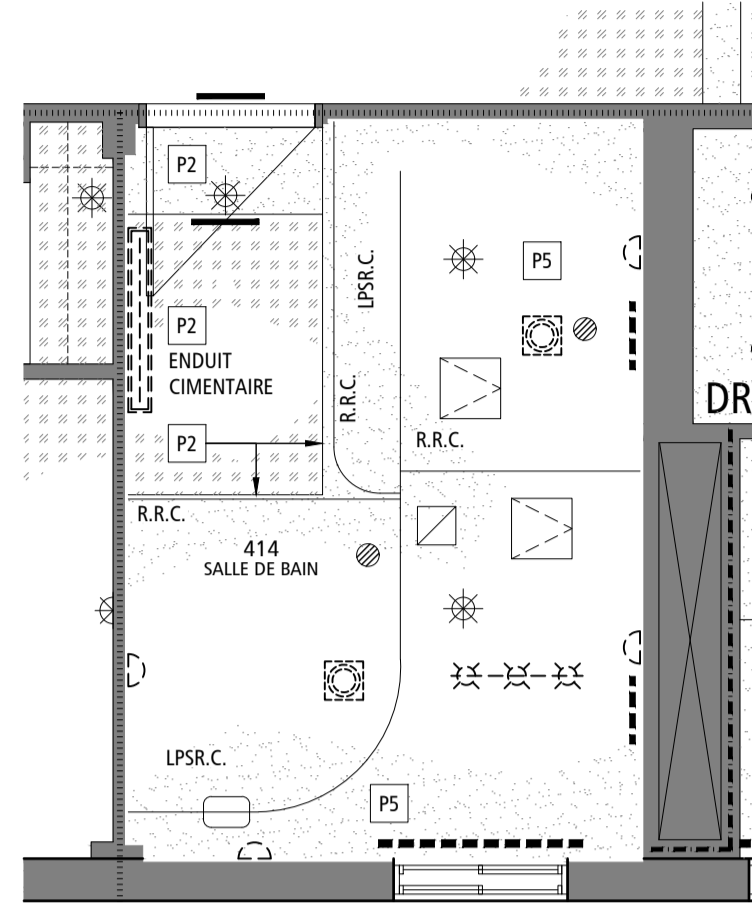
C.P.1	ACROVYN - COIN PROTECTEUR - 858 PUMICE
C.P.2	ACIER INOXYDABLE
M.-C.1	ACROVYN - MAIN-COURANTE - 1472 PUTTY

NOTES GÉNÉRALES - COLORATION ET FINIS

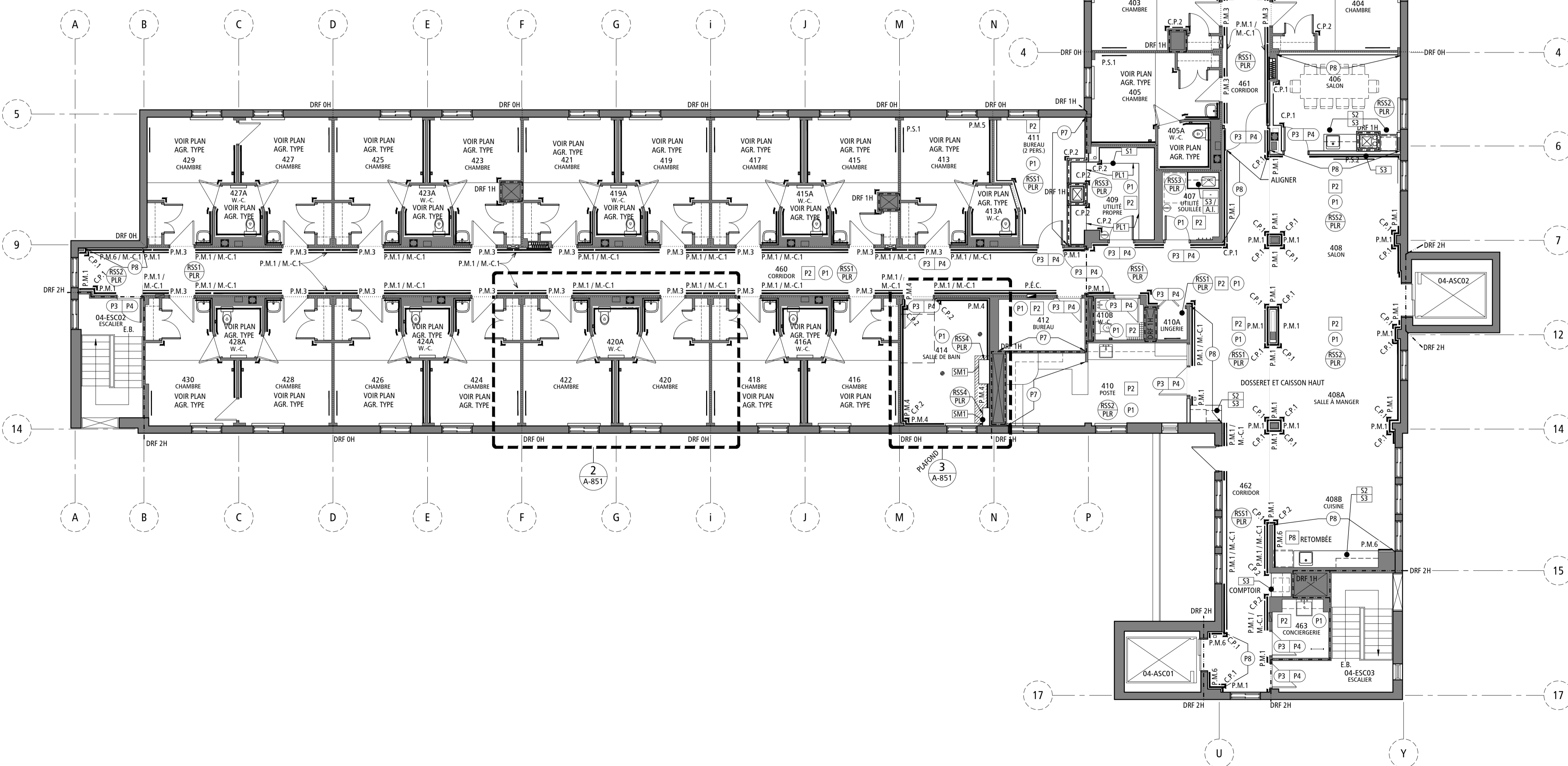
- TOUS LES ÉLÉMENTS D'ACIER (SUPPORTS, STRUCTURES, MÉTAUX OUVRÉS, CONDUITS, TUYAUX, ETC.) APPARENTS DOIVENT ÊTRE PEINTS DE MÊME COULEUR QUE LE FINI ADJACENT. PEINDRE LES ÉLÉMENTS DE DEUX COULEURS DIFFÉRENTES OU PLUS AU BESOIN.
- PEINDRE TOUS LES CONDUITS ÉLECTRIQUES EN SURFACE DE LA MÊME COULEUR QUE LES SURFACES ADJACENTES. PEINDRE LES SECTIONS DE CONDUITS PASSANT PAR-DESSUS LA PROTECTION MURALE DE LA MÊME COULEUR QUE CETTE DERNIÈRE. PEINDRE LES CONDUITS DE DEUX COULEURS DIFFÉRENTES OU PLUS AU BESOIN.
- TOUTES LES PORTES EXISTANTES CONSERVÉES SITUÉES DANS DES CLOISONS À PEINDRE SONT À PEINDRE DES DEUX CÔTÉS DE COULEUR P3, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- TOUTES LES CADRES EXISTANTS CONSERVÉS SITUÉS DANS DES CLOISONS À PEINDRE SONT À PEINDRE DES DEUX CÔTÉS DE COULEUR P4, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- PEINDRE LES PERSIENNES ET GRILLES MURALES EXISTANTES ET LES NOUVELLES DE PORTES DE LA MÊME COULEUR QUE LA SURFACE SUR LAQUELLE ELLES SE TROUVENT.
- PEINDRE TOUS LES PLAFONDS, MOULURES, "OGEE", RETOMBÉS DE GYPSE, ACCESSOIRES, CONDUITS ET RENFORTS EN STRUCTURE DE COULEUR P2, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- INSTALLER DES MOULURES ET BANDES DE TRANSITION AUX CHANGEMENTS DE FINI DE PLANCHER. AGENCER LA COULEUR SELON LA COULEUR DU FINI DE PLANCHER.
- RÉINSTALLER LES VALENCES ET LES TOILES SOLAIRES EXISTANTES SUITE AUX TRAVAUX DE PEINTURE
- PEINDRE TOUTES LES SECTIONS DE CONTREPLAQUÉ DERRIÈRE LES MAINS-COURANTES DE COULEUR P1.
- INTERROMPRE LA PROTECTION MURALE SUR TOUTE LA LARGEUR DE CHACUNES DES PLINTHES CHAUFFANTES ET LAISSER UN DÉGAGEMENT DE 25mm DE PART ET D'AUTRE DE L'APPAREIL. PEINDRE LE GYPSE APPARENT EXISTANT DE LA COULEUR P1.



2 PLAN AGRANDI DES CHAMBRES ET W.C. - TYPE
A-851 ÉCHELLE: 1 : 50

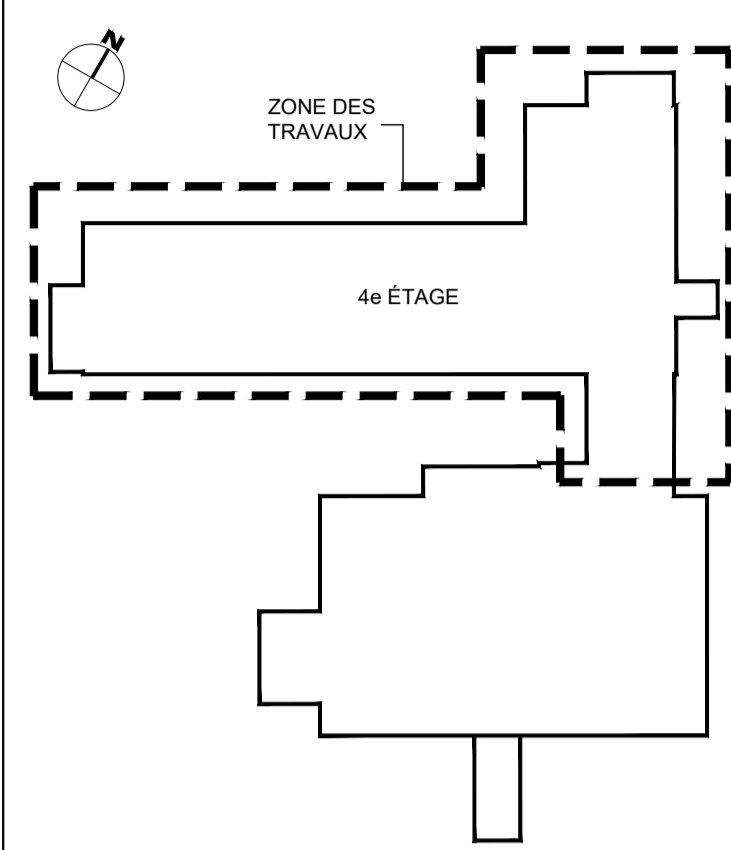


3 PLAN DE PLAFONDS AGRANDI DE SALLE DE BAIN
A-851 ÉCHELLE: 1 : 50



1 PLAN DES FINIS ET DE COLORATION DU 4e ÉTAGE
A-851 ÉCHELLE: 1 : 100

PLAN CLÉ:



SCAUX:



ARCHITECTE:



YVES WOODROUGH ARCHITECTES INC.
CABINET COLLECTIF D'ARCHITECTURE (RÉGULÉ PAR LOI)
216, rue Saint-Laurent, bureau 110 Saint-Eustache (Québec) J7P 4M6
468.472.8819

INGÉNIEURS: (MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ)

(STRUCTURE)



NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

ÉMIS POUR:

NO.	DATE	DESCRIPTION
1	2023-02-21	PRÉLIMINAIRES @ 35%
2	2023-06-16	PRÉLIMINAIRES @ 40%
3	2023-07-14	MISE À NIVEAU DES PRÉLIMINAIRES
4	2023-08-18	ÉMIS POUR COORDINATION @ 40%
5	2023-09-08	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100%
6	2023-10-05	ÉMIS POUR COMMENTAIRES @ 100% - RÉVISION 1
7	2023-10-12	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
8		
9		
10		

RÉVISION:

NO.	RÉVISION
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

TITRE PROJET:

RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS DU 4e ÉTAGE

CENTRE D'HÉBERGEMENT LA PINIÈRE
4895, rue Saint-Joseph, Laval, (QC) H7C 1H6

TITRE Dessin:

PLAN DES FINIS ET DE COLORATION DU 4e ÉTAGE

ÉCHELLE:	INDIQUÉE	
DESSINÉ PAR:	VÉRIFIÉ PAR:	APPROUVÉ PAR:
M.L./J.M.	N.G.	L.L.
NO PROJET (INTERNE):	2022-056	(YWA : 22-904)
DATE:		

NO FICHER:	16
A-851	16